





John Carter Brown.

R.
C.

B. P. 7. 25

352



RPJCB

not on Riches etc
Planche du Titre



cc c 1 front; 13 pl.

NOUVEAUX
VOYAGES
DE MR LE BARON
DE LAHONTAN,
DANS
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

JOHN GALETT BROWN

Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coûtume, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'interêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Pais, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.
TOME PREMIER.



A LA HAYE,
Chez les Freres LHONORE', Marchands
Libraires.

M. DCCIX.

NOUVEAU
VOYAGES

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

DE LA
DE LA

BRJOL



A

S A M A J E S T E
F R E D E R I C I V .

R O Y

D E D A N N E M A R C :
de Norvegue, des Vandales &
des Goths : Duc de Slesvick,
Holstein, Stormar & Etsmar,
Comte d'Oldenbourg & de
Delmenhorst, &c.

S I R E .

*Quand je me suis déterminé à donner
au Public les Memoires de mes Voya-
ges, par une bonne raison, je n'ai point
balancé à faire hommage à VÔTRE MA-
JESTE'. Mes disgraces ne vous sont point*

E P I T R E.

Inconnuës, SIRE, puisque vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serois point coupable si je n'avois point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur, SIRE, que VÔTRE MAJESTE' m'a regardé comme ceux qui sont malheureux sans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Souffrez, SIRE, que je vous en témoigne ma reconnoissance. Je presente à VÔTRE MAJESTE' un Livre qui n'est bon que parce qu'il contient la verité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens, qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'Art. Enfin, je raconte mes aventures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera, SIRE, d'entreprendre de donner à VÔTRE MAJESTE' les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai

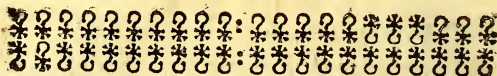
E P I T R E.

*passé les plus beaux jours de ma vie avec
les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est
pas-là qu'on apprend à écrire & à louer
poliment : je me contenterai donc, SIRE,
de prier le Ciel pour la conservation de
VÔTRE MAJESTE', & de toute la
Famille Royale : je suis, avec un très-
profond respect,*

S I R E,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble & très-obéissant
serviteur LAHONTAN.



P R E F A C E.

L'On croit pouvoir avancer, sans se flâter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déjà plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desinteressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est-à-dire des gens engagez par leur profession à persuader au monde que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout à fait infructueuse. Delà vient que leurs narrations ne sont dans le fonds, à proprement parler, qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *Conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses, où le bon sens du siecle ne donne pas facilement : En un mot, ces Auteurs poufsez par un zèle faux ou veritable, ont plutôt écrit pour le crédit de leur cause, que pour aprendre au Lecteur le veritable contenu de ce qui se passe dans ce Pais-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages

P R E F A C E.

sans prévention, l'on fera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très-conforme à la vérité. L'on y voit régner par tout cette exactitude & cet air de bonne foi, qui s'empare tout d'abord d'un esprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à surprendre. Certains faits sont si bien circonstanciés, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonstratives. Il n'est pas difficile de trahir le vrai; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avouer cependant qu'il se trouve un certain caractère dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée; une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumière, qui est la seule & infaillible règle contre l'erreur. Ainsi voyons-nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garant que sa bonne foi.

Il y a long-temps, au reste, que le Public jouïroit de cet agreable amuse-

P R E F A C E.

ment. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ses Memoires, les avoit tout prêts. Mais il esperoit que Sa Majesté Très-Chrétienne, mieux informée des choses, rendroit justice à l'innocence d'un Officier qui a eû l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eû même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes legitimes pour se justifier; il a eu le malheur de n'y pouvoir réussir. Son ennemi, soutenu de quelques apuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers postes dans le Ministère de France, l'a noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute esperance de faire valoir son bon droit pendant ce Regne ci. C'est ce qui l'a rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres, qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extrême répugnance. Le plus pressant motif qui le fait resoudre, a été celui de son honneur. Ce voyant absolument ruiné dans l'esprit de son Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de se disculper aux

P R E F A C E.

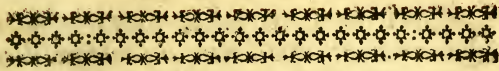
yeux du Public ; c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'est pas nécessaire d'avertir combien cet Ouvrage peut remplir une loüable curiosité ; le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agreablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très-conforme au goût du siecle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes, & fort exactement dessinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fond les mœurs de ces *Ameriquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la véritable disposition de ce Pais-là. L'on doit ajouter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas néanmoins son dessein de publier ses connoissances & ses découvertes ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus purs ni des plus

P R E F A C E.

châtiez, mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine? ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flâte personne, il ne déguise rien, & l'on paroît justement lui attribuer les qualitez necessaires à tout Narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie, ny Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu & à son Roi.

La Carte mise à la tête du premier Volume, doit se raporter à la seizième Lettre du même Volume.



T A B L E

D E S

L E T T R E S

D U I. T O M E.

L E T T R E I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. Et une remarque sur la Variation de l'aiman. pag. 1

L E T T R E II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, & comment elles se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce pais-là, son climat & son terrain. 9

L E T T R E III.

Qui contient une assez ample description de Quebec, & de l'Isle d'Orleans. 14

T A B L E.
L E T T R E I V.

Qui contient une brève description des habitations sauvages des environs de Quebec. Du fleuve saint Laurent jusqu'à Monreal. De la pêche curieuse des Anguilles. De la ville des trois Rivieres, de celle de Monreal, & la décente des Coureurs de bois. 21

L E T T R E V.

Qui contient une brève description des peuples Iroquois, la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment. 29

L E T T R E V I.

Qui contient une ample description des voitures de Canada, qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniere dont on les navigue. 34

L E T T R E V I I.

Qui contient une ample description du fleuve saint Laurent, depuis le Monreal jusqu'au premier grand Lac de Canada. Les Sauts, les Cataractes & la Navigation de ce fleuve. Du Fort Frontenac & de son utilité. Entreprise de Mr. de la Barre Gouverneur General, contre les Iroquois.

T A B L E.

Son accommodement , ses harangues.

39

L E T T R E V I I I.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zèle indiscret des Prêtres , Seigneurs de cette Ville. Description de Chamblé. De la décente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce , & comment il se fait.

59

L E T T R E I X.

Qui contient une description du Commerce de Monreal. Arrivée de Mr. le Marquis de Denonville avec des Troupes. Rapel de Mr. de la Barre. Description curieuse de certains Congrez , pour le commerce des Castors dans les pais lointains.

66

L E T T R E X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni , à la place de Mr. de Meules , rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes , & des chasses des Oignaux , avec une description de ces animaux.

72

L E T T R E X I.

Qui contient une autre chasse curieuse de divers animaux.

78

T A B L E.

L E T T R E X I I.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices sont à saint Helene prêtes à partir, pour aller faire la guerre aux Iroquois.

89

L E T T R E X I I I.

Qui contient une description defavantageuse de la Campagne faite aux Pais des Iroquois. Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs, avec un détachement de Troupes.

92

L E T T R E X I V.

Qui contient le départ de Niagara. Rencontre des Iroquois au bout du portage. Suite du Voyage. Brève description des Pais situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort Saint Joseph, à l'emboucheure du Lac des Hurons. Celle d'un parti des Hurons à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour Missilimakinac. Rencontre du frere de Mr. de la Salle, miraculeusement conduit. Description de Missilimakinac. 105

L E T T R E X V.

Qui contient une Description du Saut

T A B L E.

Sainte Marie , où l'Auteur engage les Sauteurs à se joindre aux Outaoïas, pour aller en parti chez les Iroquois. Départ , accidens & rencontres durant le voyage , jusqu'à son retour à Missilimakinac. 121

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. Description de la Baye des Puants , & de ses villages. Ample description des Castors , suivie du voyage remarquable de la Riviere Longue , avec la Carte des Pais découverts , & autres. Retour de l'Auteur à Missilimakinac. 130

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac pour la Colonie. Description des Pais, des Rivieres & des passages qu'on trouve en chemin. IncurSION funeste des Iroquois dans l'Isle de Monreal. Abandon du Fort de Frontenac. Nouvelle du retour en Canada du Comte de ce nom , & du rappel de Mr. le Marquis de Denonville. 186

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte

T A B L E.

de Frontenac. Sa réception. Son Voyage à Monreal. Rétablissement du Fort de Frontenac. 198

L E T T R E X I X.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, & à la Nouvelle York. Funeste Ambassade des François chez les Iroquois. Entreprise mal concertée des Anglois & des Iroquois, venant par terre attaquer la Colonie. 203

L E T T R E X X.

Qui contient une seconde entreprise considerable des Anglois par Mer, très-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la flote écrit à Mr. le Comte de Frontenac, avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour France. 209

L E T T R E X X I.

Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal récompensez à la Cour. 219

L E T T R E X X I I.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle pour Quebec, sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve Saint

T A B L E.

Laurent. Rencontre d'un Vaisseau Anglois qu'il combatit. Son Vaisseau échoué. Navigation du fleuve Saint Laurent. Nouvelle qu'un Parti d'Anglois & d'Iroquois a défait un Corps de Troupes Françoises. 225

L E T T R E XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, un Parti d'Iroquois défait : un brûlé tout vif à Quebec. Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois : est ensuite surpris lui-même. Mr. de Frontenac propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une fregate pour aller en France, & relâche à Plaisance, où une flote Angloise vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage. 231

L E T T R E XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi a donné à l'Auteur la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve, &c. avec une Compagnie Franche. 247

L E T T R E XXV.

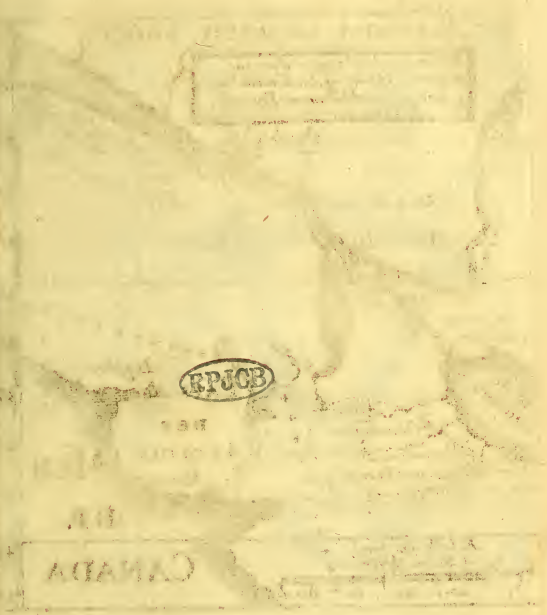
Qui contient le départ de France de l'Au-

T A B L E.

teur pour Plaisance. Une flote de trente
Vaisseaux Anglois vient pour
saisir de cette Place. Elle s'en retourne
après avoir manqué son coup. Ra-
cons du mauvais succez des Anglois
en toutes leurs entreprises d'Outre-
Mer. Avanture de l'Auteur avec
Gouverneur de Plaisance. Départ de
l'Auteur pour le Portugal. Combat
contre un Corsaire de Flessingue, &c.

Explication de quelques Termes qui
trouvent dans le premier Tome. 26

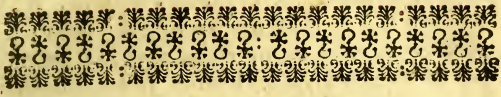
Fin de la Table des Lettres.



EPJCB

CANADA

gez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il



VOYAGES
DU
BARON
DE
LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. Et une remarque sur la Variation de l'Aiman.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du Nouveau Monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il

Voyages

n'est rien moins que ce qu'on s'imagine. Il est vrai que la course est un peu longue, mais l'espérance de voir un nouveau pays, ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raisons que Mr. le *Fèvre de la Barre*, Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mabu* Canadien, & la résolution qu'il a prise de détruire absolument les *Iroquois*, qui sont des peuples sauvages, très-belliqueux. Ces barbares sont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du secours; & ils sont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruisions tôt ou tard. Ce General croyoit que le Roi lui enverroient sept ou huit cens hommes, mais la saison étoit si avancée quand nous partîmes de la *Rochelle*, qu'à peine osa-t'on risquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ay trouvé rien de désagréable en cette traverse, si ce n'est quelques jours de tempête sur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues sont effroyables pour peu de vent qu'il fasse. Nôtre Fregate y reçût quelques coups de Mer, mais comme ces accidens sont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de Voyages de long cours, j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nuës, que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idoménée*, lors qu'il pensa perir au retour de la Guerre de Troie. Dès que nous fûmes sur ce Banc, ils

nous parurent tout-à-fait diminuer, & le vent cessant peu à peu, la Mer devint si calme & si tranquille, que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez croire quelle quantité de moruës que nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente-deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer, que le poisson étoit pris; desorte que ce n'étoit que jeter & retirer sans relâche; mais par malheur on ne peut tirer cét avantage que de quelques Bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste, si nous fîmes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats, qui moururent du scorbut, & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours après. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest, nous fûmes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il faut vers le Nord, & nous allâmes atterrir heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pu prendre hauteur dix ou douze jours avant cét atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faîte du grand Hunier, lequel se prit à crier, *terre, terre*; de même que S. Paul cria à l'approche de *Malte*, *γινε ορα γινε ορα*. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets

pour les découvrir : ceux-cy se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit , auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aperçû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point , puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde , & qu'on se met très-souvent côté en travers. Delà vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder ; cela est si vrai , que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers , qui sont obligez de le récompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que l'*Aiman* varie vingt & trois degrez vers le Nord-Oüest sur le Banc de Terre-Neuve , c'est-à-dire que la Fleur-de-lis du compas ou de la boussole , qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde , où l'étoile Polaire ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest ; c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap , & pour en être plus assurez , nous portâmes dessus à pleine voile , à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire, la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux , qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le baptême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce baptême. C'est une cérémonie impertinente qui se

pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizarre que l'élément sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniere du monde la plus absurde, par un usage établi depuis très-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguifés avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains Parages, de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dès qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses, & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique, sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve, & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reste, les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loy, ont accoutumé de faire une libéralité de cinq ou six flacons d'eau-de-vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours après ce baptême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureusement dans la Baye Saint *Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions vû durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut

donnée pour nous dedommager des playes, des broüillards & des gros vents que nous avions es-
fuyez dans le Voyage. Nous vîmes le combat
de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fau-
conneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de
voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de
l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette
Baleine lors qu'elle étoit obligée de reprendre
haleïne : Ce spectacle dura du moins deux heu-
res, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vais-
seau, les Matelots qui ne sont pas moins super-
sticieux que les Egyptiens, présageoient quelque
fâcheuse tempête, mais nous en fûmes quittes
pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous
louvoyâmes pendant ce temps-là entre l'Isle de
Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous ap-
perçûmes deux jours après les *Isles aux Oiseaux*
à la faveur d'un vent de Nord-Est, qui nous
porta à l'entrée du fleuve *Saint Laurent*, par le
Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquel-
le nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de
trop près. Un second calme nous surprit à l'em-
boucheure de ce fleuve, suivi d'un vent con-
traire, qui nous contraignit à louvoyer quelques
jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Ta-*
doussac, où nous jettâmes l'encre. Ce fleuve a
quatre lieües de largeur en cet endroit-là, &
vingt-deux à son emboucheure, mais il s'étressit
peu

* *Espadon* est un poisson de dix à quinze pieds de lon-
gueur & de quatre pieds de circonférence, ayant au bout
du muzeau une espèce de scie de quatre pieds de long, de
quatre pouces de large, & de six lignes d'épaisseur.

peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Est & de la marée, qui nous fit passer heureusement le pas de l'Isle Rouge, où les courans sont sujets à jeter les Vaisseaux sur la Côte, aussi-bien qu'à l'Isle au Condres, située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fûmes pas si heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvés facilement si le Vaisseau eut fait naufrage. Nous appareillâmes le lendemain, le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous mouillâmes à la traverse du Cap-Tourmente, qui pour n'avoir que deux lieuës d'étendue, ne laisse pas d'être dangereux lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieuës de navigation jusqu'à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de mouïller. Au reste, nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre si couverte de neige depuis l'Isle Rouge jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieuës à faire. Nous craignons d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voila quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouver-

Voyages

verneur, & comme il faut se préparer à mettre pied à terre, je suis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce pais, si ce n'est qu'il y fait déjà un froid à mourir. A l'égard du fleuve je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Monsieur de la *Sale* arrive de la découverte d'un grand fleuve qui se décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada, vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet Hyver à Paris.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

An Port de Quebec le 8. Novembre 1683



LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, & comment elles se sont faites. L'envoi des Filles publiques de France en ce pais-là, son climat & son terrain.

MONSIEUR,

Dés que nous eûmes mis pied à terre l'année dernière, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes ; au lieu qu'en ce pais où les noms de Bourg & de Village sont inconnus, on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cens pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de saint *Laurent*. On dit, telle côte à quatre lieuës d'étendue, une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de

79
 Gentils-hommes en France. Quand je dis Paï-
 sans je me trompe, il faut dire habitans, car ce
 titre de Païsan n'est non plus reçu ici qu'en *Ef-
 pagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni tail-
 le, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pê-
 che, ou qu'enfin leur vie aisée les met en paral-
 lele avec les Nobles. Leurs habitations sont si-
 tuées sur les bords du Fleuve de Saint *Laurent*.
 Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre
 de front, & trente ou quarante de profondeur.
 Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de hau-
 te fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres
 & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir
 mettre la charuë. Il est vrai que c'est un embar-
 ras & de la dépense dans les commencemens,
 mais aussi dans la suite on s'en dédommage en
 fort peu de temps, car dès qu'on y peut semer,
 ces terres vierges raportent au centuple. On se-
 me le bled dans le mois de May, & la recolte
 s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre
 les gerbes sur les champs, on les transporte dans
 les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver,
 parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On
 y sème aussi des pois qu'on estime beaucoup en
 France. Tous les grains sont à très-bon marché
 dans ce païs, aussi-bien que la viande de bou-
 cherie & la volaille. Le bois ne coûte presque
 rien d'achapt en comparaison du transport, qui
 cependant est fort peu de chose. La plupart de
 ces Habitans sont des gens libres, qui ont passé

* Arpent est un espace de terre de cent perches en
 quarré, de dix-huit pieds de long.

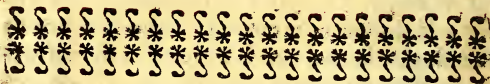
de France ici avec quelque peu d'argent, pour commencer leurs établissemens. D'autres qui après avoir quitté le métier de la guerre il y a trente ou quarante ans, lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne coûtèrent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste contient n'est qu'une Forêt.) Les Gouverneurs Generaux leur donnerent des concessions pour trois ou quatre lieues de front, & de la profondeur à discretion: En même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaiterent, moyennant un écu de fief par arpent. Après la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelques vieilles Beguines qui les diviserent en trois classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois différentes sales, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniere que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de quinze jours. On m'a dit que les plus grasses furent plutôt enlevées que les autres, parce qu'on s'imaginait qu'étant moins actives elles auroient plus

de peine à quitter leur ménage , & qu'elles résisteroient mieux au grand froid de l'hiver , mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européanes , la populace d'outre-mer croit à la bonne foi que leurs pechez sont tellement éfacez par le Baptême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sentées filles de vertu , d'honneur, & de conduite irréprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adressoient à ces directrices , auxquelles ils étoient obligez de déclarer leurs biens & leurs facultez , avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire , & le lendemain le Gouverneur General faisoit distribuër aux mariez un Bœuf , une Vache , un Cochon , une Truye , un Coq , une Poule , deux barils de chair salée , onze écus , avec certaines armes que les Grecs appellent *χέπας*. Les Officiers plus délicats que leurs Soldats s'accommodoient des Filles des anciens Gentilshommes du pais , ou de celles des plus riches Habitans , car il y a près de cent ans , comme vous sçavez , que les François possèdent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé , la plûpart des maisons sont de bois à deux étages ; les cheminées sont extrêmement grandes , car on y fait des feux prodigieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jus-

qu'en Avril. Le Fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de neige, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au quarante-septième degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en Hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous apprendre jusqu'à présent. J'espère d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du Fleuve.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May 1684.



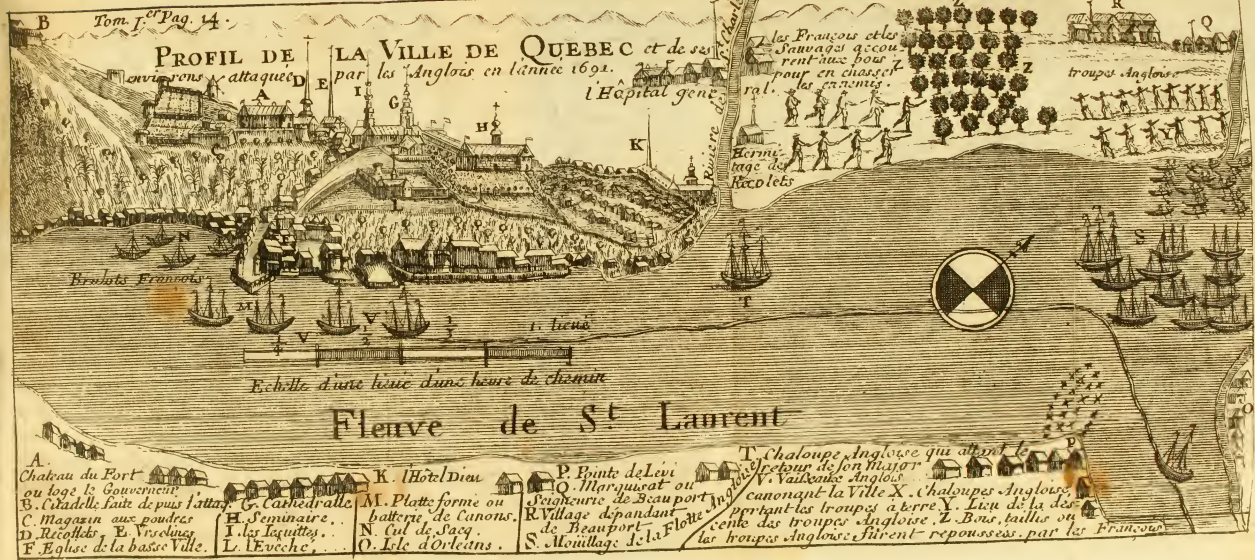
LETTRE III.

*Qui contient un assez ample description
de Quebec & de l'Isle d'Orleans.*

MONSIEUR,

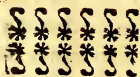
La curiosité me porta vers l'Isle d'Orleans, avant que de m'approcher de Monreal; Cette Isle a sept lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'étend de la traverse du Cap-Tourments jusqu'à une lieuë & demie de Quebec, où ce Fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud est celui des Vaisseaux, car il ne scauroit passer que de petites barques par celui du Nord, à cause des batures & des Rochers. Cette Isle appartient à un Fermier General de France, qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes fortes de grains. Quebec est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu près d'une lieuë, sa latitude quarante-sept degrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi-bien que celle de plusieurs autres pais, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui comptent

la Lettre 20. Page 209. explique cette atinge



A. Chateau du Fort ou loge le Gouverneur
 B. Citadelle faite de deux bastions
 C. Magasin aux poudres
 D. Recollets
 E. Vrocluz
 F. Eglise de la basse Ville
 G. Cathédrale
 H. Séminaire
 I. Les Jaquites
 L. Evêché
 K. Hôtel Dieu
 M. Platte forme ou Batterie de Canons
 N. Cul de Sac
 O. Ile d'Orléans
 P. Pointe de Lévi
 Q. Marquisat ou Seigneurie de Beauport
 R. Village dépendant de Beauport
 S. Mouillage de la Flotte
 T. Chaloupe Angloise qui allant le long de son filz
 V. Vallée Angloise
 X. Chaloupe Angloise portant les troupes à terre
 Y. Lieu de la descente des troupes Angloise
 Z. Bois taillis ou les troupes Angloise furent repoussées par les François

il ne s'y trouve personne qui entende assez bien l'Hydrostatique pour les conduire à quelques places



L I

Qui contie
de Que

M O N S

La curiosité
avant que d
Isle a sept lie
elle s'étend
jusqu'à une
Fleuve se pa
du Sud est
roit passer c
Nord, à caus
Isle apartien
qui en retir
soit valoir
d'habitation
grains. *Qu*
velle Franc
lieuë, sa lat
minutes, sa longit
que celle de plusieurs autres país, n'en déplat-
se à Messieurs les Geographes, qui comptent

1200. lieues de la Rochelle en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoi qu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel Isle*, qui est le plus sûr & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Ouest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville, les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Généraux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, jouissant en même temps de la vûe la plus belle & la plus étendue qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve personne qui entende assez bien l'Hydrostatique pour les conduire à quelques pla-

ces où l'on pourroit élever des fontaines simples où jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville ne ressentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bateau jusques devant leurs maisons, le bled, le bois & les autres provisions nécessaires. Si ceux de la haute sont exposez aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de jouir du frais en Eté. Il y a un chemin assez large de l'un à l'autre, mais un peu escarpé, & des maisons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* est fort inégal, & la cimetricie mal observée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite Riviere, qui se joignant au Fleuve de Saint *Laurent* renferme la Ville dans un angle droit. Il est logé dans le Palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a six Eglises à la haute Ville; la Cathedrale est composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui sont de bons Prêtres, vivant en Communauté comme des Religieux, dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture sont surprenantes. Ces pauvres Prêtres qui se contentent du nécessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur Eglise; où le service se fait à l'usage de Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Au-

tel est orné de quatre grandes colonnes Cylindriques & massives d'un seul bloc, de certain porphyre de Canada noir comme du Geai sans tâches & sans fils. Leur Maison est commode en toutes manieres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble en Eté qu'on soit dans une glaciere plutôt que dans un bois. On peut dire aussi que la glace n'en est pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conserver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaisir de boire frais. Leur College est si petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troisième est celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permission d'y construire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Eglise,) malgré l'opposition de Monsieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jesuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hospice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres se tienent encore. La quatrième est celle des Urselines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquième est celle des Hospitalieres qui ont un soin très-particulier des malades, quoi que ces Religieuses soient pauvres & mal logées.

Le Conseil souverain de *Canada* se tient ici. Il est composé de douze Conseillers de *Capay de Spada*, qui jugent souverainement & sans

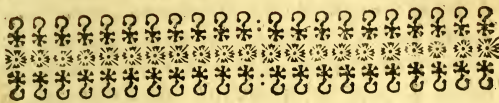
appel toutes sortes de Procez. L'Intendant s'attribuë le droit d'y presider, mais le Gouverneur General prend sa seance à la Salle de justice dans un endroit où se trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtéz, il semble qu'ils y president également. Du tems que Monsieur de *Frontenac* étoit en Canada, il se mocquoit de la prétenduë préseance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide sa cause, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainsi les Procez sont bien-tôt finis, sans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cens livres de pension par an, sont dispensés de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on se sert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne sont des traîneaux qui sont tirez par des chevaux qui semblent être insensibles au froid. J'en ai vû cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége presque jusqu'au poitrail, sans s'approcher des Maisons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver sur le Fleuve glacé, par le moyen des traîneaux sur lesquels on fait quinze lieues par jour. D'autres se servent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des

voitures d'Été lorsque j'en serai mieux instruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la description quand je m'en serai servi. Les vents de la bande de l'Est regnent ordinairement ici le Printemps & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüest dominant l'Hiver & l'Été. Adieu, Monsieur, il est tems que je finisse ma lettre, la matiere me manque. Tout ce que je puis vous dire c'est qu'après que je serai plus instruit du Commerce & du Gouvernement politique & Ecclesiastique de ce pais-là, je vous en donnerai des Memaires si exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce sera sans faute à la premiere occasion, car nos troupes reviendront, selon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monsieur de la *Barre* dans le pais des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans sept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, jusques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete*, habitez par des *Abenakis*, & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je serai de retour la semaine prochaine. Je ne puis vous informer si-tôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ai été cet Hiver à la chasse avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bien-faits, & très-agiles, expressement pour apprendre leur langue. On l'estime beaucoup en ce pais-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à

la reserve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci, que du Portugais à l'Espagnol. J'en ai déjà appris quelques mots avec allez de facilité, & comme ils se font un vrai plaisir qu'on apprenne leur langue, ils se donnent toute sorte de peine pour me l'enseigner.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A *Quebec* le 15. Mai 1684.



LETTRE IV.

Qui contient une brève description des Habitations sauvages des environs de Quebec. Du Fleuve Saint Laurent jusqu'à Monreal. De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville des trois Rivieres, de celle de Monreal, & la décente des coureurs de bois.

M O N S I E U R ,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal*, j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les Sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des *Jesuites*, quoi qu'avec beaucoup de scrupules. Ceux de *Silleri* & du *Sant de la chaudiere*, sont composez de trois cens familles d'*Abenakis*, aussi Chrétiens, chez qui les *Jesuites* ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez-tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron

qui auroit mieux aimé voir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à trente lieues de celle-ci. On lui a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieuë de-là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve Saint Laurent. Si nous eussions navigué la nuit, nous y serions arrivez le deuzième jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieues un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusqu'à quinze lieues au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse, jusqu'à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant lors à sec, ces clayes battent & traversent tout ce terrain desséché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre, des ruches, paniers, bouteux, & bout de quièvres, qui demeurent en cet état-là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée monte, les An-

guilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, se traînent en foule vers ces lieux-là, & lorsque la marée se retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de suivre le courant, les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en sont quelquefois si remplis qu'ils en rompent. Quand la marée est toute basse on retire ces Anguilles, qui sont aussi grosses & aussi longues qu'il y en ait au monde. On les sale & on les met en barrique, où elles se conservent un an sans se corrompre. Elles sont merveilleuses en toutes sauces, & les Conseillers de *Quebec* seroient ravis que ces Pêches fussent tous les ans fort abondantes.

La Ville des trois Rivières est une bicoque située au 46. degré de latitude, elle n'est fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Rivière d'où elle tire son nom, prend sa source à cent lieues au Nord-Oüest, de la plus grande Chaîne de montagnes qui soit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui sont à present des sauvages errans sans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent gueres des bords de cette Rivière, où ils font de bonnes chasses de Castors. Les *Froquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'exposent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les pais qui sont plus avant sur le Fleuve S. Laurent. J'ai dit que la Ville des trois Rivières étoit petite à cause de son peu d'Habitans, qui d'ailleurs sont fort riches & logez magnifiquement.

Le Roy y a établi un Gouverneur qui mourroit de faim, si au deffaut de ses minces appointemens, il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les Sauvages. Au reste, il faut être de la nature du chien pour y habiter, ou du moins se plaire à grater sa peau, car les pûces y sont en plus grand nombre que les grains de sable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du pays étoient originaires de ce lieu-là. A trois lieuës plus haut nous entrâmes dans le *Lac S. Pierre*, qui a six lieuës de longueur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez de mouïller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poissonneuses, à l'emboucheure desquelles je découvris de très-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve jusqu'à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein & que nous n'eussions que deux petites lieuës à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieuës de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans le Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. Delà jusqu'icy nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Isles pendant le chemin,

& le Fleuve est si garni d'habitans des deux cô-
tez d'ici à Québec, qu'on peut dire avec juste
raison que ce sont deux Villages de soixante
lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Mon-
real*. Elle est situëe au quarante-cinquième de-
gré de latitude & quelques minutes, dans l'Isle
du même nom, qui peut avoir quatorze lieuës
de longueur & cinq de largeur. Messieurs du
Seminare de S. *Sulpice* de Paris en sont Sei-
gneurs & propriétaires. Ils ont la nomination
du Baillif & autres Officiers de Justice, & mê-
me autrefois ils avoient celle de Gouverneur.
Cette petite Ville est ouverte sans aucune for-
tification de pieux ni de pierre. Il seroit aisë
d'en faire un poste imprenable par l'avantage de
sa situation, quoique son terrain soit égal &
sablonneux. Le Fleuve de S. *Laurent*, qui pas-
se au pied des Maisons d'une face de la Ville,
ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer
oultre. Ses courans leur en défendent la naviga-
tion plus avant, car à un demi quart de lieuë
delà, on ne voit que rapides, Cascades, bouil-
lons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur,
n'ayant que mille écus d'appointemens, a trou-
vé le moyen d'en gagner cinquante mille en
quelques années, par son grand Commerce de
Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son
Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand
profit de sa Charge, non plus que ses Offi-
ciers: Il n'y a que les Marchands qui y trou-
vent leur compte, car les Sauvages des grands

Lacs du *Canada*, descendent ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils changent pour des armes, des chaudières, des haches, des couteaux, & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cents pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presens de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agreable l'Été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils rapportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours ving-cinq ou trente chargez ex-cèssivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot, qui portoient vingt quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castors valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou dix-huit mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & jouent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dentelles & ha-

bits. Ensuite ils sont obligez à recommencer des voyages pour avoir lieu de subsister. Au reste, Messieurs de Saint *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici des Missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un Supérieur fort honoré dans le pais. Ils sont logez dans une belle, grande & magnifique maison de pierre de taille. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâtie sur le modele de celle de Saint *Sulpice* de Paris, & l'Autel est particulièrement *Isolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produisent un bon revenu, car les habitations sont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres denrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneurs n'ont jamais voulu permettre que les Jesuites ni les Recolets y plantassent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y consentir. J'ay vû à une lieuë d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrétiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve, à deux lieuës d'ici, sous la direction du Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au premier jour, c'est-à-dire après que Monsieur de la *Barre* aura reçu des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau pour quitter *Quebec*. Je suis destiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai

vous aprendre des choses qui vous paroîtront
aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être
desagreables , s'il en faut croire les gens qui
ont déjà fait la guerre aux Iroquois.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 14. Juin 1684.

L E T T R E V.

Qui contient une brève description des peuples Iroquois, la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.

M O N S I E U R ,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir si-tôt de vos nouvelles, & j'ai été surpris agreablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frere m'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye appris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste qu'elles gens se sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, car vous ne doutez point que je suis parfaitement disposé à vous obliger; mais comme je dois partir après demain pour

aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû apprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y ferai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez-vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu près comme les Suisses; sous des noms différens, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts; savoir les *Tsonontouans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloiguez de trente lieues les uns des autres, & situez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des cinq Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. vicillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze mille. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-tems, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *York*, ils ont des armes, des munitions &

& tout ce qui leur est nécessaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne considerent ces deux Nations que par raport au besoin qu'ils ont de leurs marchandises, quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils se moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoissant en aucune maniere le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même supporter ce terrible mot. Ils se regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu seul qu'ils nomment le *Grand Esprit*. Ils nous ont presque toujours fait la guerre depuis l'établissement des Colonies de *Canada*, jusqu'aux premières années du Gouvernement de Mr. le Comte de Frontenac. Messieurs de *Courselles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'Hiver & l'Eté par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de succes. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où sont sortis les *Iroquois Chrétiens* dont je vous ai parlé. Il est vrai qu'on défit quatre-vingt-dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à plusieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas assez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le Comte de *Frontenac* qui releva Mr. de *Courselles*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont sur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce pais-là, ne voulut pas faire à son tour des

entreprises inutiles, & fort onereuses au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en vûë trois choses judicieuses. La premiere étoit de rassurer la pluspart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en France, si la guerre eût duré; la deuxieme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troisieme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages, pour les assurer que le Roi ayant été informé qu'on leur faisoit la guerre sans cause, l'avoit fait partir de France pour faire la paix, & leur procurer en même tems toutes sortes d'avantages touchant le Commerce. Ils écoutèrent ces propositions avec plaisir; car le Roi *Charles II.* d'Angleterre avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle York* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, & qu'ils se verroient accablés par des forces considerables qui devoient partir de France. Ils s'envoyerent ces Canadiens contents, à Monsieur de *Frontenac*, après leur

du Baron de Lahontan.

33

avoir donné parole de se trouver au nombre de quatre cens , au lieu où est à present situé le Fort qui porte son nom , & où ils consentoient que ce Gouverneur parut avec le même nombre de gens. Quelques mois après les uns & les autres s'y trouverent , & la paix se fit. Monsieur de la *Salle* fut très-utile à ce Gouverneur par les bons Conseils qu'il lui donna , & que le tems ne me permet pas de vous rapporter. Je suis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus savant quand je le serai moi-même. Je suis jusqu'au retour de ma *Campagne*.

Vôtre , &c.

A Monreal le 18. Juin 1684.



LETTRE VI.

Qui contient une ample description des voitures de Canada, qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait; & la maniere dont on les navigue.

M O N S I E U R ,

Je contoïs de partir aujourd'hui, mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles; ce qui vous servira beaucoup à l'intelligence des courses de ce pais-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant différente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur, jusques à vingt-huit. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont des coffres à mort? On y est assis sur les talons; Pour

Canot des Iroquois d'Écorce d'Ormeau.



Portage

Sauvages piquant de Fond



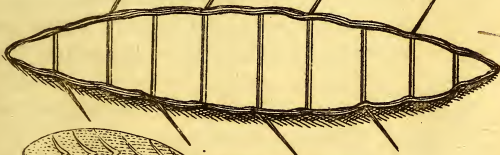
Sauvages piquant de Fond.

Cataracte

Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.



Canot d'Écorce de Bouleau de huit places



Rame ou Aviron

RPJOB

peu de mouvement que l'on se donne, ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut transporter jusqu'à 20. quintaux. Ceux-ci sont sûres & ne tournent jamais quand ils sont d'écorce de *Bouleau*, laquelle se leve ordinairement en Hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres sont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique souvent une seule écorce ne suffise pas. Le fond est pourtant d'une seule piece auquel les Sauvages sçavant coudre si artistement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une seule écorce. Ils sont garnis ou de clisses ou de varangues d'un bois de cédre presque aussi leger que le liége. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu, l'écorce celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans lesquels sont enchassées les pointes de varangues, & où les huit barres qui le lient & le traversent sont attachées. Ces bâtimens ont 20. pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de longueur & quatre & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent ; il faut

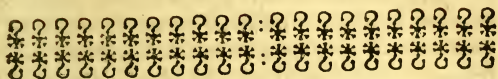
avouër, qu'ils sont en récompense bien incommodés, par leur fragilité; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de les décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte: car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les traîner dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gaignoit terre lorsque le vent s'élève. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieues d'une Isle à l'autre; mais c'est toujours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres & sur tout les Pelletries qui sont la principale marchandise, pour peu qu'elles fussent mouillées. Il est vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais

il faut un tems à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui soient propres pour ces sortes de voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbes de vent contenus de Nord-Oüest au Nord-est, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vite, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y observe. Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis, voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petites Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides; & ils sont assis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils se servent sont faites de bois d'étable de la maniere que vous les voyez ici dépeintes. La péle de la Rame à 20. pouces de longueur, six de largeur, & quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, & c'est ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni prouë; ils sont également taillez en pointe devant & derriere; ils n'ont

ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres sans interruption. Ils coutent ordinairement quatre-vingt écus. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui dans lequel je m'embarque en a coûté quatre-vingt-dix. Il est vrai qu'il est de franc Bouleau, & même des plus grands dont on se serve. On m'apprend aujourd'hui que Mr. de la Barre leve des Milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Isle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoisines toutes prêtes à marcher.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 20. Juin 1684.



L E T T R E V I I .

Qui contient une ample description du Fleuve Saint Laurent, depuis le Monreal jusqu'au premier grand Lac de Canada. Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort Frontenac & de son utilité. Entreprise de Mr. de la Barre Gouverneur General contre les Iroquois. Son accommodement, ses harangues & les réponses.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la relation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit pas trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Louis*, petit Cataracte si violent, qu'on fut contraint de se jeter dans

l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & après avoir vogué douze lieuës ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de S. Louis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut débarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë delà. Il est vrai qu'on les auroit encore pû traîner en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au-dessus du *Cataracte du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embaras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en traînant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cents pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au-dessus dans le *Lac Saint François*, à qui l'on donne vingt lieuës de circonference, & l'ayant traversé, nous trouvâmes des courans aussi forts que les précédens. Sur tout le *Long Saut*, où l'on fit un portage d'une demie lieuë. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fâmes obliger de traîner encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin après avoir essuyé bien des fatigues à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galote*, d'où il ne restoit

plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quitterent leurs perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang : L'incommodité des *Maringouïns*, que nous appellons en France des coulins, & qui se trouvent à ce qu'on dit, en tous les pais de *Canada*, me semble la plus insupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer ; & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le remede est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, après-quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & si large qu'on veut) d'un grand linceüil, qui traînant à terre de tous côtez, empêche ces insectes d'entrer. Dès que nous fûmes débarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes, commença à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fîmes des réparations considérables, & ces trois bâtimens furent radoublez & appareillez en fort peu de tems. Ce Fort carré avoit de grandes courtines flanquées de six petits bastions ; ces flanes n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient si basses,

qu'on y auroit pû facilement grimper fans échelles. Le Sr. de la Salle (à qui le Roi en avoit accordé la propriété comme à ses hoirs & ayant cause après la conclusion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce, il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises ; car leurs Villages n'étant pas bien éloignés du Lac, il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot, que de les transporter à la *Nouvelle York* par terre. Je croi ce Fort insoutenable en tems de guerre, à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé, où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François, sans autre arme que des cailloux. Imaginez-vous, Monsieur, qu'en l'espace de vingt lieuës le long du Fleuve, la rapidité de ses eaux est si violente, qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué, il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade, & particulièrement sur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher, & pour courir dans les broussailles comme en rase Campagne. Si nous avions le même talent, vous pourriez me répondre qu'en faisant marcher cinq ou six cens hommes par terre

pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre : Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y seroient toûjours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort : Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeouffe* & *Quenté*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieuës, nous accablèrent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreüils, de poulets d'Inde, aussi-bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leur donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Aoust y fut tellement incommodé, qu'au jugement de son Medecin sa fièvre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fièvres intermittentes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violens, que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accez : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espece de sérosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le Medecin de *Mr. de la Barre*, à mon avis aussi peu sçavant qu'Hippocrate, Galien & cent mille au-

tres sur la véritable cause des fièvres, voulant soutenir qu'il connoissoit la cause de celles-cy, s'ingera de l'attribuër aux mauvaises qualitez de l'air & des alimens. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la saison donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité suffisante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'insectes & de petits corps impurs qu'on devoit par la fatale nécessité de respirer, ce qui pouvoit causer du desordre dans la nature. Il ajoûtoit à cela que l'eau de vie & les viandes salées aigrissant le sang, cette aigreur causoit une espece de coagulation du chile & du sang, lors qu'ils se mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaississoit & l'empêchoit de passer dans le cœur aussi vite que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire, qui n'est autre chose que la fièvre. Mais il me semble que son système est un peu Iroquois, car sur ce pied-là personne n'eût dû en être exempt: Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens, n'en furent point attaquez, mais seulement les gens de milice, qui n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligés de se jeter sans cesse à l'eau pour traîner leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve: Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs

* Piquer de fonds. Voyez ma dernière Lettre.

tout-à-fait excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vraisemblablement des révolutions dans la nature, qui produisirent les fièvres dont je parle, s'il est vrai, comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est.*

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vingt jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échoïer. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, qu'en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviere de la Famine, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit-là par un Canot que Mr. Dulhut étoit parti de *Missilimakinas*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extrêmement réjoui Mr. de la Barre, s'il eut eu moins de maladie. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prévoyoit le méchant succès, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné les suites & considéré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. Dul-

but, pour lui faire sçavoir, en quelque endroit qu'on le trouvât, qu'il eût à renvoyer au plutôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçut cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent si mécontents, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Française. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très-consideré des *Iroquois* (qu'ils appellent *Akouessan*, c'est-à-dire la Perdrix) pour aller aux Villages des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieues de la Riviere où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réussit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus considerables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeunes Guerriers. Dès qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites faumonées, dont la pêche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même temps à ce Chef, qu'il se réjoüissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler après qu'il auroit pris quelques jours de repos. Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le*

RPJCB



Canoes et bateaux de l'Armée

Rivière de la Famine

Cabane de ses Iroquois

CAMPEMENT
DE M^R
DE LA BARRE

Officiers François *2 interpretes* *Officiers François*

M^R de la Barre.

Calumet de Paix

Cohiere de Porcelaine.

LA GRAN GULA

Cortège de la Grangula assis sur le Cal

Lac de Frontenac

Gens des Milices et des

Moine leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au Fort de Frontenac, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Général. Mais par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoisé n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, se glissant la nuit le long de nos tentes, entendoient tout ce qui s'y disoit, & par cette finesse découvroient les misteres qu'on prétendoit leur cacher. Deux jours après leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. de la Barre qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde se rangea & se plaça de la manière qu'il est ici designé.

La *Grangula* qui étoit assis à la manière Orientale à la tête des siens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'attention au discours suivant, prononcé par nos Interprètes; mais comme vous n'y sçauriez presque rien comprendre sans l'explication de ce Calumet, dont il y est parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'est.

Le Calumet de Paix est une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a quatre ou cinq pieds de long. Le corps du Calumet a huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure est à peu près comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges sont les plus en vogue & les plus estimez. Les Sauvages s'en servent, pour les Négociations, pour les affai-

res politiques, & sur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en sûreté dès qu'on porte ce Calumet à la main; Il est garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur sur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de six pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine, qui sont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer, entre la *Nouvelle York* & la *Virgine*. Ces grains sont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils sont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même manière, à des fils à côté les uns des autres. On ne sçauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers, qui servent de contracts & d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un siecle ceux qu'ils ont reçu de leurs voisins; & comme chacun a sa marque différente, on apprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils signifient, après lequel siecle ils s'en servent à de nouveaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que les cinq

Nations Iroquoises contrevenoient depuis ce long-temps à la paix, m'a ordonné de me ce transporter ici suivi d'une escorte, & d'en- ce voyer *Akoueffan* au Village des *Onnonta- ce gues*, pour engager les principaux Chefs à ce s'approcher de mon Camp. L'intention de ce ce grand Monarque est que nous fumions toi ce & moi ensemble dans le grand *Calumet* de ce paix; pourvû que tu me promettes au nom ce des *Tsonnontouans, Goyoguans, Onnontagues, ce Onnoyoutes & Agniés*, de donner une entie- ce re satisfaction & dédommagement à ses su- ce jets, & de ne rien faire à l'avenir, qui puisse ce causer une fâcheuse rupture. ce

Les *Tsonnontouans, Goyoguans, Onnonta- ce gues, Onnoyoutes & Agniés*, ont pillé, rui- ce né & mal-traité tous les Coureurs de bois, ce qui alloient en traite chez les *Illinois*, chez ce les *Oumamis* & chez les autres peuples en- ce fans de mon Roi. Or comme ils ont agi en ce ces occasions contre les Traitez de la Paix ce concluë avec mon Prédecesseur, je suis char- ce gé de leur en demander réparation, & de leur ce signifier qu'en cas de refus ou de recidive à ce ces pillages, j'ai ordre exprés de leur dé- ce clarer la Guerre. ce

*Ce Colier * affermit ma parole.*

Les guerriers des cinq Nations ont intro- ce duit les *Anglois* dans les Lacs du Roi mon ce Maître, & chez les Peuples ses enfans, pour ce détruire le Commerce de ses Sujets, & pour ce

* *Affermit* est la phrase Iroquoise, au lieu de garantir.

» obliger ces Nations à se soustraire de l'obeïssance qu'elles lui doivent. Ils les y ont menez, malgré les défences du précédent Gouverneur de *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les risques où ils s'exposoient les uns & les autres. Je veux bien oublier ces demarches, mais si pareille chose arrive dorénavant, j'ai ordre exprés de vous déclarer la Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs incursions barbares chez les *Illinois* & chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hommes, femmes & enfans; pris, lié, garroté & emmené un nombre infini de Sauvages de ces deux Nations, qui se croyoient bien assurez dans leurs Villages au milieu de la paix. Ces Peuples qui ne sont enfans de mon Roi doivent cesser d'être vos esclaves. Il faut leur rendre la liberté & les renvoyer au plus vite dans leur país, & si les cinq Nations refusent de le faire, j'ai ordre exprés de leur déclarer la Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Voila ce que j'avois à dire à la *Grangula*, à qui je m'adresse pour rapporter aux *Tsonnotouans*, *Goyogouans*, *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agniés*, la déclaration que le Roi mon Maître m'a commandé de leur faire. Il ne veut pas qu'ils l'obligeassent d'envoyer une forte Armée au Fort de * *Cataracony* pour en-

* Appellé Fort Frontenac par les François.

treprendre une Guerre qui leur seroit fatale. Il seroit encore fâché que ce Fort, qui est un ouvrage de Paix, servit de prison à vos Guerriers. Il faut empêcher de part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les François qui sont frères & amis des cinq Nations, ne troubleront jamais leur repos, pourvû qu'elles donnent la satisfaction que je leur demande, & que les Traitez de Paix soient de formais observez exactement. Je serois au desespoir que mes paroles ne produisissent pas l'effet que j'en attends; car je serois alors obligé de me joindre au Gouverneur de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du Roi son Maître, m'aideroit à brûler les cinq Villages, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monsieur, le contenu de la Harangue de Mr. de la Barre.

Ma digression est finie : Je reprends le fil de ma Relation. L'Interprète de Mr. de la Barre ayant cessé de parler, la *Grangula* qui pendant ce discours ne regardoit que le bout de sa pipe, se leva, & après avoir fait cinq ou six tours dans le Cercle composé de Sauvages & de François, il revint en sa place & se tint debout en parlant à ce General, qui étoit dans son fauteuil. Ensuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

Onnontio, je t'honore; tous les Guerriers qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton

» Interprete a cessé ton discours, je m'en vai
 » commencer le mien, ma voix court à ton
 » oreille, écoute mes paroles.

» *Onnontio*, il faloit que tu crusses en par-
 » tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil eût
 » embrazé les Forêts, qui rendent nos païs
 » inaccessibles aux François, ou que le Lac les
 » eut tellement inondez que nos Cabanes se
 » trouvant environnées de ses eaux, il nous fut
 » impossible d'en sortir. Oüi, *Onnontio*, il faut
 » que tu l'ayes crû, & que la curiosité de voir
 » tant de païs brûlez ou submergez t'ait porté
 » jusqu'ici. T'en voila maintenant desabusé,
 » puisque moi & mes Guerriers venons ici t'as-
 » surer que les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *On-*
 » *nontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont pas
 » encore peri. Je te remercie en leur nom, d'a-
 » voir raporté sur leurs Terres ce Calumet de
 » paix que ton prédécesseur a reçu de leurs
 » mains. Je te felicite en même temps d'avoir
 » laissé sous la terre la hache meurtriere qui a
 » rougi tant de fois du sang de tes François.
 » Ecoute, *Onnontio*, je ne dors point, j'ai les
 » yeux ouverts, & le Soleil qui m'éclaire, me
 » fait decouvrir un grand Capitaine à la tête
 » d'une troupe de Guerriers qui parle en som-
 » meillant. Il dit qu'il ne s'est approché de ce
 » Lac que pour fumer dans le grand Calumet
 » avec les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit
 » au contraire que c'étoit pour leur casser la
 » tête, si tant de vrais François ne s'étoient
 » affoiblis.

Je voi qu'Onnontio rêve dans un Camp de ce malades, à qui le grand Esprit a sauvé la vie ce par des infirmités. Ecoute, Onnontio, nos ce femmes avoient pris les Cassetêtes, nos enfans ce & nos vicillards portoient l'arc & la flèche ce à ton Camp, si nos Guerriers ne les eussent ce retenus & desarmez lorsque ton Ambassa- ce leur Akouessan parut à mon Village: ç'en est ce fait, j'ai parlé. ce

Ecoute, Onnontio, nous n'avons pillé d'au- ce tres François que ceux qui portoient des fu- ce sils, & de la poudre & des bales aux Ouma- ce mis & aux Illinois nos ennemis, parce que ce ces armes nous auroient pû couter la vie. Nous ce avons fait comme les Jesuites, qui cassent ce tous les barils d'eau de vie qu'on porte dans ce nos Villages, de peur que les yvrognes ne ce leur cassent la tête; nos Guerriers n'ont point ce de Castors pour payer toutes les armes qu'ils ce ont pillez, & les pauvres vicillards ne crai- ce gnent point la guerre. ce

Ce Colier contient ma parole.

Nous avons introduit les Anglois dans * ce nos Lacs pour y trafiquer avec les Outaouas ce & les Hurons. De même que les Algonkins ce ont conduit les François à nos cinq Villa- ce ges pour y faire un Commerce que les An- ce glois disent leur appartenir. Nous sommes nez ce libres, nous ne dépendons † d'Onnontio non ce

* Ils prétendent que les Lacs leur appartiennent.

† Onnontio, c'est le Gouverneur General de Canada.

» plus que de * *Corlar*, il nous est permis d'al-
 » ler où nous voulons, d'y conduire qui bon
 » nous semble, d'acheter & vendre, & à qui il
 » nous plaît. Si tes Alliez sont tes esclaves ou
 » tes enfans, traite-les comme des esclaves, ou
 » comme des enfans, ôte leur la liberté de ne
 » recevoir chez eux d'autres gens que les tiens.

Ce Colier contient ma parole.

» Nous avons cassé la tête aux *Illinois* & aux
 » *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les Arbres
 » de Paix qui servoient de limites à nos Frontie-
 » res. Ils sont venus faire de grandes chasses de
 » Castors sur nos terres, ils en ont entiere-
 » ment enlevé † & mâles & femelles, contre la
 » coûtume de tous les Sauvages. Ils ont attiré
 » les *Chaouanons* dans leurs païs & dans leur
 » parti. Ils leur ont donné des armes à feu, après
 » avoir médité de mauvais desseins contre nous.
 » Nous avons moins fait que les *Anglois* & les
 » *François*, qui sans droit ont usurpé les terres
 » qu'ils possèdent sur plusieurs Nations qu'ils
 » ont chassées de leur païs pour bâtir des Vil-
 » les, des Villages & des Forteresses.

Ce Colier contient ma parole.

» Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle des
 » cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'elles te
 » répondent. Ouvre encore l'oreille pour enten-
 » dre ce qu'elles te font sçavoir.

* *Corlar*, c'est le Gouverneur General de la nou-
 » velle *Yorc*.

† C'est un crime Capital parmi les Sauvages de
 » détruire tous les Castors d'une Cabane.

Les *Tsonnontouans*, les *Goyogouans*, les *ce*
Onnontagues, les *Onnoyoutes* & les *Agniés* *ce*
 disent, que quand ils * enterrerent la hache à *ce*
Cataracouy, en presence de ton prédecesseur, *ce*
 dans le centre du Fort, ils planterent au mê- *ce*
 me lieu l'Arbre de Paix pour y être soigneuse- *ce*
 ment conservé : qu'au lieu d'une retraite de *ce*
 Guerriers, ce poste ne seroit plus qu'une re- *ce*
 traite de Marchands : Qu'au lieu d'armes & *ce*
 de munitions qu'on y transportoit, il n'y au- *ce*
 roit que des Marchandises & des Castors qui *ce*
 pourroient y entrer. Ecoute, *Onnontio*, prend *ce*
 garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de *ce*
 Guerriers que celui qui paroît ici, se trou- *ce*
 vant enfermé dans un si petit Fort, n'étouffe *ce*
 cet Arbre. Ce seroit dommage qu'ayant si ai- *ce*
 sément pris racine, on l'empêchât de croître *ce*
 & de couvrir un jour de ses rameaux ton païs *ce*
 & le nôtre. Je t'assure, au nom des cinq Na- *ce*
 tions, que nos Guerriers danseront sous ses *ce*
 feuillages la danse du Calumet : qu'ils † de- *ce*
 meureront tranquilles sur leurs nattes, & *ce*
 qu'ils ne déterreronnt la hache pour couper *ce*
 l'arbre de la Paix, que quand leurs freres *ce*
Onnontio & *Corlar*, conjointement ou sépa- *ce*
 rément, se mettront en devoir d'attaquer *ce*
 les païs dont le *grand Esprit* a disposé en *ce*
 faveur de nos ancêtres. *ce*

* Chez eux enterrer la hache, c'est-à-dire faire la
 Paix, & la déterrer c'est faire la Guerre.

† Demeurer sur la natte, cette phrase signifie con-
 server la Paix.

» Ce Colier contient ma parole , & cet autre
 » le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné,
 Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. le *Moine* , il lui dit.

» *Akouessan* prens courage , tu as de l'esprit ,
 » parle , explique ma parole , n'oublie rien , dis
 » tout ce que tes freres & tes amis annoncent à
 » ton Chef *Onnontio* par la voix de la *Grangula*
 » qui t'honore , & t'invite à recevoir ce present
 » de Castors , & à te trouver tout à l'heure à
 » son festin.

» Ces presents de Castors sont envoyez à *On-*
 » *nontio* de la part des cinq Nations : la *Gran-*
 » *gula* finit ici.

Dés que l'*Iroquois* eut cessé de parler , Mr. le *Moine* & les *Jesuites* qui étoient presens , expliquerent sa réponse à Mr. de la *Barre* , qui rentrant dans sa tente , se mit à pester comme il faut , jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos*. Ce Sauvage régala plusieurs François , après avoir dansé à l'*Iroquoise* le prélude du festin. Au bout de deux jours ayant repris la route de son pais , suivi de ses Guerriers , nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal*. Dés que ce General fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient , tous les Canots se disperserent ; c'étoit à qui feroit le plus de diligence , car toutes ses Milices s'en allerent à la débâdade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne se quitterent point , parce que nous étions

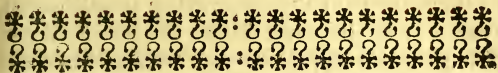
tant Officiers que Soldats dans des Bâteaux plats de planches de sapin , qu'on avoit construit expressément pour nos Troupes. J'aurois bien souhaité de descendre toutes les chûtes d'eau , les cascades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté , car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infailible à ces passages pleins de boiïillons & de rochers , & où les Canots sautent à peine lors qu'ils sont chargez. On n'avoit jamais ouï dire qu'aucun Bâteau eut encore monté ni descendu ces dangereux précipices ; cependant il falut risquer le paquet , chacun étant fort embarrassé de sa contenance , & si nous n'eussions engagé plusieurs Canoteurs de sauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (après avoir dressé nos Soldats à ramer tantôt à droit , tantôt à gauche , & à scier quand l'occasion le requerroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous , Monsieur , que les courans vont presque aussi vîte qu'un boulet de canon , & qu'il faut éviter des rochers sur lesquels on seroit porté si on donnoit un faux coup d'aviron , car on descend en zigzague pour suivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez perissent quelquefois en ces lieux-là ; mais si ces risques sont grands , on a en récompense la satisfaction de faire bien du chemin en peu de temps , cela est si vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galeta* en cette Ville , quoique nous traversâmes les deux petits Lacs

dont je vous ai parlé, où l'eau est presque dormante. Dès que nous eûmes mis pied à terre, on nous aprit que Mr. le Chevalier de Callières étoit venu relever Mr. Perrot, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu plusieurs démêlez avec Messieurs de Frontenac & de la Barre, comme je vous l'expliquerai lors que j'en serai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre General d'avoir si mal réüssi. On dit hautement qu'il vouloit favoriser & couvrir la marche de plusieurs Canots pleins de Castors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille faussetez contre lui, les gens d'Eglise & de Robe le diffament par leurs écrits. Cependant tout ce qu'on lui impute est faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire presentement que Messieurs de Hainaut, Montortier, & Durivan, Capitaines de Vaisseaux, sont arrivez à *Quebec*, pour y passer l'hiver, & lui servir de Conseillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire jusqu'au Printems prochain, parce que les derniers Vaisseaux qui doivent repasser cette année en France sont prêts à faire voile.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.



LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zèle indiscret des Prêtres, Seigneurs de cette Ville. Description de Chamblis, De la décente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur commerce, & comment il se fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'apprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. de la Salle pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire votre curiosité de sçavoir à quoi j'ai passé mon temps depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dès que Mr. de Callieres fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs, de couper & d'apporter de gros pieux de quinze pieds

de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue; & j'ai passé le reste du temps ici bien desagrément. On n'y scauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouer, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le Prêche publiquement en Chaire. Son zèle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne scauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avoué qu'ils sont ridicules en leurs manieres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent, pour les démasquer & les accabler d'injures; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient après les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tyrannie, sans pester contre le zèle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le Roman d'avantures de Pe-

trone, que j'estimois plus que ma vie ; parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feuillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eût retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulent Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détachèrent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce temps que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës de circonférence, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demie de longueur, dont il se forme une Riviere qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de Saint *Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatrième lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis*, les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirés chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au-dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *Saint Sacrement* ;

par lequel on peut aller facilement à la nouvelle York, en faisant un portage de deux lieues jusqu'à la *Riviere du fer*, qui se décharge dans celle de *Manathe*. Je vis passer secrettement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Castors, qu'on prétendoit y être envoyez par *Mr. de la Barre*. Ce Commerce clandestin est expressement défendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent, moins que les Anglois ne les achètent à leurs Colonies. Le petit Fort qui est situé au pié du Faut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'étant que de simples palissades, ne sçauroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyage qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, sont fort exposez aux courses des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible Forteresse; j'y sejournai un mois & demi, ensuite je revins ici, où *Mr. de la Barre* arriva quelques jours après, accompagné de Messieurs de *Henaut*, *Montortier* & du *Rivan*. Je vis débarquer presque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pesant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots *Ontaouas* & *Hurons*, qui descendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire une amplete à meilleur marché qu'en leur propre país de *Missili-*

makinac, situé sur le rivage du *Lac des Hurons*, à l'embouchure de celui des *Illinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Premierement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe, tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur General une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fontüeil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le visiter, & ce renouveler en même temps avec lui l'ancienne amitié; que le principal motif de leur voyage est celui de procurer l'utilité des François, parmi lesquels il s'en trouve qui n'ayant ni moyen de trafiquer, ni même assez de force de corps pour transporter des Marchandises le long des Laes, ne pourroient manier de Castors, si ses freres ne venoient eux-mêmes faire le trafic dans les Colonies Françaises; qu'ils sçavent bien le plaisir qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par rapport au profit que ces mêmes habitans en retirent; que ces peaux étant estimées en France, & au contraire les Marchandises qu'on leur troque étant de petite valeur, ils veulent témoigner aux François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de

» ce qu'ils recherchent avec tant d'empresse-
 » ment. Que pour avoir le moyen d'en apor-
 » ter davantage une autre année, ils font ve-
 » nus prendre en échange des fusils, de la pou-
 » dre & des balles, pour s'en servir à faire des
 » chasses plus abondantes, ou à tourmenter les
 » *Iroquois*, en cas qu'ils se mettent en devoir
 » d'attaquer les habitations Françaises; &
 » qu'enfin pour assurer leurs paroles, ils jettent
 » un colier de porcelaine avec une quantité de
 » Castors au *Kitchi Okima* dont ils demandent
 » la protection, en cas qu'on les vole ou qu'on
 » les maltraite dans la Ville.

Le discours fini, l'Orateur reprend sa place
 & sa pipe, pendant que l'Interprète en expli-
 que le contenu au Gouverneur, qui leur ré-
 pond ordinairement en termes civils, sur tout
 quand le don gratuit est un peu fort. Il leur
 fait de même un présent de peu de chose, en-
 suite les Sauvages se levent, & s'en retournent
 à leurs Cabanes pour se préparer à faire l'échange.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter
 ses peaux par ses Esclaves chez les Marchands
 qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils
 demandent. Tous les habitans de cette Ville
 ont permission de faire ce Commerce, il n'y a
 que celui du vin & d'eau de vie qui soit def-
 fendu, parce que la plupart de ces Sauvages
 ayant des Castors de reste, après avoir fait leur
 amplette, boivent excessivement, & tuent en-
 suite leurs Esclaves. Ils se querellent, se battent,
 se mangent le nez & se tueroient infalliblement,

si ceux qui détestent ces sortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la flèche à la main tout-à-fait nuds. Les femmes les plus scrupuleuses portent leur éventail sur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aspect de si vilaines choses; mais ces drôles qui connoissent aussi bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandise de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'histoire du país, que la constance & le merite de plusieurs Officiers ne scauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'est moins *per in gusto*, que *per la curiosità*; car enfin ils ne sont ni galans ni capables d'attachement. Quoi qu'il en soit, l'occasion dans un tel cas est d'autant plus pardonnable qu'elle est rare. Dès qu'ils ont fait leurs amplettes ils prennent congé des Gouverneurs, ensuite ils s'en retournent en leurs país par la Riviere des *Ontaonas*. Au reste ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous scaurez que dans ce temps-là tout le monde devient Marchand.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal le 18. Juin 1685.



LETTRE IX.

Qui contient une description du Commerce de Monreal. Arrivée de Mr. le Marquis de Denonville avec des Troupes. Rapel de Mr. de la Barre. Description curieuse de certains Congez pour le commerce des Castors dans les pais lointains.

M O N S I E U R ,

Il y a trois semaines que j'ai reçu vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi-tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau de France. Vous voudriez sçavoir, dites-vous, en quoi consiste le commerce de la Ville de *Monreal*, le voici. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent-là les Marchandises sèches, les vins, & les eaux-de-vie, sont en très-petit nombre, mais elles font plusieurs Voyages

durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de l'Isle de *Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leur amplete à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Élan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomb, & autres necessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très-peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveille pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du pais le trouvent exorbitant, ils encherissent leurs denrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'économie, pour subvenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dentelles de haut prix.

Mr. le *Marquis de Denonville* est venu en qualité de Gouverneur General relever Mr. de *la Barre*, que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Estant sur les lieux, vous sçavez mieux que moy

que Mr. de *Denonville* étoit Mestre-de-Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France suivi de quelques Compagnies de Marine, avec Madame son épouse & sa famille : Madame sa femme n'ayant point été effrayée par les risques & par les incommoditez d'un si long & si pénible voyage. Il est arrivé à *Monreal* après avoir séjourné quelques semaines à *Quebec* : Il a amené cinq ou six cens hommes de Troupes réglées, & renvoyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo*, Capitaines de Vaisseaux & de Compagnie, avec plusieurs autres Officiers. Ce General a dispersé les troupes en diverses Côtes pour y passer l'Hyver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'est éloigné de *Monreal* que de trois lieuës : J'y suis depuis quinze jours, & selon toutes les apparences, à la solitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zélé d'un simple Prêtre à esfluyer en cas de Bal, de Jeu, & de Festin. On vient de me dire que le General a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Generaux passent ordinairement l'Hyver. Les mêmes Sauvages, dont je vous ay parlé dans ma dernière, ont rencontré des *Iroquois* sur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois se préparoient à transporter à leurs Villages, situez à *Missili-*

makinac, de meilleures Marchandises & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands, qui perdroient en ce temps-là considérablement. Car il faut que vous sçachiez que le *Canada* ne subsiste que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le país en souffriroit, par rapport à la ruine totale de certains Congez dont il est à propos de vous donner l'explication.

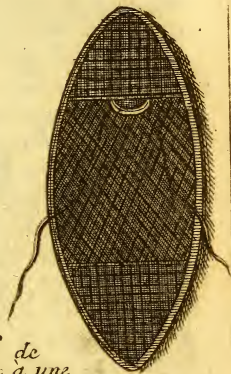
Ces Congez sont des permissions par écrit, que les Gouverneurs Généraux accordent par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des Marchandises dans ces Lacs. Le nombre en est limité à vingt-cinq par année, quoy qu'il y en ait davantage d'accordez, Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de la vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de Marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi congé, peut le faire valoir soi-même, ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus, & les Marchands ont coûtume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voya-

ges qu'ils sont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits considerables. Le terme ordinaire est d'une année, & quelquefois plus. Les Marchands mettent six hommes dans les deux Canots stipulez dans ces congez, avec mille écus de Marchandises propres pour les Sauvages, qui sont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne sont vendues argent comptant à la Colonie. Cette somme de mille écus rapporte ordinairement au retour du voyage sept cens pour cent de profit, quelquefois plus, quelquefois moins; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air; ainsi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandises, trouvent après avoir fait la traite assez de Castors de ce provenu pour en charger quatre: Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Castor, c'est-à-dire quarante chacun, chaque paquet valant cinquante écus; ce qui fait en tout au retour du voyage la somme de huit mille écus. Voici comment on en fait la répartition. 1. Le Marchand retire en Castors de ces huit mille écus de Pelleteries, le paiement du congé que j'ai fait monter à six cens écus, celui des marchandises qui va à mille écus. Ensuite sur les 6400. de surplus, il prend quarante pour cent pour la * *Bomerie*; ce qui fait encore 2560. écus. Après-quoi le reste est partagé entre les cinq Coureurs de bois, qui n'ont assurément pas volé les six cens écus,

* *Bomerie* prêt à grosse aventure.



11.^e Raquettes



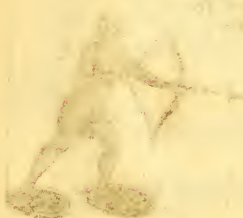
BRAYER

Est un morceau, d'Étoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derrière





RPJOB



ou à peu près , qui reste à chacun d'eux , car leur travail est inconcevable. Au reste , vous remarquerez que le Marchand gagne , outre cela , vingt-cinq pour cent sur ces peaux de Castors , en les portant au Bureau des Fermiers Généraux où les prix des quatre sortes de Castor est fixé. Car s'il vendoit ces Pelleteries à quelque autre Marchand du pais argent comptant , il ne seroit payé qu'en monnoye courante du pays , qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* , où elles sont payées en livres de France qui valent vingt sols , au lieu que la livre de Canada n'en vaut que quinze. Il faut que vous preniez garde que c'est seulement sur les Castors où l'on profite de vingt-cinq pour cent , qu'on appelle ici de *Benefice* ; car si l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* quatre cens livres de *Canada* en argent , & qu'on porte la lettre de change en France , son correspondant n'en payera que trois cens de *France* , qui est la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année-ci , qui nous a donné un commencement d'Automne assez froid. Les Vaisseaux de *Quebec* doivent en partir à la my-Novembre , selon la coûtume ordinaire.

Je suis , Monsieur , vôtre , &c.

A Boucheville le 2. Octobre 1685.



LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni, à la place de Mr. de Meules, rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes, & des chasses des Orignaux, avec une description de ces animaux.

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore reçu de vos nouvelles cette année-cy, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine; il y vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canadas* que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préféré son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guère de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû faire quelque sorte de Commerce couvert; cependant il n'a fait de tort

à personne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui seroient morts de faim sans son secours. Ce nouvel Intendant est d'une des plus Illustres Maisons de Robe qui soient en France. On dit qu'il est très-honnête homme, & que Madame son épouse est une Dame d'un mérite distingué. Il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le recensement des Habitans de cette *Isle* & des Côtes circonvoisines. C'est apparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'est rien passé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce tems-là à la chasse des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit plusieurs fois que j'apprenois le langage. Cette chasse se fait sur les néges, avec des *Raquettes* telles que vous les voyez dessinées sur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur; le tour de la *Raquette* est de bois fort dur d'un pouce d'épaisseur, qui retient les mailles de la maniere que celles dont on se sert pour jouer à la paume, à la reserve que celles-ci sont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'*Orignaux*. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent; afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides & plus stables. Le trou qui est à l'endroit où vous découvrez ces deux courroyes, est le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces li-

gatures qui font deux trous au-dessus du talon, le pied soit fermé par le bout, qui à chaque pas qu'on fait sur la neige s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vite avec ces machines sur la neige qu'on ne feroit avec des souliers sur le chemin batu. Elles sont si nécessaires qu'il seroit impossible, non seulement de chasser & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de neige pendant l'hiver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieues dans les bois pour faire la chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaisir. L'Original est un espece d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du muse, de la queue & d'un grand bois plat qui pese jusques à 300. livres, & même jusqu'à quatre cens, s'il en faut croire les gens qui en ont vû de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches. Le poil de l'Original est long & brun, sa peau forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles, dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en Eté trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'animaux s'atroupent or-

dinairement à la fin de l'Automne , & la bande grossit au commencement du Printems , lorsque les femelles sont en rut , ensuite ils se séparent. Voici comment nous fîmes cette chasse. Premièrement , nous allâmes jusqu'à quarante lieuës au Nord du Fleuve *Saint Laurent* , où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieuës de circuit , au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres , après avoir ôté la nége qui couvrit le terrain où nous fîmes nos cabanes. Nous tuâmes , en chemin faisant , autant de lièvres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dès que nous eûmes cabané , quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux , les uns vers le Nord & les autres vers le Midi , jusqu'à deux ou trois lieuës du cabanage. Lors qu'ils avoient découvert des pistes fraîches , un d'eux se détachoit pour nous en donner avis , afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelquefois une lieuë ou deux ces mêmes pistes ; ensuite nous trouvois cinq , dix , quinze ou vingt Orignaux ensemble , qui conjointement ou séparément prenoient la fuite , & s'enfonçoient dans la nége , jusqu'au poitrail. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus , causé par un temps humide suivi de gélée , nous les joignons après un quart de lieuë de poursuite , mais si elle étoit molle ou fraîchement tombée , nous étions obligez de les poursuivre trois ou quatre lieuës sans les attraper , à moins que

les chiens ne les arrêtaient dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fusil, quelquefois ils entrent en fureur & viennent à la charge sur les Sauvages, qui se couvrent d'un arbre pour se garantir de leurs pieds, avec lesquels ils les foulent jusqu'à les écraser. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes sur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les esclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le sang d'eau-de-vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour résister au grand froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pas sans raison, car nous étions contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout autour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut servir de provision, l'on ne songe guere à s'écarter; mais quand elle est finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chasse jusqu'à ce que les néges & les glaces se fondent. Dès que le grand dégel commence, il est impossible d'aller loin; on se contente de tuer des Lièvres, & des Perdrix, qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres sont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans, qu'on coût facilement les unes aux autres, ensuite on couvre les coûtures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours, on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Mon-

sieur , en quoi mon divertissement a consisté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reste nous avons pris soixante-six Orignaux , & nous en aurions pû massacrer deux fois autant si nous eussions fait une chasse d'interêt , c'est-à-dire expressement pour les peaux. On les prend l'Eté de deux manieres , quoi qu'avec bien de la peine , soit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres sur quelque passage qu'on a environné de broüssailles , soit à coups de fusil , par surprise , en s'approchant d'eux par le dessous du ventre , en rampant comme un serpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'Eté & l'Hiver de la même maniere que les Orignaux , à la reserve que le *Caribou* , qui est une espece d'âne sauvage , s'échape facilement par la largeur de ses pieds , lors que la nége est un peu dure ; au lieu que l'Original est alors presque aussi-tôt forcé que levé. Au reste j'ai pris un tel goût pour la chasse , que j'ai resolu de ne faire autre métier pendant que j'en aurai le loisir : Les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chasses moins penibles & plus agreables.

Je suis , Monsieur , vôtre , &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.



LETTRE XI.

*Qui contient une autre chasse curieuse
de divers animaux.*

M O N S I E U R ,

Vous vous plaignez de n'avoir reçu l'an passé qu'une seule de mes lettres du 8. Juillet, en m'assurant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été renduë. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaisir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre souvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaisir, je vois que vous prenez goût à la chasse curieuse des Orignaux, & que vous serez ravi d'apprendre celles que j'ai depuis ce temps-là. Cette curiosité est digne d'un aussi grand chasseur que vous; mais je ne sçaurois vous parler de celle des Castors dont vous seriez bien aise d'être informé, car je ne sçai pas encore la maniere dont on les prend, si ce n'est par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chasse en Canot sur quelques Rivières,

vieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoissoient parfaitement bien les lieux propre à prendre les oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commençâmes à nous poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de circuit, & après avoir dressé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes sur l'eau en differens endroits. Au reste, ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes & de Canards, sechées & remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche legere, qu'ils laissent flotter aux environs de cette hutte de feuillages où ils se renferment trois ou quatre, après avoir attaché leurs Canots. En cette posture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres oiseaux inconnus en Europe, dont on voit ici des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille, la tête levée, imitant si bien le naturel, viennent aussi-tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite ils se jettent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de l'eau. Nous nous lassâmes au bout de quinze jours de ne manger que des oiseaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles*, dont le nombre est si grand en *Canada*, que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus

d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiseaux que de feuilles; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des pais Septentrionaux pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu-là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournâmes. Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles*, & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux*, dont la chair est très-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Musqueux*, qui sont de petits animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de différence qu'elles ont d'avec celle des Castors; leurs testicules sentent si fort le musc, qu'il n'y a point de Civette ni de Gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le nez au vent; c'est ainsi que ces petits animaux se font découvrir par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Fouteriaux* qui sont de petites foïnes amphibies, se prennent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on appelle *Sifieurs*, parce qu'ils siflent au bord de

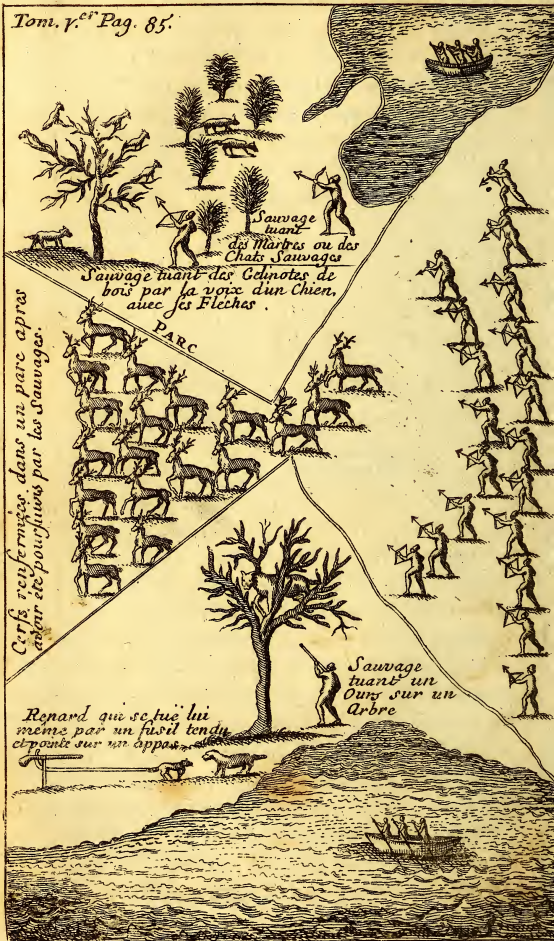
leur taniere pendant les beaux jours. Ils sont gros comme des Lièvres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en est très-curieuse par sa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaisir d'en ouïr siffler un par reprise une heure entiere; ensuite ils le tuèrent d'un coup de fusil. J'étois si ravi de voir tant d'especes d'animaux differens, qu'ils voulurent me donner le plaisir tout entier. Pour y réussir, ils chercherent avec soin des tanières de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieus de nôtre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous postâmes à la pointe du jour, ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques esclaves tenoient les chiens à une portée du mousquet derriere. Dès que les animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les Sauvages en même tems se jettant sur les tanières, les boucherent en appellant les chiens, qui les joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoiqu'il en fut sorti plusieurs autres; ils se défendirent vigoureusement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demie heure, mais à la fin ils furent étranglez. Ces animaux sont à peu près faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchans. Si les chiens montrent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en approcher, non plus que nous, se contentant de

japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. À la fin on l'assomma, on le jeta sur le feu pour brûler tous ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rôtir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si délicat que les gens du pais me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons & aux Perdrix. Après que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégoûté l'année précédente de la chasse des Orignaux, par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, ayant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celle dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à quinze ou seize lieues plus avant dans le pais; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit; qu'on y prenoit des loutres en quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, après avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieues de circuit, au bout duquel il s'en trouye un autre plus grand, sépa-

tez l'un de l'autre par un Isthme de cent cinquante pas. Nous cabanâmes à une lieuë de ce petit espace de terre ; & les Sauvages s'occupèrent , les uns à pêcher des *Truites* , & les autres à faire des pieges ou trapes pour prendre des *Loures* sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long , qui forment une petite Chambre , dont la porte est soutenüe par un piquet , au milieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la *Truite* est bien liée : lorsque la *Loutre* vient à terre & quelle voit ces appas , elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale pour avaler ce poisson ; mais à peine y touche-t'elle , que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas , venant à tomber , la porte lourde & pesante chargée de bois lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous séjournâmes en cet endroit-là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* , qu'en *Moscovie* ni qu'en *Suede*. Les meilleures qui ne valent pas ici deux écus , se vendent quatre ou cinq en France , & même jusqu'à dix , lors qu'elles sont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes , ils en donnerent la direction à leurs esclaves , qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac pour les visiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent ensuite à l'Isthme que je viens de vous dire , où je fus fort étonné de voir une espeece de parc

de pont d'arbres abatus les uns sur les autres entrelassez de broussailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit assez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoûtumé de faire en cet endroit-là de grandes chasses de Cerfs, & qu'après qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertissement. En effet, ils me menerent à deux ou trois lieuës de-là, par des chemins, à côté desquels je ne voyois que marais & étangs; & après s'être séparéz les uns d'un côté les autres de l'autre, chacun avec son chien, je vis passer & courir quantité de Cerfs qui alloient & venoient, cherchant des passages pour se sauver. Le Sauvage avec qui je demeurai, m'assura que nous étions les seuls qui ne seroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit posté sur le chemin le plus droit & le plus court. Il se presenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrousser chemin plutôt que de se précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû se retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de tems en tems, nous arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente-cinq, & si le Parc eût été mieux fermé, nous en tenions plus de soixante, car les plus legers sautèrent par dessus au lieu d'entrer dans le réduit. Le carnage fut grand, quoi que les femelles fussent

RPJCB



épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces animaux, qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit délicate que vers les côtes seulement. Ce ne fut pas la seule chasse que nous fîmes, car deux jours après nous allâmes à celle des Ours; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice-là, particulièrement celui de connoître les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, *voici un Ours*: Je lui demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache; ils me répondirent tous que tout cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la neige. Ils ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes; car après avoir donné quelques coups aux arbres où ils s'arrêtoient, l'animal sortant de son trou, se voyoit en même temps criblé de coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulièrement dans l'Automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les

pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soti-
 tiennent que c'est la chair la plus délicate qu'on
 puisse manger. Pour moi j'avoué qu'ils ont rai-
 son. Nous eûmes le plaisir en cherchant des
Ours de voir des Martres & des Chats sauvages
 sur des branches, auxquels animaux ils tirèrent
 à la tête pour conserver la peau. Mais ce que
 je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des
Gelinotes de bois, qui étant perchées à troupes
 sur les arbres se laissoient tuër les unes après
 les autres à coups de fusil sans branler; les Sau-
 vages les abattent ordinairement à coups de
 flèches; ils disent qu'elles ne valent pas une
 charge de poudre, qui peut arrêter un Orignal
 ou un Carib. J'ai fait cette chasse pendant l'hi-
 ver autour des habitations, usant d'une sorte de
 chien qui les sentant du pied de l'arbre se met
 à japer; alors je m'aprochois, & regardant sur
 les branches j'y découvrois ces Oiseaux. Le dé-
 gel étant survenu, je fis une partie avec quel-
 ques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës
 avant dans le Lac expressément pour le seul plai-
 sir de les voir battre des aïles. Je vous assure
 que c'est la chose du monde la plus curieuse,
 car on entend de tous côtez un bruit à peu près
 comme celui d'un tambour, qui dure une mi-
 nute ou environ. On est ensuite un demi quart
 d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'ap-
 proche vers le lieu d'où le bruit est venu, &
 ce même bruit recommençant, on avance tou-
 jours en s'arrêtant de temps en temps, jusqu'à
 ce qu'enfin on découvre sur un arbre abatu,

pourri & couvert de mousse, la malheureuse Gelinote qui appelle son mâle, en battant si fort les aîles l'une contre l'autre, qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'est toûjours sur le même arbre qu'elles battent constamment sans changer, commençant le matin à la pointe du jour, & ne finissant qu'à neuf heures, & le soir une heure devant le coucher du Soleil jusqu'à la nuit. Je vous avouë que je me suis contenté de voir & d'admirer plusieurs fois ce battement d'aîles, sans vouloir tirer dessus. Enfin, Monsieur, outre le plaisir de tant de chasses différentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siècles passez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon*, & mon cher *Lucien*, n'ont jamais voulu me quitter. *Aristote* mouroit d'envie de me suivre, mais mon Canot n'étant pas assez grand pour le contenir dans son équipage de Silogismes Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me désis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison, car il n'auroit pas manqué d'éfrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre; je n'ai pas encore reçu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continuë à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous apprendra bien des

chose dont je vous informerai par la voye des
derniers Vaisseaux qui partiront de *Quebec* à la
fin de l'Automne. Je finis par le compliment
ordinaire de,

Vôtre, &c.

A Boucherville ce 28. Mai 1687.



LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices sont à saint Helene prêtes à partir, pour aller faire la guerre aux Iroquois.

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous apprendre que je ne sçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Seignelai*, qui m'apprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vâquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plutôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

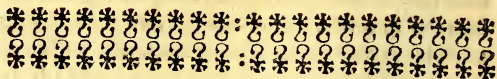
Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Milices de tout le país qui sont campées avec nos Troupes dans cette Isle. Mr. d'*Amblemont* qui est à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou six gros

Vaisseaux du second rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* jusques-là. Son Esquadre a transporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux pais des *Iroquois*: Mr. de *Denonville* envoya l'an passé, à ce qu'on dit, plusieurs Canadiens connus & confiderez des peuples Sauvages nos Alliez, qui habitent sur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à seconder le dessein qu'il a d'aneantir les *Iroquois*. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre & de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faisant construire une infinité de Bâteaux, tels que ceux dont je vous ay parlé dans ma quatrième lettre, pour l'embarquement de vingt Compagnies de Marine. Les Milices qui sont campées en cette Isle avec ces Troupes composent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrétiens des environs de *Quebec* & de l'Isle de *Monreal* y sont au nombre de cinq cens. Monsieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être aussi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a essuyées durant la traverse. Le Gouverneur de *Monreal* en est aussi. Mr. de *Champigni*, Intendant du Pais, est parti depuis deux jours pour aller au *Fort de Frontenac*. Mr. de *Denonville* doit partir après demain à la tête de sa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recomman-

dable & le plus estimé des cinq Villages; l'histoire & le sort de ce Sauvage sont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure aussi mal de cette entreprise que de celle de Mr. de la Barre : si cela est le Roi dépense bien mal son argent. Pour moi je juge par les reflexions que j'ay fait sur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il est impossible que celle-ci réussisse. Le tems nous en apprendra les suites, peut-être qu'on se repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particulière dans le desordre general. Nous ne scaurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je pose cela comme incontestable. Quelle nécessité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun sujet ? Je ne sçai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage de vous en envoyer la relation, à moins que je ne vous l'apporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez-moi toujours,

Monieur, vôtre, &c.

A l'Isle sainte Helene, vis-à-vis du Monreal, le 8. Juin 1687.



LETTRE XIII.

*Qui contient une description desavanta-
geuse de la Campagne faite aux Pais
des Iroquois. Embuscade. Ordre à
l'Auteur de partir pour les grands
Lacs , avec un détachement de
Troupes.*

M O N S I E U R ,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems , l'événement ne répond pas toujourns au projet ; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle , car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois , il faut que j'aïlle au bout du monde , comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expedition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. de *Champigni* qui prit le devant de l'Armée , arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut débarqué , il envoya deux ou trois cens Canadiens

pour surprendre les Villages de *Kente* & de *Ga-neoussé*, situez à sept ou huit lieues de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On eut encore peine à les enlever, car ils se virent bloquez, pris & liez à la pointe du soir, lors qu'ils y songeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poste le 1. de Juillet, après avoir franchi les mêmes sauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la description dans la relation de l'entreprise de Mr. de la Barre. Il est vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette dernière fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos pesans bateaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables passages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la posture que je viens de vous dire. Cette tyrannie me fit fremir de compassion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniere des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils disoient qu'on les trahissoit sans raison, qu'on leur rendoit le mal pour le bien; que pour les recompenser du soin qu'ils avoient toujours eu depuis la paix, de pourvoir ce Fort de poissons & de bêtes fauves pour la subsistance de la garnison, on les lioit & les atta-

» choit à des piquets, de telle maniere qu'ils ne
 » pouvoient ni dormir ni se deffendre des mou-
 » chers. Qu'en reconnoissance du Commerce
 » de Castors & d'autres Pelleteries qu'ils avoient
 » procuré aux François, on les faisoit esclaves,
 » après avoir égorgé leurs peres & leurs vieil-
 » lards en leur presence. Sont-ce-là ces François,
 » disoient-ils, dont les Jesuites nous ont tant
 » prêché la bonne foi, non, la mort n'étoit rien
 » pour nous, quelque cruelle qu'elle eût été, en
 » comparaison du spectacle odieux du sang de
 » nos peres qu'on a cruellement répandu devant
 » nos yeux. Les cinq Villages nous vangeront
 » & conserveront à jamais un juste ressentiment
 » de la tyrannie qu'on exerce sur nous. Je m'a-
 » prochai d'un de ces malheureux, âgé de cin-
 » quante-cinq ans ou environ, qui m'avoit sou-
 » vent régélé dans sa Cabane auprès du Fort, pen-
 » dant les six semaines de service que j'y fis l'an-
 » née de l'entreprise de Mr. de la Barre. Et com-
 » me il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'é-
 » tois touché d'une veritable douleur de le voir
 » dans cette affreuse situation, que je lui ferois
 » porter deux fois le jour à boire & à manger, &
 » qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes
 » amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec
 » moins de dureté que ses camarades. Il me ré-
 » pondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement
 » bien l'horreur que la plupart des François témoi-
 » gnoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit en-
 » vers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourri-
 » ture ni de traitement plus doux que ses cama-

rades. Il me raconta la maniere dont on les avoit surpris, & comment on avoit massacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puisse être penetré d'une douleur plus vive qu'étoit la sienne, en me rapellant tous les services qu'on avoit rendus pendant sa vie aux François. Enfin après avoir jetté bien des sanglots & des soupirs, il baissa la tête & se teut : *Quæqua potest narrat, restabant, ultima, flevit.* Ce ne fut pas la seule peine que je ressentis à la vûe de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doigts à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me poussa tellement à bout, que je pensai les rouër de coups de bâton : j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eût toutes les peines imaginables d'étoufer le ressentiment de ces Sauvages qui coururent aussitôt à leurs Cabanes, où ils prirent leurs fusils pour me tuër. L'affaire étoit si délicate qu'ils alloient tous nous quitter, si on ne leur eût assuré que j'étois ivre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau-de-vie, & qu'on me mettroit en prison au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galeres de France. Le Sieur de la Forêt Officier de Mr. de la Salle, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Cou-

* *Estre ivre chez les Sauvages est un sujet à tous pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

reurs de bois. Il aprit à Mr. de Denonville qu'un parti d'Illinois & d'Oumamis avoient attendu les Hurons & les Ontaonas au Lac de S. Claire pour se joindre à eux, & s'approcher ensuite jusques à la Riviere des Tsonnontouans, où l'on avoit marqué le rendez-vous general. Il lui dit aussi que Mr. de la Durantais avoit pris dans le Lac Huron près de Missilimakinac, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'Anglois conduit par quelques Iroquois, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandise dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs..... que Mr. Dulhut avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces Anglois & Iroquois transportoient à Missilimakinac; qu'on avoit retenu ceux-ci prisonniers aussi-bien que leur Commandant nommé Major Gregori. Ensuite il dit à Mr. de Denonville qu'il étoit tems de partir du Fort de Frontenac, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez-vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. de la Forest se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à Niagara par le Nord du Lac, attendre ce considerable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois-là. Il est vrai que par un bonheur extraordinaire nous arrivâmes les uns & les autres le

même jour & presque à la même heure , à la Riviere des Tsonnontouans. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des augures des moindres bagatelles , se mirent en tête avec leur superstition ordinaire , qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des Iroquois ; mais ils se tromperent comme vous l'apprendrez dans la suite. Le même soir que nous mêmes pié à terre , on commença à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Ensuite on travailla à construire un Fort de pieux , où on laissa quatre cens hommes , sous le commandement du Sieur Dorvillers , pour garder les Bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la Fontaine Marion. Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Pais & les Sauvages de Canada par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent , après avoir rendu de bons services au Roi , il demanda à quelques Gouverneurs Generaux la liberté de continuer ses courses pour y faire son petit commerce , ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre , n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut très-bien reçu , parce qu'il étoit homme d'entreprise , & sçavoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises ; il l'accepta , & il fut pris malheureusement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me

paroît extraordinaire, car nous sommes en paix
 avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les
Lacs de Canada lui doivent appartenir. Le jour
 suivant nous nous mêmes en marche pour aller
 au grand Village des *Tsonnontonans*, sans au-
 tres provisions que dix Galetes, que chacun étoit
 obligé de porter soi-même. Nous n'avions que
 sept lieuës à faire dans de grands bois de haute
 futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de
 bois faisoient l'avant-garde avec une partie des
 Sauvages, dont l'autre faisoit l'arriere-garde; les
 Troupes & les Milices étoient au milieu. Le
 premier jour nos découvreurs marcherent à la
 tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée
 fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces
 mêmes découvreurs prirent aussi le devant, &
 poussèrent jusqu'au champs du Village sans ap-
 percevoir qui que ce soit, quoi qu'ils n'eussent
 passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens
Tsonnontonans couchés sur le ventre, qui les
 laissèrent aller & venir sans leur couper chemin.
 Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec
 autant de précipitation qu'avec peu d'ordre,
 croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous
 pourrions au moins attraper les femmes, les
 enfans & les vieillards. Mais lorsque nous fû-
 mes au pied du côteau sur lesquels ils étoient
 embusquez; à un quart de lieuë du Village, ils
 commencerent à faire leurs cris ordinaires, sui-
 vis de quelques décharges de mousqueterie. Si
 vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos
 Milices & de nos Troupes parmi ces arbres



long Coteau sur lequel 500. Troquois étoient en

Courcurs

busques

Courcurs de bois

M. Denonville

troupes réglées

Chemin

vages Amstelais

RPJCB

ais, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il y auroit bien des milliers d'Europeans pour faire la guerre à ces barbares. Nos Bataillons furent aussi divisés en Pelotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans sçavoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*, on avoit beau crier à moi, *Soldats d'un tel Bataillon*, mais on ne peinoit pas de se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massue à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repousserent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages qu'ils en tuèrent plus de quatre-vingt, dont ils rapporterent les têtes, sans compter les blesez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux blesez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties, dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dès que les Sauvages eurent apporté ces têtes à Mr. de *Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blesez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce General ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison; mais au lieu de

L'écouter ils se rassemblèrent, & après avoir tenu
 un Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus
 de dix Nations différentes, ils résolurent d'aller
 seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient
 au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Il étoit
 déjà prêt à se mettre en marche, lorsque Mr. de Denonville
 leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner
 pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le
 lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager
 leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment
 les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans
 » leur País, disant, que les *François* étoient
 » venus plutôt pour se promener, que pour faire la guerre,
 » puis qu'ils ne vouloient pas profiter de la plus belle
 » occasion du monde; que leur ardeur étoit un feu de paille
 » aussi-tôt éteint qu'allumé; qu'il paroïssoit inutile d'avoir
 » fait venir tant de guerriers de toutes parts pour brûler
 » des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit rétablir en quatre
 » jours; que les *Tsonnontonans* se soucioient fort peu
 » qu'on ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les autres
 » Nations *Iroquoises* en avoient assez pour leur en faire
 » part; qu'enfin après les avoir engagez deux fois de suite
 » à se joindre aux Gouverneurs de *Canada* pour ne rien
 » entreprendre, ils ne s'y fieroient jamais, quelque protestation
 » qu'on leur fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. de
 » Denonville eût dû passer outre; d'autres soutiennent qu'il
 » étoit impossible de mieux faire. Je

Je ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le timon sont les plus embarrassés. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos blessés sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fîmes occuper durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. Delà nous passâmes aux deux petits Villages de *Thégaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieues du précédent. Nous y fîmes les mêmes exploits; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le País que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chênes, de noyers & de châtaigniers sauvages. Deux jours après nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*; & comme nous n'en étions éloignés que de trente lieues, nous y arrivâmes le quatrième jour de navigation. Dès que l'Armée eut débarqué, on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent vingt Soldats commandez par *Mr. des Bergeres*, sous les ordres de *Mr. de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié*, sur un

côteau , au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. de *Denonville*, après avoir fait leur Harangue selon leur coûtume , & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté pour favoriser leur retraite lors qu'ils feroient quelque entreprise contre les *Iroquois* ; qu'ils comptoient sur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la Guerre que par la destruction des cinq Nations , ou en les forçant d'abandonner leur Païs ; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en campagne Hiver & Eté , l'assurant qu'ils en feroient autant de leur côté ; qu'enfin , puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix , jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entierement exterminées , ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole , d'autant qu'une cessation de Guerre flétriroit l'honneur des *François*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. de *Denonville* les assura derechef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin , étant si resolu de continuër la guerre , que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois* , il ne demordroit jamais de son dessein ; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur , qu'à la fin ces Barbares périroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Ce jour même ce General me fit appeller pour me dire , que comme j'entendois la langue de
ces

ces Sauvages , il falloit que j'acceptasse un détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs , & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada* , malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez , Monsieur , si ce coup-là me surprit , ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes intérêts. Cependant il fallut s'en consoler , la force majeure l'emporte par tout. J'obéis donc , & sans perdre de tems , je me préparai à partir. Je fis mes adieux , & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats , & me firent presque tous des presens de hardes , de tabac , de lièvres , & de mille autres choses dont ils pouvoient se défaire sans s'incommoder , puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe en partant de *Monreal* , avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage , qui sera de deux ans ou environ , selon toutes les apparences. Les Soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille , & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois , qui a beaucoup de merite & de capacité , & qui a rendu des services très-considerables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie ; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie

par le Nord du *Lac de Frontenas*. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoie quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion, en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Niagara le 2. Aoust 2687.

L E T T R E X I V .

Qui contient le départ de Niagara. Rencontre des Iroquois au bout du portage. Suite du voyage. Brève description des Pais situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort Saint Joseph, à l'embouchure du Lac des Hurons. Celle d'un parti des Hurons à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour Missilimakinac. Rencontre du frere de Mr. de la Salle, miraculeusement conduit. Description de Missilimakinac.

M O N S I E U R ,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prévois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure-là. Au reste, le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour, me paroît si judicieux, que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes Voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à

Niagara le troisiéme Aoust dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourette*, Frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demie au dessous du grand *Saut de Niagara*, jusqu'à une demie lieuë au-dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & batu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence : encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être allarmez, & si nous hésitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître sur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin, il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre

Sauvages , pour voir cet effroyable Cataraque. Un moment avant que nos découvreurs accourussent pour nous avertir de l'approche de ces coquins , tout ce que je pûs faire en apprenant cette nouvelle , ce fut d'arriver-là dans le tems que les Canots commençoient à défilér. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tyrans. *Il morir e niente , ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reste ce Saut a sept ou huit cens pieds de hauteur , & demie lieuë de nape ou de largeur. On voit une Isle vers le milieu qui penche vers le précipice , comme si elle étoit prête d'y tomber. Tous les animaux qui traversent un demi quart de lieuë au dessus de cette Isle infortunée , y sont entraînez par la force des courans. Les bêtes & les poissons qui se tuënt en tombant de si haut , servent de nourriture à cinquante *Iroquois* , qui se tiennent à deux lieuës delà pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui est remarquable , c'est qu'entre l'eau qui forme la cascade par un talus effroyable , & le pié du rocher d'où elle se précipite , il y a un chemin où trois hommes peuvent aisément traverser d'un côté à l'autre , sans recevoir que quelques gouttes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois* , je vous dirai que nous traversâmes le Déroit avec bien de la vigueur , & qu'après avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras , nous arrivâmes le lendemain au matin à

* La mort n'est rien , mais c'est trop de perir à petit feu , car les prisonniers que font les *Iroquois* courent grand risque d'être brûlez.

l'embouchure du Lac, qui nous parût assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sûreté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent, sont si lourds & si grands, qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante; ils sont si longs & si larges, que trente hommes y peuvent ramer deux à deux, assis ou debout, quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas, que pour peu de vent qu'il fasse, ils ne scauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errié* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison; sur tout dans les Pais Meridionaux. Nous découvrions très-souvent sur le rivage du Lac des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable: les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous préférâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer trente-cinq lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le Détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demie lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Sainte Claire*, qui a douze lieuës de cir-

cuit. Le 8. du même mois nous suivîmes les bords jusqu'à l'autre bout, d'où il ne nous restoit plus que six lieues de détroit à refouler; pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mêmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac, par la quantité d'arbres fruitiers sauvages qu'on voit de toutes les especes sur les bords. J'avoué que le défaut de culture en rend les fruits moins agreables, mais la quantité en est surprenante. Nous ne découvrions sur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous battions aussi les petites Isles pour obliger ces animaux à traverser en Terre-ferme, pendant que les Canoteurs dispersez autour de l'Isle leur calloient la tête dès qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre possession, Messieurs *Dulhut de Tonti* voulurent se reposer quelques jours devant que de passer outre, aussi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été construit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'Inde, dont l'abondante moisson me fut d'un très-grand secours. Ceux-cy ravis de ceder ce poste à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats, que j'envoyai pour aller trafiquer un grand

rouleau de tabac de Brévil de deux quintaux, que Mr. *Dulbut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réussiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Tresorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eut assurément pas l'embaras de nous prêcher l'abstinence des viandes durant le Carême. Ils m'apprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embarrassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de Guerre, qui me laissa les Canots & son bagage en garde jus-

qu'à son retour, lui étant impossible de naviguer plus long-tems, à cause des glaces qui commençoient à couvrir la surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils comptoient de prendre langue avant que d'entrer dans le País des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'est-à-dire cinquante lieuës sans rencontrer personne. A la fin ses découvreurs appercurent les pistes de quelques chasseurs, sur lesquelles ils marcherent à grands pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pied de nége. Ils retournerent sur leurs pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé six Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour se peindre le visage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs mesures. Ils convinrent que deux hommes se jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la massuë à la main, pour assommer tous ceux qui voudroient sortir, pendant que les autres feroient de vigoureuses décharges. Ils y réussirent à merveilles, car le Parti des *Iroquois* ayant été surpris & renfermé dans ces prisons d'écorees, fut si bien défait & battu, que de soixante & quatre il n'en échappa que deux, qui étant nuds, sans armes, & sans fusils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de misere dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur la place, mais les agresseurs en furent dédommages par quatorze prisonniers & quatre femmes; ils firent après ce coup toute

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année dernière avec les mille hommes qui pensèrent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous apprirent que le Fort situé en cet endroit, étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'approcher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeûner, me fit résoudre à ménager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste, durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurèrent dans mon Fort pour se délasser, j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs, pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux, la chasse finit & les portes de mon Fort demeurèrent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumés, je pris la résolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Ontouans*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le premier d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe a six lieues de traversie, au milieu duquel

on trouve deux petites Isles , qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures , entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse , à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* , l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses , sur tout à la Riviere aux Sables , qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation , que nous fîmes avec un peu de risque à la faveur d'un vent d'Est-Sud-Est , qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Illinois* , le parti des *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages , après avoir fait pendant l'Hiver la chasse des Castors sur la Riviere du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant nettoyé , nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez , les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves , ils en donnerent un à Mr. de *Juchereau* , qui commandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas* , qui lui donnerent la vie par des raisons que vous concevriez facilement si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espee d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le dix-huitième d'Avril, qui fut le jour de mon arrivée en ce poste, fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en recueillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant je crois que j'en tirerai des deux Villages à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le fixième de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espee d'Arche bien bigarrée : Ces François sont du nombre de ceux que Mr. de la Salle a amenez à la découverte du *Mississipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guères moindre que de huit cens lieues sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au quarante-cinquième degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi

lieuë de l'emboucheure du Lac des *Illinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi-bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre par une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent certe précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaivres*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Sagui-nan*. Les *Jesuites* y ont une petite Maison * à côté d'une espee d'Eglise, dans un enclos de palissades qui les separe du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incrédules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui consentent de recevoir le Baptême lors qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un très-petit établissement, qui ne laisse pas d'être considerable, en ce qu'il sert d'entrepot à toutes les marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Ouest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Illinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Mississippi*. Les Pelleteries qu'on raporte de ces differens lieux doivent y rester avant que d'être

* C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Pais-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.

transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots le Détroit du *Lac des Illinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* est trop rude pour cette sorte de voiture, dont je vous ai déjà fait la description. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cause de la quantité de Marais, d'Étangs & de petites Rivieres qu'ils seroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficulté ; outre qu'ils auroient toujours à traverser ce Détroit.

Vous ne scauriez croire, Monsieur, combien de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac* : Sans cette incommodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais subsister, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois, à la chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuyeroient trop de fatigue de les transporter si loin. Ce Poisson est à mon goût celui de tous les Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai qu'il surpasse toutes les autres especes de Poisson de Riviere. Ce qu'il y a de singulier c'est que toute sauce diminué sa bonté, aussi ne le mange-t'on que bouilli ou rôti, sans assaisonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans si forts, qu'ils entraînent souvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain tems ces Courans portent trois jours à l'Est, deux à l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelque-

Isle du bois blanc

Isle de Missik-
makinack

LAC DES HURONS

Embouchure
Courants surprenant portant tantôt 14 et tantôt 15



la Pêche du
Poisson blanc



A. Village des François. B. Maison des Esjuites. C. Village des Hurons. D. Chams des Sauvages

RPJCB

fois plus & quelquefois moins, sans qu'on en puisse penetrer la cause, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour une heure d'un côté, une heure de l'autre, sans qu'on puisse limiter le temps : je laisse aux Disciples de Copernic à décider sur cette variation. On y pêche avec des alènes des Truites grosses comme la cuisse, attachant l'instrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces sortes de Pêches se font Hiver & Eté, aussi-bien avec les filets qu'avec ces sortes d'ameçons, en faisant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y passer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes, où ils sement du Bled d'Inde, des Poix, des Fèves, des Citrouilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois si cher leur bled d'Inde, sur tout quand la chasse des Castors n'a pas réussi, qu'ils se récompensent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandises.

Dés que j'aurai ramassé soixante sacs, chacun pesant cinquante livres, j'irai avec mon détachement seul au Fort *Sainte Marie*, pour engager les *Sauteurs* à se joindre à quelques *Outaouas*, & tous ensemble nous irons jusqu'au País des *Iroquois*. Il se forme encore un parti de cent *Hurons*, plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais sa route est différente de celle que nous tiendrons. Je vous écri-

ray au retour de cette Course, si j'en trouve l'occasion. Peut-être que les Jesuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville* au Fort *Saint Joseph*, où je ferai ma résidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez de quoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toujours, &c.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

L E T T R E

A MR. DE SEIGNELAI.


MONSIEUR,

Je suis fils d'un Gentilhomme qui a dépensé trois cens mille écus pour grossir les Eaux des deux Gaves Bearnois ; il a eu le bonheur de réussir dans cet Ouvrage , en faisant entrer quantité de ruisseaux dans ces deux Rivieres : Le Courant de l' Adour en a été tellement renforcé , que grossissant la Barre de Bayonne , un Vaisseau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité , que ne faisoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail , que le Roi , pour récompenser mon pere , lui accorda , comme aussi à ses descendans à perpetuité , certains Droits & profits , le tout montant à la valeur de trois mille livres par an ; ce qui se vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conseil d'Etat , le neuvième jour de Janvier 1658. signé BOSSUET , & collationné , &c. La seconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere , consiste en la descente des Mats & des Verges des Pirenées ,

que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infailliblement échoüé, si par ses soins & par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les Eaux du Gave d'Oleron. Après sa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cause à perpétuité, cesserent aussi-tôt; & pour comble de disgrâce, je perdus encore ses Charges de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez ont fait de la Baronie de Labontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procez, que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches, qu'ils ont du crédit & de la protection au Parlement de Paris, où ils esperent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année dernière pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie très-humblement Vôte Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôte, &c.

A Missilimakinac ce 26. Mai 1688.



LETTRE XV.

Qui contient une description du Saut Sainte Marie, où l'Auteur engage les Sauteurs à se joindre aux Outaouas, pour aller en parti chez les Iroquois. Départ, accidens & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du País des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph*. Je ne doute pas que vous n'avez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur de *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai le deux de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Catacacte ou plutôt une Cascade de deux lieuës de longueur, où les eaux du *Lac Supérieur* se déchargent, & au pied duquel les *Ontchipoues* ap-

pellez *Sauteurs* ; ont un Village près de la Maison des Jesuites. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois trafiquant avec les Peuples du Nord , qui ont coûtume de se rendre l'Eté sur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triste lieu , parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur* , qui se répandent jusques-là , rendent les terres steriles. J'en partis le 13. du même mois , avec ces quarante jeunes *Sauteurs* , qui s'embarquerent dans cinq Canots , chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour* , où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations , en Danses & en Chançons selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes , & traversant d'Isle en Isle , nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur , & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon* , appelez *Otontagans* , y demeuroient autrefois ; mais ils furent obligez de se retirer ici par les progrès des *Iroquois* , qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier , & à la faveur des calmes nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac ; nous fîmes entr'autres une traverse de six lieuës , pendant laquelle les Canoteurs , peu accôûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile , eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieues que de naviguer si près de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toujours nous eûmes le temps de gagner la Riviere de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien País des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en différentes occasions, les autres quitterent leur País pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le trois nous en partîmes, après y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au País des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le dix-sept à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la description des Lacs de *Canada*.

Incontinent après nôtre débarquement , les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage , & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le vingt ils se mirent en marche , chacun ayant pour tout équipage une couverture legere , son arc , ses flèches , ou son fusil , avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inge. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogouans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons , qui sont des Poissons de six pieds de longueur , lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent , en cas qu'ils trouvaissent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogouans* , pour y faire quelque coup de surprise ; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours , que les Découvreurs apperçurent trois cens *Troquois* , dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de rattraper le gros de leur parti , qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la Sentinelle de ma redoute , aux armes nôtre parti est batu & poursuivi , & surtout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe , sans que je visse personne après eux. Ils demeurèrent selon leur coûtume une demi-heure sans parler , & le Chef prenant ensuite la pa-

tole me raconta l'aventure. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je sçavois que les *Outaonas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage, mais le lendemain les *Iroquois* qui parûrent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel après s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assura que les *Iroquois* n'étoient gueres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du País des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de Denonville, cherchant les moyens de faire la Paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'après avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgés en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre tems que des calmes, que si nous at-

tendions davantage , nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre , que n'étant pas certains d'avoir si-tôt le vent à souhait , nous ne devions pas hesiter à nous jeter dans nos Canots , que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers , & qu'enfin manœuvrant ainsi , ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons , mais qu'auSSI mon expedient étoit dangereux , que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous , ce qui fut executé la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vitesse , & comme le temps étoit clair , calme & serain , nous en profitâmes jusqu'à la nuit , à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancrs de bois , & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fimes cette manœuvre avec bien de l'exacritude & de la précaution , naviguant la nuit , & nous reposant le jour.

Le vingt-huit lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle , & presque tous ensevelis dans le sommeil , les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant appercû des Canots qui venoient à nous , éveillèrent quelques Sauvages qui avoient

avoient passé dans l'Isle pour dormir plus commodément. A ce bruit tous nos gens étant alertes, nous nous mêmes aussi-tôt en étant d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Ontaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre; ce qu'ils feroient en desesperez, se laissant plutôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plutôt découverts qu'ils gagnèrent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les enveloperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se

battirent à outrance , & comme des gens qui mettent leur salut à vaincre ou à perir. *Una salus victis nullam sperare salutem.* Ce combat se donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* sortirent glorieusement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes , & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient affaire , ils en tuèrent trois , en blessèrent cinq aux jambes , & firent les autres prisonniers , si bien qu'il ne leur en échapa pas un seul. Ces Barbares amenoient dix-huit esclaves *Onnamis* blesez , & sept femmes grosses , de qui nous apprimes que le reste de ce parti revenoit par terre sur les rives du Lac , emmenant trente-quatre autres prisonniers , tant hommes que femmes , & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle , les *Outaonas* étoient d'avis que l'on se contentât de ce que l'on avoit fait , alleguant pour raison que les quatre cens *Iroquois* , dont j'ai parlé , ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire soutenoient qu'il valoit mieux perir , que de ne pas tenter la délivrance de ces prisonniers , & la défaite de tout le parti , & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes , quand même on ne voudroit pas les secourir. Je fus engagé par cette brave résolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaonas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action , ils avoient beaucoup plus de sujet que nous de ne vouloir pas risquer un second combat , & que si nous

refusions de les suivre , cette lâcheté nous couvrirait d'une infamie éternelle , & que pour agir avec plus de sûreté , il falloit user de précaution , cherchant au plus vite quelque pointe ou langue de terre pour y faire un réduit de palissades où nous renfermerions les Canots , le bagage & les Prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre , mais après avoir tenu Conseil entr'eux , ils s'y déterminèrent , plus par honte que par un véritable courage ; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures , nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts , pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le quatre d'Aoust il en revint deux sur les dix heures , courant à toute jambe , pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieues , & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau près duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages , qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux , mais ils n'en scûrent pas profiter ; Les *Outaouas* se pressèrent trop de faire leurs décharges , & ayant tiré de trop loin , ils furent cause que les ennemis se sauverent tous , à la réserve de dix ou douze , dont les *Sauteurs* aporтерent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris , & par conséquent délivrez de la tyrannie de ces tigres , ce qui nous

donna lieu d'être contents. Après cette expédition, nous embarquâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le treize. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes des Cheyreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blesez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de bouillons de plusieurs sortes de viandes: nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fîmes obliger de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blesez furent soigneusement pensez avec des racines conuës des Amériquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les bouillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le vingt-quatre, & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de quatre-vingt *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant

ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le fort : tout retentissoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monsieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choses. Vous fussiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rétorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, sur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chançons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des transports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le dessein de pousser jusqu'au Champ des *Tsonnontouans*, pour y faire quelques expéditions, il avoit trouvé que le scorbut avoit fait dans ce Fort un si terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur d'échaper aussi-bien que *Mr. de Bergères*, qui graces à son bon temperament avoit résisté à la violence de ce mal ; que le même *Mr. de Bergères* avec ses douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de *Mr. de Bergères*, il s'en alla par terre au País des *Onnontagues*, où il rejoignit l'escorte qu'il avoit accordée à *Mr. de Bergères*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la

mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plutôt de s'en retourner avec son parti dans son pais; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebroussier chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je rins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour sçavoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la Paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse; que deux mois plutôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjouit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accom-

mode pas le Soldat. Le vingt-sept nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, & rangeant la côte Meridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre, nous arrivâmes ici le dix Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les blesez qui se trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de la *Durantai*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commission de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étendue des Lacs & autres Pais Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoie ordre de revenir à la Colonie, en cas que la saison & l'occasion le permettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si je prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandise la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me rejoüiroit extrêmement, si je pouvois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la chose paroît absolument impossible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canoe tant de Sauts, de Cascades, de Cataractes & d'endroits où l'on est obligé de faire de longs portages, que je n'oserois exposer à tous ces dangers des Soldats, qui ne scauroient naviguer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre jusqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent descendre, & qui

m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entreprendre un autre voyage, ne pouvant me résoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Ontaonas* à me suivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois; il a amené un esclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a présenté à Mr. de *Juckereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait aussitôt fusiller. Ce rusé Chef fit en cette occasion, selon sa coûtume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est véritablement mon ami, & qu'il sçait que je suis le sien; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. de *Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine: vous m'apprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* son Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été Sacré dans l'Eglise de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjouiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place; mais

quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque soit traitable; s'il est vrai qu'il ait refusé d'autres bons Evêchez? il faut qu'il soit aussi scrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanase* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui presentoit. Or s'il est tel, on ne s'accordera guères de sa rigidité, car on est déjà fort las des excommunications de son Prédécesseur.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 18. Septembre 1688.



LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. Description de la Baye des Puants, & de ses villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la Riviere Longue, avec la Carte des Pais découverts, & autres. Retour de l'Auteur à Missilimakinac.

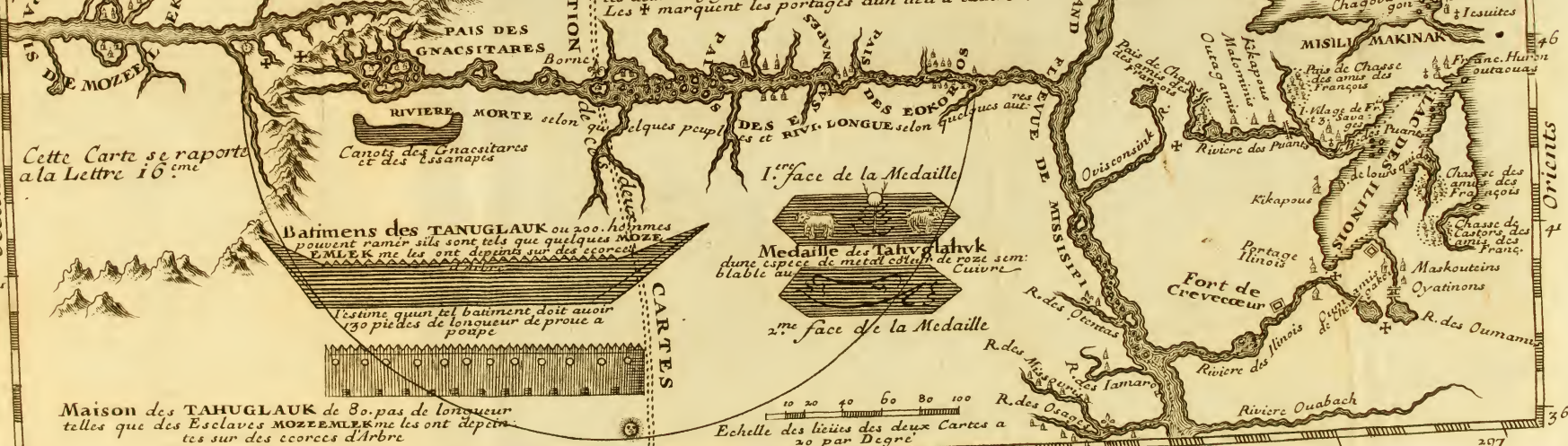
M O N S I E U R ,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviere Longue*, qui se décharge dans le Fleuve de *Mississipi*. J'en aurois pû suivre le cours jusqu'à son origine, si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Ontaonas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles. Tous mes Soldats étoient pourvus de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de Guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je

Septentrion

CARTE que les GNACSITARES ont Dessiné sur des paves de Corfa mayant fait conoistre à 30 minutes pres les latitudes de tous les lieux qui y sont marquez. en me monstrant la partie du Ciel vers laquelle quient les uns et les autres apres m'en avoir donné les distances par tazouze qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation.

CARTE de la RIVIERE LONGUE et de quelque autres qui se dechargent dans le grand fleuve de Mississipi dans le petit espace de ce Fleuve marqué sur cette Carte. Les petits points qui y partent de Missilimakinac et qui reviennent en suite par un autre voye marquent la route que j'ay tenu dans mon voyage. Les fleurs de lis marquées en quelques Rivieres signifient les lieux ou j'ay esté sans monter plus avant. Les * marquent les portages d'un lieu a l'autre.



Cette Carte se raporte a la Lettre 16^{me}

RIVIERE MORTE selon quelques peuples
Canots des Gnacsitares et des Essanapes

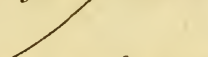
Batimens des TANUGLAUK ou 200. hommes peuvent ramer s'ils sont tels que quelques MOZEMLEK me les ont depeints sur des ecorces d'arbre
L'estime qu'un tel batiment doit avoir 130 piédes de longueur de proue a 120 piédes

1.^{ere} face de la Medaille



Medaille des Tahuglahvk d'une espece de metal coloré de rose sem- blable au cuivre

2.^{me} face de la Medaille



Echelle des lieues des deux Cartes a 20 par Degre

Midy

Orient

Occident

36

36



Qui
 Me
 ye
 Ai
 du
 re
 de
 Pa

M

Me
 voyage
 dans le
 vre le e
 stacles
 ci le 2
 monde
 chasser
 été for
 vûs de
 itions
 pour i



profitai, me poussa en trois jours l'entrée de la Baye des *Ponteonatamis*. Elle est éloignée d'ici d'environ quarante lieues. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles; elle a dix lieues de largeur & vingt-cinq de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviere assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en douze heures, & descend tout autant; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Ponteonatamis* & quelques *Malominis*, ont leurs Villages situés au bord de cette Riviere. Les Jésuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu-là un grand commerce de Pelleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux Coureurs de bois, qui vont & viennent; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Mississipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Pois, des Fèves, & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la Danse du Calumet & de celle du Capitaine; la première, en témoignage de paix & de bonne amitié; la seconde, pour me marquer leur estime & leur considération. J'y répondis par quelques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de

rassade ou conterie de Venise, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations; & après y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débiterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciement, ils se mirent tous deux l'un après l'autre à chanter & danser d'une manière dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durèrent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les Esclaves servirent: Toute la Troupe étoit assise à la manière Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats; le premier consistoit en deux Poissons blancs bouillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes & d'une langue de Chevreuil, le tout bouilli; le troisième de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derrière, & d'une queue de Castor, le tout rôti; le quatrième contenoit un copieux bouillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour. Le Festin dura deux heures, après-quoi je priai un des chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'est la coûtume lors qu'on a des affaires d'employer

un second pour soi en toutes les ceremonies qui se font parmi les Sauvages. Je lui fis present de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie jusqu'au soir. Le lendemain & le jour suivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Festins des deux autres Nations, où l'on observa les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages que dix ou douze Castors aussi apprivoisez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Rivieres & des Rivieres aux Cabanes, sans s'égarer. Je m'informai des Sauvages si ces animaux pouvoient vivre hors de l'eau; ils me répondirent qu'ils y vivoient aussi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, sans en sortir que pour courir dans le Village; d'où je conclus que Messieurs les Casuistes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes & les Sarcelles au nombre des amphibies, aussi-bien que les Naturalistes. Il y avoit déjà long-temps que plusieurs Americains m'avoient dit la même chose, mais comme je croyois qu'il y avoit des Castors de différentes especes, je voulus en être encore mieux informé. Il est vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens; mais selon le rapport même des Sauvages, ceux-cy sont d'une espece différente des amphibies: Ils font des tanières ou des trous en terre comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des paresseux qui ont été

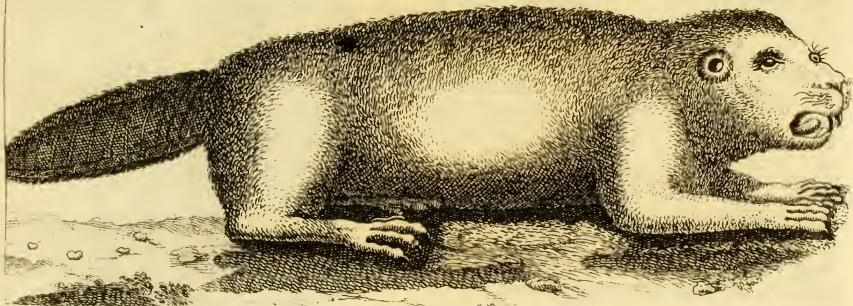
chassez de quelques Cabanes dans lesquelles ces animaux habitent jusqu'au nombre de quatre vingt. Je vous en parlerai quelque jour. Ces animaux faineans ne voulant pas travailler, sont chassés par les autres, comme les Guespes par les Abeilles, & ils en sont maltraitez si violemment, qu'ils sont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race construit elle-même sur les Etangs. Ces Castors indolens ont la figure des autres, si ce n'est que leur poil est rongé sur le dos & sur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils se frottent contre la terre quand ils vont à leur taniere ou quand ils en sortent. Les Naturalistes se trompent grossièrement lorsqu'ils prétendent que ces animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent. C'est une vision toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Castoreum*, ne résiste point là, elle est renfermée dans une certaine poche que la Nature semble avoir faite express pour ces animaux. Ils s'en servent pour se dégager les dents, quand ils ont mordu quelques arbrisseaux gommeux. Mais supposé que le *Castoreum* fut dans les testicules, il seroit impossible que cet animal pût les arracher sans déchirer les nerfs des aînes où elles sont cachées près de l'*os pubis*. Il est aisé de s'appercevoir qu'*Elian* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissent guères la chasse des Castors, ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre

BPJC

;
:
:
:
u
le
s,
es
un
s,
ou-
l'au
ces
fai-
ie,
des
gts
par

une membrane de couleur d'acier
plus petits que grands à proportion de nos corps, yeux

Castor de 26. pouces de longueur
entre tête et queue.



point avancé qu'on pourroit les amener, & qu'ils
ne s'écartent jamais du bord de l'Étang où leurs
Cabanes sont construites, & qui au moindre

bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces animaux sçavoient la raison pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorder tous vifs, puisqu'on n'en veut qu'à leur peau; car le *Castoreum* n'est rien en comparaison de ce qu'elle vaut. Un grand Castor a vingt-six pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queue; sa circonference est de trois pieds huit pouces; sa tête a sept pouces de longueur & six de largeur, sa queue fait bien l'étendue de quatorze pouces, elle en a six de largeur, & au milieu elle est épaisse d'un pouce & deux lignes. Cette queue est d'une figure ovale, l'écaïlle dont elle est couverte est un exagone irrégulier; ce qui fait un épiderme, c'est-à-dire en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet animal se sert de sa queue pour porter de la bouë, de la terre, & toutes les autres matieres dont sont formées les Diques & les Cabanes qu'il construit par un instinct admirable. Ses oreilles sont courtes, rondes & enfoncées; ses jambes ont cinq pouces, ses pattes trois & demi du talon jusqu'au bout du grand doigt; ses pieds ont six pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes sont faites à peu près comme la main d'un homme, & il s'en sert pour manger à la maniere des Singes, elles sont feüilluës, & les cinq doigts joints ensemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoise. Ses yeux plus petits que grands à proportion de son corps,

font de la figure de ceux des Rats. Il a au-devant de son muzeau quatre dents de défense, deux à chaque machoire comme les Lapins, & seize molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défense ou incisives, ont plus d'un grand pouce de longueur & un quart de largeur, avec cela elles sont fortes & tranchantes comme un sabre de Damas; car cet animal, secondé par ses confreres (pardonnez-moi ce terme-là, j'entends d'autres Castors) coupe des arbres gros comme des barriques; ce que je n'eusse jamais crû si je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupés. Son poil est double; l'un est long, noirâtre, luisant, & gros comme du crin; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'Hiver; en un mot, le plus fin duvet qui soit au monde. La peau d'un tel Castor pèse deux livres, le prix en est différent. La chair en est délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout-à-fait bonne. Voilà, Monsieur, la description exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages sont la production d'une si fine structure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'aussi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digression seroit à présent trop longue.

Il n'est donc plus question que d'abandonner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoie, avec la Carte de tous les Pais que j'ai découverts. Je m'embarquai le tren-

tième Septembre avec tous mes gens , & le
deuxième Octobre j'arrivai au pied du Saut
du *Kakalin* , après avoir refoulé quelques pe-
tits courans dans la Riviere des *Puants*. Le
lendemain nous fîmes ce petit portage , & le
cinquième j'arrivai au Village des *Kikapous* ,
auprès duquel je campai le jour suivant pour
y prendre langue. Ce Village est situé sur le
bord d'un petit Lac , où les Sauvages pêchent
quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y
trouvai que trente ou quarante Guerriers pour
la garde , car les autres étoient allez à la
chasse des Castors depuis quelques jours. Le
septième je me rembarquai ; & après avoir bien
ramé , nous entrâmes vers le soir dans le pe-
tit Lac des *Malominis* , où nous tuâmes af-
sez de Canards & d'Outardes pour souper.
Nous y cabanâmes sur une pointe de terre.
Dès le point du jour nous nous mîmes en
Canot pour aller à leur Village , où nous ne
restâmes qu'une heure pour parler à quelques
Sauvages à qui je fis present de deux brasses de
tabac , qui par reconnoissance nous donnerent
deux ou trois sacs de farine de *sole Avoine*. Ce
Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y
eroît en touffes , & dont la tige est haute.
Ces Sauvages en font des moissons abondan-
des. Le neuvième j'arrivai au pied du Fort des
Outagamis , où je ne trouvai que peu de gens :
Ils me firent un fort bon accueil , car après
avoir dansé le Calumet à la porte de ma Ca-
bane , ils m'apporterent des Chevreüils & du

Poiffon. Le lendemain ils m'accompagnerent jusqu'au haut de la Riviere où leurs gens étoient à la chasse des Castors. Le onzième nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mêmes pied à terre le treizième au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dès que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une visite de ceremonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadoneffions* ses ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieues, & que pour l'en assurer davantage, je le priois de vouloir bien me donner six Guerriers pour m'accompagner à la *Riviere Longue* que je voulois remonter jusqu'à sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes ni hardes aux *Nadoneffions*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conseilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviere, à cause de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoy qu'ils n'eussent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par-là que je pourrois être surpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de six Guerriers que je lui demandai, il m'en donna dix, qui savoient la langue & connoissoient le País des *Eokoros* avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me

régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Pais où l'on trouve des Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je lui fis présent d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brassé de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Ontaouas*, c'est-à-dire des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la différence n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Ontaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le seize à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fîmes en deux jours, c'est-à-dire, que nous quittâmes la Riviere des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviere de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien de cette Riviere abandonnée, sinon qu'elle est sale, bourbeuse, & bordée de Côteaux escarpez, de marais & de rochers

effroyables. Le dix-neuf nous nous embarquâmes sur la Riviere de *Ouisconsinc*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Mississipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviere n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Oüest & Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies : de bois de haute futaye, & de sapins ; je n'y ai vû que deux Isles, & peut-être en a-t-elle d'autres que l'obscurité de la nuit m'empêcha de découvrir en descendant. Le vingt-trois nous allâmes cabaner dans une Isle, sur le Fleuve de *Mississipi*, vis-à-vis de la Riviere dont je vous parle. Nous esperions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en sondant par tout comme le jour précédent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le deux Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviere Longue*, après avoir refoulé plusieurs courants de ce Fleuve assez ruades, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages que nous fîmes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le trois nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviere Longue*, qui forme une espece de Lac rempli de joncs : nous trouvâmes dans le milieu un petit chenal que nous suivîmes jusqu'à la nuit,

quelle nous passâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outaomis* qui m'accompagnoient, si cette Navigation parmi ces Jones dureroit long-tems ; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviere en Canot, que cependant ils m'assuroient qu'à vingt lieuës plus haut les bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins si loin, car le lendemain sur les dix heures du matin nous trouvâmes cette Riviere assez étroite, & les rivages garnis de bois de haute futaye, & naviguant le reste du jour, nous vîmes quelques prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour suivant, nous nous arrêtâmes à la premiere Isle que nous découvriâmes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poissons qui sentoient la vase. Le six, à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à douze lieuës plus haut dans une autre Isle. Nous fîmes cette Navigation fort promptement, notwithstanding le grand calme qui régné dans cette Riviere, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me surprit, aussi bien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de Chevreuils & de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte.

Le septième le même vent nous porta dans une troisième Isle, éloignée de dix ou onze lieux de celle que nous quittâmes le matin, Nos Sauvages y tuèrent trente ou quarante Faïsans, qui me firent quelque plaisir. Le huitième ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieu de la Rivière. Aussi-tôt nos Sauvages sauterent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvèrent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la flèche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent présent à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tuez sur le lieu, & ils aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver; car par politique plutôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des côuteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendemain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Rivière plus de deux mille Sauvages qui nous ayant apperçus se mirent à danser. Nos *Outagamis*

borderent à terre , & leur ayant parlé , quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village , où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là , près d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages me pressassent extrêmement de loger dans un de leurs Villages , il n'y eût que les *Outagamis* , & les quatre *Outaouas* qui y allerent , & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats , & je visitai les Chefs de cette nation , en leur presentant des coûteaux , des cizeaux , des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs pais , parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le douze j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages , qui marchoient par terre à côté de nos Canots , & laissant un Village à main droite de la Riviere , je fis arrêter mes gens à un troisième Village , éloigné de cinq lieuës du premier , sans pourtant débarquer ; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs , de qui je reçus plus de bled d'Inde & de viandes boucanées qu'il m'en falloit. Enfin , passant de Village en Village sans m'arrêter , sinon pour cabaner la nuit ou pour leur donner quelques bagatelles , je voulus pousser jusqu'au dernier pour y prendre langue. Arrivé au pied de celui-cy , le grand Chef , qui étoit un vé-

nérable Vieillard envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant je trouverois la Navigation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur País; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviere, si ce n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin après qu'il m'eût instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en douze Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha* & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de feroce, au contraire ils paroissent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelasés & plâtrés de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Au reste; les hommes & les femmes vont nus, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entr'eux. Leurs Villages sont fortifiés de branches d'arbres & de fascines garnies de terre grasse. Nous
 nous

nous embarquâmes à ce dernier Village le vingt-unième à la pointe du jour, & le soir même nous mîmes pied à terre dans une Isle couverte de pierres & de gravier, après en avoir passé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fîmes voile, & nous marchâmes non-seulement le jour, mais encore la nuit, sur le rapport que les six *Essanapés* me firent, que la Riviere étoit sûre, ni ayant ni rochers ni bancs de sable à apprehender. Le vingt-troisième de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faisoit eau. Pendant ce tems-là nous fîmes cuire les viandes de Chevreuil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait present, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entre-
rent pour chasser, mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux, sur lesquels ils ne s'amuserent pas de tirer. Dès que nous fûmes rembarquez, le vent ayant cessé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plupart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que très-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une grosse Isle deux lieuës plus haut, étant averti par les six Esclaves *Essanapés*, que nous y trouverions quantité de Lièvres, ce qui fut effectivement vrai. Ces animaux n'étoient pas d'un mauvais instinct de chercher-là leur azile, car

ces bois étoient si épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en plusieurs endroits pour les obliger d'en sortir.

Cette chasse finie mes Soldats se donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un sommeil si profond, que j'eus toutes les peines du monde à les reveiller, sur une fausse allarme qu'une Troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faisoient en terre ferme dans les broussailles. Le lendemain vingt-quatre nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieues en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand succès. Nous cabanâmes à l'emboucheure d'une petite Riviere à main droite, où les *Essanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit delà jusqu'au premier Village que seize ou dix-huit lieues, ce qui fit que par le conseil de nos Sauvages j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le vingt-six nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha: de sorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le vingt-sept à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village, où nous nous arrêtâmes, après avoir abordé le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

Essanapés accoururent nous recevoir, & après avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord ils se mirent en devoir de se jeter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussitôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'instant portez & enlevés au Village en cérémonie, c'est-à-dire avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte ceux qui nous portoit s'arrêtèrent, jusqu'à ce que le Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armés d'arcs & de flèches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs flèches, mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approché de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déjà à regagner mes Canots, quand tout à coup le Chef & sa

croupe jetterent l'arc & la flèche à l'écart. J
revint donc sur mes pas, & nous entrâmes tou
au Village avec nos fusils, que ces Sauvage
ne pouvoient se lasser d'admirer; car ils n
connoissoient que par ouï dire ces instrum
meurtriers. Le Chef nous conduisit dans un
grande Cabane, où il ne paroïssoit pas que per
sonne eût jamais demeuré. Lors que mes ving
hommes & moi fûmes dans cette Cabane, o
refusa d'y laisser entrer les *Outagamis*; par l
raison, leur disoit-on, qu'ils ne meritoient pa
d'entrer dans la Cabane de Paix, puisqu'ils a
voient voulu susciter la guerre, & former un
querelle entre nous & les *Essanapés*. Cepen
pendant j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la por
te, en criant aux *Outagamis* de ne maltraite
personne; mais au lieu d'entrer ils me presse
rent de regagner au plus vite nos Canots, c
que j'exécutai sur le champ, emmenant ave
nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour le
conduire jusqu'au premier Village que nous de
vions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt em
barquez que leurs deux camarades qui étoien
avec cinquante hommes dans une Pirogue vin
rent m'annoncer que le Chef nous barroit s
Riviere, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'i
falloit donc qu'il y transportât une montagne
& sans nous amuser davantage à disputer, nou
voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'i
fut déjà tard, la distance pouvant être de troi
lieux tout au plus. Il faut remarquer que du
rant le voyage j'avois pris soin de m'informe

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit
de leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assuré que cette capitale
nampêtre étoit située sur le bord d'un espee
de Lac : Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages
où je n'aurois fait que parlementer, & perdre
mon temps & mon tabac, je résolus d'aller
au Village principal, pour me plaindre au
grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisième
Novembre, & l'on nous y fit la plus
honnête reception du monde. Nos *Outagamis*
se plainquirent de l'affront qu'ils avoient esuyé ;
mais le grand Chef déjà informé de l'affaire,
leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre
Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au
reste, pendant l'espace de cinquante lieues que
nous naviguâmes du premier Village à celui-ci,
nous fâmes suivis d'une procession de gens
qui nous parurent beaucoup plus sociables que
ce Chef, qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé.
Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée
du Canon du Village, nous nous rendîmes
conjointement avec les *Outagamis* & les
Outaonas auprès du *Cacique* de cette Nation :
où dix Soldats amenerent les quatre esclaves
Essanapés. J'étois actuellement avec cette es-
pece de Roi, lors que ceux-ci passerent une
demie heure à se prosterner plusieurs fois de-
vant lui. Je lui fis present de tabac, de couteaux,
d'aiguilles, de ciseaux, de deux batteux
avec des pierres à fusil, d'hameçons, &
d'un beau sabre : Il fut plus content de ces

bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ferois d'une grosse fortune : il nous marqua sa reconnoissance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus précieuse, mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des fèves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puisque j'avois le dessein d'aller chez les *Gnacstares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour se défendre des *Mozemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiète & fort belliqueuse : Il ajoûta même qu'ils marchaient en grand nombre ; que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacstares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-six ans : que par cette raison-là ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance : Je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doiser les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la ha-

che. Ils s'écrioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoique ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit; sur-quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviere, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait la résidence: Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres, où logent tous les parens. Quand il marche on seme des feuilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves: Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Eokoros*: On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derrière d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meritoit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu près comme des Fours, mais grandes & hautes, la plupart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes

Outagamis de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entierement d'interpretes dans cette terre inconnüe. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mouroit. Je conclus de-là, qu'ils étoient Pitagoriens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfusées. Ils répondirent que la métamorphose ne passoit point chaque espece, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fut, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Eokoros*. Je partis de ce Village le quatre de Decembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déjà parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacstares* ne connoissoient point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli; les deux jours suivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatrième un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre: Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

NOUS causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer; ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le País d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort desagreable, c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin après six autres jours de Navigation, nous arrivâmes à la pointe d'une Isle; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justement le dix-neuvième du même mois de Decembre: jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes, je détachai mes Esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvés dans une Isle que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort alarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnatsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur País. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le raport de mes es-

claves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la Terre-ferme, sans permettre que les *Essanapés* fussent du campement. Cependant les *Gnacstares* envoyèrent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez les peuples demeurant au Sud. Comme ces peuples étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point, ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationale, & après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avouer que nous n'éions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisons aux *Espagnols* mêmes, & du País que nous habitons du côté de l'Orient, les dissuaderent entièrement de leur opinion mal fondée. Alors ils me prièrent d'aller camper dans leur Isle, & m'apportèrent d'une espeece de grains du País, qui ressembloit fort à nos lentilles, dont ils recueillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car il y avoit

dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les ceremonies qui s'observerent dans cette occasion-là; ce seroit toujours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Pais-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décrits dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle, aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toujours des *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, qu'il m'assura n'être pas plus éloignés de leur Pais que de quatre-vingt tazous, qui sont chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedit pas à la sienne; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des *Espagnols*, qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiere civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne valoit

rien pour des Voyageurs affoiblis de travail & d'abstinence, *sine Cerere & Baccho friget Verus*. Sur cette honnêteté nos Sauvages lui représenterent, à ma sollicitation, que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardasse ils seroient en peine de moi. Nous nous séparâmes assez contents l'un de l'autre : Cette aventure m'arriva le septième Janvier.

Deux jours après le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui quatre cens des siens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Espagnols* : Cette méprise venoit de la grande différence qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vêtus ; ils portoient la barbe touffue & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille : ils avoient le teint bazonné ; enfin par leur abord civil & soumis, par leur air posé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fussent des Sauvages : Je me trompois néanmoins, ils en avoient le nom & la chose. Voici ce que j'appris du País de ces Esclaves, suivant la description Geographique que les six *Gnacstares* firent en forme de Carte sur une peau de Cerf : Je vous en envoie la Copie. Leurs Villages sont situez sur le bord d'une Riviere, qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes où la *Riviere Longue* se forme aussi par quantité de grands ruisseaux qui font-là un confluent. Quand les *Gnacstares* vont à la chasse des *Beufs sauvages*, ils se servent ordinairement

de Pirogue pour voiture, & poursuivent leur route jusqu'à la Croix que vous voyez marquée dans la Carte, laquelle Croix † se trouve à fourche de deux petites Rivieres. Cette chasse de Bœufs sauvages dont les Vallées sont toutes remplies pendant l'Eté, est quelquefois l'occasion d'une cruelle guerre: Vous sçavez que l'autre Croix † que vous voyez dans la Carte, sert aussi de borne aux *Mozeelemek*; si-bien que pour peu que ces deux Nations avancent mutuellement sur le terrain, c'est un sujet de carnage. Ces Montagnes ont six lieues de largeur. Elles sont si hautes, qu'il faut faire de grands détours pour les traverser, & elles ne sont habitées que d'Ours & d'autres bêtes sauvages.

La Nation des *Mozeelemek* est grande & puissante; cependant ces quatre Sauvages que j'avois pris pour Espagnols, m'aprirent quelques particularitez de leur Pais, & me dirent qu'à cent cinquante lieues la principale Riviere se décharge dans un grand Lac d'eau salée de trois cens lieues de circuit, dont l'embouchure n'en a tout au plus que deux; qu'au bas de la Riviere étoient situées six belles Villes; l'enceinte en est de pierre enduite de terre grasse; les Maisons sont découvertes, sans toit & en matiere de platte-forme; je vous en donne le plan dans la Carte: Ils ajoutèrent qu'il y en avoit encore plus de cent, tant petites que grandes, autour de cette espece de Mer, sur laquelle est

ils naviguoient avec des Bâteaux tels que
 vous les voyez ici dépeints ; que ces gens-là
 faisoient des étoffes, des haches de cuivre,
 & plusieurs autres ouvrages, dont mes *On-*
tagamis, aussi-bien que les autres Interpré-
 tes, fort ignorans en cela, ne pûrent jamais
 me donner aucune connoissance : Que leur
 Gouvernement étoit despotique, tout se réu-
 nissant à un Grand Chef sous qui tous les
 autres tremblent : Que ces Peuples s'appel-
 loient *Tabuglank*, qu'ils étoient aussi nom-
 breux que les feuilles des arbres, (car c'est
 ainsi qu'ils s'expriment dans leur hiperbole
 sauvage.) Ils disoient de plus, que leurs gens,
 c'est-à-dire les *Mozemlek*, amenoient dans
 les Villes des *Tabuglank*, des troupeaux de
 petits Veaux pris dans les Montagnes dont
 je vous ai parlé, & dont ces derniers se fer-
 vent à plus d'un usage : Ils en mangent la
 viande, ils les dressent au labourage, & la
 peau sert aux vêtemens, aux bottes, &c.
 Ils m'apprirent aussi qu'ils avoient eu le mal-
 heur d'être pris par les *Gnacstares* pendant
 une guerre qui duroit depuis dix ans, mais
 qu'ils esperoient que la Paix se feroit, &
 qu'alors tous les prisonniers seroient échan-
 gez selon la coûtume. Ils se vantoient d'être
 fort raisonnables, en comparaison des
Gnacstares, qu'ils disent n'avoir que la fi-
 gure d'hommes, & qu'ils regardent comme
 des bêtes. Je crois qu'en cela ils ne se
 trompoient pas tout-à-fait, car en effet, je re-

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnae-stares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Medaille penduë au coût d'un espee de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte : Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Illinois*, qui avoit quelque connoissance des métaux, mais la matiere devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles : Ils me dirent que les *Tabuglauk* qui en sont les Artisans, en font beaucoup de cas. Au reste, je n'ai rien pû apprendre des Païs, du Commerce & des mœurs de ces Peuples éloignez. Tout ce qu'ils me dirent, c'est que leur Riviere decendoit toujours vers le Couchant, & que le Lac d'eau salée dans lequel elle se décharge, & que je vous ai dit avoir trois cens lieuës de circuit, en a trente de largeur, son embouchure étant bien loin vers le Midi ou le Sud. J'aurois eu beaucoup de curiosité d'apprendre à fond les mœurs & les manieres des *Tabuglauk*, mais ne pouvant me satisfaire par mes propres yeux, je fus obligé de m'en rapporter au témoignage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent avec toute la bonne foi sauvage, que ces

» Peuples portoient la barbe longue de deux
 » doigts ; que leurs robes venoient jusqu'aux
 » genoux, qu'ils étoient coëffez d'un bonnet
 » pointu, qu'ils avoient toujours à la main un
 » long bâton, à peu près ferré comme les nô-
 » tres, & qu'ils étoient chauffez d'une bottine
 » qui leur monte jusqu'au genoüil ; que leurs
 » femmes ne se montroient point, apparem-
 » ment sur le même principe qu'en Italie ou en
 » Espagne, & qu'enfin ces Peuples, quoi que
 » toujours en guerre avec de puissantes Na-
 » tions, situées aux environs & au-delà du Lac,
 » n'inquiètent point les Nations errantes qui
 » se trouvent sur leur chemin, par la raison
 » qu'elles sont plus foibles qu'eux : Belle leçon
 » pour les Princes, qui sçavent si bien mettre en
 » usage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumières touchant
 les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoit assez à
 m'informer à fond de tout ce qui concerne ce
 Pais-là, mais malheureusement je manquois
 d'un bon Interprète, & ayant affaire à plu-
 sieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-
 mêmes, c'étoit un galimatias où je ne com-
 prenois rien, ce qui m'obligea de m'en rap-
 porter à ce qui en est. Je me contentai donc
 de faire à ces quatre malheureux Esclaves
 quelques liberalitez à la magnificence de ce
 Pais-là ; j'eusse bien souhaité de les amener
 en *Canada* ; je tâchai même de les engager
 à ce Voyage par de certaines offres qui de-
 voient leur paroître des Montagnes d'or ; mais

L'amour de la Patrie l'emporta , & il me fut impossible de persuader ces malheureux , tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu , & le vent s'étant remis au Sud-Oüest , je fis dire au grand Cacique des *Gnacstares* que je voulois m'en retourner ; Je réitérai mes presens , en recompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir , après quoi je m'embarquai. De la petite Ile d'où je partoisi , je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau , sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le vingt-six Janvier , & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le cinq Février au País des *Essanapés*. Je descendis la *Riviere Longue* , avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée : je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Rivière qui se trouvent-là en abondance. Vous sçavez que cette Rivière est d'un cours assez calme , excepté depuis le quatorzième Village jusqu'au quinzième , où son courant peut être appellé rapide ; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac ; j'avouë qu'elle est triste. La plupart de ses Rivages sont affreux ; son eau même est dégoûtante ; mais elle dédommage de tout cela par son utilité , car elle est

fort navigable, & elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué sur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommerent *la borne de Labentan*. J'arrivai le deux de Mars au Fleuve de *Mississipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la première fois, à cause des pluies & du débordement des Rivières. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le dixième nous arrivâmes à l'Isle aux *Rencontres*. Cette Isle est située vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadonessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein de surprendre certains peuples situés aux environs des *Orentas*, & que je vous ferai bien-tôt connoître, arriverent chez les *Illinois*, qui leur fournirent des vivres, & chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Mississipi*, ils furent découverts par une autre petite Flote qui descendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussi-tôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadonessis* soupçonnant leur dessein, sans sçavoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissent les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits désignez sur ma Carte par deux croix. Ils ne fu-

rent pas plutôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes-vous ? Nadouessis*, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchise. *Et où allez-vous*, continuèrent les *Iroquois* ? A la chasse aux Bœufs, répliquerent les *Nadouessis* ; mais vous *Iroquois*, quel est votre but ? Nous allons, repartirent-ils, à la chasse aux hommes : Et bien dirent les *Nadouessis*, nous sommes des hommes, n'allez pas plus loin. Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Isle, ensuite le Chef des *Nadouessis* ayant brisé tous ses Canots à coups de hache, il dit à ses Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baissée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçurent d'abord avec une nuée de flèches ; mais les autres ayant essuyé cette première décharge qui ne laissa pas de leur tuër quatre-vingt hommes, fondirent la massue à la main sur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte couture. Ce Combat qui dura deux heures, fut si chaud que deux cens soixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reste du parti fut pris, pas un seul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de se sauver sur la fin du combat, le Chef victorieux les fit poursuivre par dix ou douze des siens dans un des Canots qui lui restoit pour butin, si bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Après cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux

deux Prisonniers les plus agiles , & les ayant munis de fusils , de poudre & de plomb , ils leur laisserent la liberté de retourner dans leur País , pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne se servissent plus de femmes pour faire la chasse aux hommes.

Le douzième nous arrivâmes au Village des *Orentas* où nous remplîmes nos Canots , avec une copieuse provision de bled d'Inde , dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviere étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa source des Montagnes voisines, & que vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Villages par les *Panimaha* , les *Paneassa* & *Patonka* ; mais comme le tems me pressoit, & que je ne voyois point d'apparence d'apprendre ce que je voulois sçavoir , touchant les Espagnols , j'en partis le lendemain treizième , & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame , la Riviere des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant , qui est pour le moins aussi rapide que celui du *Mississipi* l'étoit alors , j'arrivai le dix-huitième au premier Village des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques presens qui me valurent une centaine de Coqs d'Indes , ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces manitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force , & le soir suivant nous mîmes pied à terre près du second Village. Aussi-tôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis* , pendant que mes

gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire entendre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures après minuit deux hommes s'approcherent du Cabanage, criant en langue *Illinoise* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contents d'apprendre qu'il y avoit des gens avec lesquels ils pourroient se faire entendre, répondirent en *Illinois*, que dès que le Soleil paroîtroit ils seroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçu, me persecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & passer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus sages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choses que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & après nous avoir interrogé plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devoit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le salut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures se passè-

rent sans voir paroître personne. A la fin, & l'impatience nous prenant déjà, nous aperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre conséquence. Ensuite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le País; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il n'en sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviere. Si j'avois été du sentiment des *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village: Enfin, le même jour à deux heures après midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & après avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Osages*, à l'emboucheure de laquelle nous cabanâmes: Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durant la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fîmes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit

Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tirebours pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plutôt fait, toute cette troupe disparût, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la Riviere Longue, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes le jour; ensuite nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fîmes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvente aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précédent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant misericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite, nous continuâmes à descendre cette Riviere rapide. Le vingt-cinq à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Mississipi*, & le lendemain à trois heures après midi nous aperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient

à la chasse des Bœufs , dont toutes les prairies étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent , en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens c'étoient , ni en quel nombre , nous hésitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux , en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant , en nous disant en langue *Illinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraie , car ils avoient quelques coûteaux , ciseaux pendus au ccû , & mêmes de petites haches dont les *Illinois* leur font présent quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connue de Mr. de la Salle , & de plusieurs autres François , nous débarquâmes au même lieu , & après avoir dansé & chanté , ils nous régalerent de toutes sortes de viandes. Le lendemain , ils nous montrèrent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours , de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. Ensuite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là , car c'est leur coutume , lors qu'ils veulent se divertir , de prendre les Bœufs des différentes manieres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples , mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans , qui n'a-

voient

Bœufs Sauvages

Bœuf Sauvage pris par les cornes avec des cordes

Cravates allant d'un petit Veau

Bœuf attaqué à coup de lance

Sauvage saute sur un bœuf

Sauvages boucanant des viandes

Lac ou Fleuve



RPJC

voient ni courage ni bonne foi, que leurs Rivieres étoient fort grandes & leur País trop beau pour eux. Enfin, après avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviere *Onabach*, faisant toujours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviere, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demie d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoiqu'il en soit, on dit qu'elle est navigable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eût permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviere des *Illinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout-à-fait violens : Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le neuvième d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Mississipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demie lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demie d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le raport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de bocages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aspect fort agréable; Il est bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne sçai d'aillieurs si ce Fleuve serpente; mais autant que j'ai pû le remarquer, son cours est fort different de celui de nos Fleuves de France; car je vous dirai ici en passant que les Rivieres de l'Amérique courent assez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il est riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Bœufs, de Cerfs, de Chevreuils, de Cocqs d'Inde qui paissent sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçauois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches de différentes especes d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages; & tout ce détail vous rebuterait par sa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triste état, dépouillez de verdure, & sur tout les treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient. J'ai mangé de ces raisins desséchés au Soleil, comme je vous ai dit; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Castors ils y sont aussi rares que sur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviere des *Illinois* le dixième d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüest-Sud-Oüest, nous

gagnâmes en six jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez possibles. Les *Illinois* l'honorent infiniment, & avec raison. Je restai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Illinois*, au Village desquels j'arrivai le vingtième. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus considérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, deux cens livres de balles, avec quelques armes. Cette largesse me fut fort utile, & les anima si bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le vingt-quatrième j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut-là que mes *Oumamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, aussi contens de moi que du present que je leur fis de quelques fusils & de quelques pistolets. Le vingt-cinquième je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le vingt-huitième dans la Rivière des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. de la Salle fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils disoient avoir bien mérité ce supplice; ils vouloient même que nous prissions plaisir à le voir, car les Sauvages se scandalisent qu'on ne se divertisse pas de ces tragedies réelles. Ce spectacle me fit

horreur, car on faisoit souffrir à ces malheureux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vite, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvus d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & après avoir côtoyé ce Lac, & traversé la Baye de l'*Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missimakinac* le vingt-deuxième du mois present, j'appris que le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste-là, que Mr. de *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ses Nations alliées, ils les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçu, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai déjà dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à ré-

gler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit jours. Voilà, Monsieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'essentiel; j'aurois pû la grossir davantage, mais j'ai crû que le reste n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curiosité. Quand au Lac des *Illinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez sur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne sçauois m'assujettir à tracer dans une lettre les différentes distances des lieux. Ce Lac est situé dans un beau climat; ses rivages sont couverts de bois de sapins & de haute futaye; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de l'*Ours* qui dort est assez grande, c'est sur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaonas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chasses de Castors. Au reste, il n'y a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Meridional sont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu, Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toûjours un sensible plaisir de vous amuser, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reste je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage soit si abregée; il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. Il suffit que je vous envoie

l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire le recit d'une infinité d'aventures, de rencontres & d'observations, capables de reveiller l'esprit des réflexionnaires. Le mien est trop superficiel pour philosopher sur l'origine, la croyance, les mœurs & les manieres de tant de Sauvages, non plus que sur l'étendue de ce Continent vers l'Oüest. Je me suis contenté seulement de faire réflexion sur les causes du mauvais succez des découvertes que plusieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amérique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. de la Salle & de quelques autres malheureux découvreurs ont sçu donner de très-grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de s'en mêler, *non licet omnibus adire Corinthum*. Il seroit très-facile de penetrer jusqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je suppose premierement qu'au lieu de Canots on se sert de certaines Chaloupes d'une construction particuliere qui tirassent peu d'eau, qui fussent legeres de bois & portatives, lesquelles contenant treize hommes avec trente-cinq ou quarante quintaux de pesanteur, resistassent vigoureusement aux vagues des grands Lacs. Il ne suffit pas d'avoir du courage, de la santé & de la vigilance pour faire ces entreprises. Il

faut bien d'autres talens qui se trouvent rarement en une même personne. La conduite de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignés des Villes se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force de leurs superieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre pour celui qui conduit la troupe: S'il arrive quelque mutinerie ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toujours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclate en sa présence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la soudaine au plutôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'exécution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tolérer mille choses en ces Voyages, dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvages, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligences à faire

la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la désobéissance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa Troupe un espion, lequel étant bien récompensé l'informe adroitement de tout ce qui se passe, afin d'y remédier directement ou indirectement. Il est question de découvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale, & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expédient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste, il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible; les exciter à se réjouir, à joüer, à danser, & en même temps les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui-même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de Voyages; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens; car tout le monde n'est pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoutumés aux fatigues des Voyages. Parmi ces trois

cens personnes il y doit avoir des charpentiers de chaloupes, des armuriers, des scieurs de long avec tous leurs outils, des chasseurs, des pêcheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre chose que des rasoirs, des lancettes, des drogues pour les blessures, de l'orvietan & du sené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots, de buffe & de bottines pour résister à la flèche, car les Sauvages des Pais dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déjà dit. Il faut avec cela qu'ils soient armez d'un fusil à deux coups, d'un pistolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le soin de faire provision d'une assez grande quantité de peaux de Cerfs, d'Orignal, ou de Bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de son Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de distance à autre. J'en avois suffisamment pour garnir un quarré de trente pieds sur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largeur, j'en fis faire deux bandes de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un instant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de six de largeur, deux Moulins à bras, qui sont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en sert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes especes, des pics,

des pioches, des bêches, des haches, des ameçons, du savon & du coton à faire des chandelles. Je suppose sur tout qu'on sera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Brésil, & de mille autres choses qu'on est obligé de presenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant se munira pareillement d'un Astrolabe, d'un demi cercle, de plusieurs boussoles ou compas simples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux grosses montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à dessein, & autre pour faire ses Journaux & ses Cartes, pour désigner les bêtes terrestres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & generalement tout ce qui lui paroitra digne de sa curiosité. Je serois aussi d'avis qu'il eût des trompettes & quelques joiieurs de violon, tant pour réjouir sa troupe que pour causer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monsieur, je suis persuadé qu'avec cet équipage tout homme d'esprit, de conduite & de détail, c'est-à-dire soigneux, prévoyant, sage & de bon exemple, mais sur tout patient, moderé, & d'un talent à trouver des expedients à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Pais Occidentaux de Canada sans rien craindre. Pour moi je vous avouë que si j'avois toutes ces qualitez-là je m'estimerois fort heureux d'être employé à faire cette entreprise, tant pour la gloire du Roi que pour ma propre satisfaction, car

du Baron de Lahontan. 185

enfin j'ai tant goûté de plaisir dans mes Voyages par la diversité continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 28. Mai 1689.



LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac pour la Colonie. Description des Pais, des Rivieres & des passages qu'on trouve en chemin. Incurfion funefte des Iroquois dans l'Ifle de Monreal. Abandon du Fort de Frontenac. Nouvelle du retour en Canada du Comte de ce nom, & du rappel de Mr. le Marquis de Denonville.

M O N S I E U R ,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal*, en compagnie de douze *Ontaonas*, divifez en deux Canots, qui firent toute la diligence poffible. Je joignis le 23. à la *Riviere Creufe* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût afin de m'empêcher de paffer outre en fi foible compagnie. Il vouloit me perfuader de décendre avec lui, me representant que fi mes douze Conducteurs apercevoient

dans les Portages ou dans les Rivieres quelques vestiges ou apparences qui leur fissent apprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejetai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver au *Long Saut*; ils furent sur le point de se sauver dans les Forêts. En ce cas, j'aurois tâché de les suivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *Sainte Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, près de la Riviere du *Lievre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevéz. Il m'apprit le passage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à son arrivée le Roi Jacques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui sembloit présager une rude & sanglante guerre en Europe. Je vous avoué que cette nouvelle me surprit extrêmement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme sur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable de pouvoir croire qu'une révolution aussi grande ait pû se faire en si peu de tems & sans éfusion de sang, faisant reflexion sur tout à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Montreal* le 9. Juillet, après avoir

sauté plusieurs Cataractes affreux dans la grande Riviere des *Ontaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre lesquels il y en a de plus d'une lieüe de distance. De *Missilimakinac* à la Riviere des *François*, la Navigation est assez assurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Isles qui servent d'abri. On remonte cette Riviere avec assez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante & de cent pas, ensuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieües pour gagner une autre Riviere, où on faîte six ou sept chûtes d'eau. De celle-cy on fait derechef un portage jusqu'à la Riviere *Cresse*, qui se décharge par de semblables courants précipitez dans la grande Riviere des *Ontaouas*, proche du lieu qu'on appelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviere, si ce n'est au bout de l'Isle de *Monreal*, où elle se perd dans le grand Fleuve de *Saint Laurent*. Ces deux Rivieres se joignent avec beaucoup de tranquillité; car après avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *Saint Loüis*. Je pensai périr au Saut qui porte ce même nom à trois lieües de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons, je fus transporté par la force du courant jusqu'au pied de ce Cataracte, sur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier de *Vaudreuil* me retira par un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des six Sauvages fu:

rent perdus, & un d'eux malheureusement noyé; voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes Voyages. Dès que j'eus mis pied à terre, j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dédommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. de Denonville & Mr. de Champigni, auxquels je rendis compte de mes Voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & de Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout des quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit descendu & retourné chez lui, malgré les risques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déjà dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digression qui fera de longue étendue, pour vous apprendre le malicieux stratagème dont ce rusé Sauvage se servit l'année dernière, afin d'empêcher que Mr. de Denonville ne fit la Paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente Lettre, si le tems me l'eût permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galant homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. de Denonville, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déjà marqué, y consentit à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction totale des *Iroquois*, ce

que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'assura lui-même le troisiéme Septembre de la même année, c'est-à-dire deux jours avant que je partisse de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant sur la promesse de Mr. de *Denonville*, partit de *Missilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorziéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à dessein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit question d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de passer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dès qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. de *Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambassadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conséquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Missilimakinac* avec tous ses Guerriers, sans passer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit si peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & pour toute sa Nation, qu'il prévoyoit être sacrifiée pour le salut des François, répondit au Commandant que cela étoit raisonnable, mais au lieu de suivre le conseil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit absolument qu'ils abordassent. A peine y demeura-t'il quatre ou cinq jours que ces malheureux Députez

accompagnez de quarante jeunes hommes, arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver-là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers qui devoient y passer un tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que *Mr. de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux jouer son rôle) contre *Mr. de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganeforens*, il leur dit : *Allez mes Freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la Guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire, que je ne m'en consolerais jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincerité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurèrent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de son particulier, les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaoua-*

non adopté des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué; & après avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'Esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plutôt livré, qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'on ignoroit que Mr. de *Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut beau raconter son aventure & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuèrent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* appellant un ancien Esclave *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit, qu'il avoit resolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé; malgré tout ce qu'il avoit pu dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cét Esclave s'acquitta si ponctuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems après l'incursion suivante, dans le tems que Mr. de *Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire sçavoir aux *Iroquois*

qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai, qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Députez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arriverent en effet au bout de quelque temps, mais en plus grand nombre, pour un dessein bien différent de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouventable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame de *Denonville* qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit generale, car on craignoit extrêmement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieues de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, après avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. de *Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux-cy furent tous pris ou taillez en pieces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat, & Mr. de *Longueil* Commandant de ce détachement, qui après avoir eu la cuisse cassée, fut emporté par ces douze Alliez; les autres Officiers, à sçavoir les Sieurs de la *Raberre*, *Saint Pierre-Denis*, la *Plante* & *Ville-Denté*, furent pris. Ces Barbares desolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels après s'é-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouverent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort, on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité, qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. de *Denonville*, lui dit, que le coup de *Rat* étoit » irréparable, que les cinq Nations *Iroquoises* » avoient cét outrage si fort à cœur, qu'il se- » roit impossible de les porter si-tôt à la Paix, » & qu'elles blâment si peu l'action de ce *Hu- » ron*, qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité » avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son par- » ti que ce qu'un bon Guerrier & un bon Al- » lié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plû- » tôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur País chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion à laquelle Mr. de *Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déjà dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiere à reflexion. Déjà il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long-tems le *Fort de*

Frontenac, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le secourir qu'en exposant bien du monde aux passages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en tirer la Garnison & de faire sauter ce Fort, il n'étoit plus question que de trouver des gens qui en portassent l'ordre au Commandant, ce que personne n'osoit entreprendre. Dans cet embarras le Sieur de *Saint Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller seul au travers des bois; ce qu'il executa heureusement. Cette nouvelle réjouit extrêmement Mr. de *Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Bastions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit suffisant pour les faire sauter. Ensuite il s'embarqua pour descendre les Cataractes du Fleuve jusqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. de *Denonville* qu'il accompagna jusqu'ici. Cet Officier ne se contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer sur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandises en tems de Paix. Mr. de *Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, aussi-bien que celui de *Niagara*, car assurément ces deux postes sont insoutenables par la difficulté des Cataractes inaccessibles, où dix *Iroquois* embusquez pourroient aisément arrêter mille François à coups de pierres. Il est vray que

le salut & la conservation de nos Colonies dépendoient absolument de ces deux Forts , qui sembloient être garants de la destruction totale des *Iroquois* , car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chasse ou à la pêche sans courir risque d'être égorgés par nos Sauvages amis , lesquels assurez d'une retraite auroient fait des incursions continuelles dans le País de ces Barbares , qui manquant de Canots pour trafiquer des fusils , de la poudre , des bales & des filets , seroient morts de faim , ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs País.

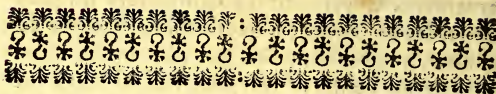
A la fin de Septembre Mr. de *Bonaventure* , Capitaine & Propriétaire d'un Vaisseau Marchand , arriva dans ce Port , portant la nouvelle du retour de Mr. de *Frontenac* en qualité de Gouverneur General à la place de Mr. de *Denonville* , que Mr. le Duc de *Beauvillers* avoit proposé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ses petits-fils. Quelques personnes sont fâchées du rapel de Mr. de *Denonville* , & du retour de Mr. de *Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jesuites sont de ce nombre , car s'il en faut croire l'Histoire du País , ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a sept ou huit ans , de concert avec l'Intendant du *Chefneau* & le Conseil Souverain , par des accusations qui produisirent l'effet qu'ils s'en étoient promis , & dont le Roi paroît entièrement defabusé , puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gou-

ernement. Cependant les Conseillers les plus coupables ne sçavent à quelle sauce manger ce poisson, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conserve un juste ressentiment du passé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en general se préparent à faire de grandes réjouissances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Messie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie semblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'est pas surprenant, car ce Gouverneur s'est fait considérer, non seulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaste Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutélaire. Mr. de *Denonville* commence à faire plier bagage, c'est tout ce que j'en puis dire, ce n'est pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que son intérêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de son Gouvernement, si on l'a aimé ou haï je n'en sçai rien, s'il a fait bonne ou mauvaise chere je ne sçauois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à sa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaisseau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France,

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec le 28. Septembre 1689.



LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. Sa réception. Son Voyage à Monreal. Rétablissement du Fort de Frontenac.

M O N S I E U R ,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de *Labontan* me mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un siecle (si j'avois le malheur de vivre si long-tems) pourvû que je rembourse le possesseur de la somme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le service aux extrémités du monde, lorsqu'elle se vendit. Au reste Mr. de *Frontenac* a révoqué mon congé, m'offrant sa bourse & sa table; mes raisons ne le touchant point, & il faut obéir.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le quinze d'Octobre, mit pied à terre sur les huit heures du soir, & fut reçu au flambeau tant de la

la Ville que de la Rade , par le Conseil Souverain , & par tous les habitans qui étoient sous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mousqueterie , & les feux de joye furent accompagnés d'illuminations à toutes les fenêtres des maisons de la Ville , ce soir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent , & sur tout les Jesuites , qui lui firent une Harangue fort pathétique , où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut visité de toutes les Dames , dont la joye secrete se remarquoit autant sur leur visage qu'en leurs paroles. Plusieurs personnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Eglise , où ce Gouverneur se trouva. Ces réjouissances durèrent en augmentant de jour en jour ; jusqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui est une marque du plaisir qu'on se fait de son retour , & de l'assurance que l'on a , que par sa sage conduite & son esprit sublime , il conservera le repos & la tranquillité qu'il a toujours scû y maintenir pendant les dix années de son premier Gouvernement. Il est adoré de tout le monde , on l'appelle *Redemptor Patriæ* , ce Titre lui convient , car sur le raport de tous les habitans de ces Colonies , tout étoit dans le Cahos , dans la confusion & dans la pauvreté la premiere fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations , & égorgé des milliers de François ; le laboureur étoit assommé dans son champ ; le Voyageur étoit enlevé dans ses courses , & le Marchand

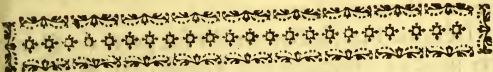
ruiné par le manque de Commerce ; la famine desoloit tout le monde , la guerre faisoit abandonner le païs : en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr , si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares , de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquième Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroitra peut-êrre pas d'une aussi grande conséquence que je vous le dépeins , l'est cependant plus que vous ne scauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle , au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe , la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de *S. Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Printems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à l'*Acadie* , à l'*Isle de Terre-Neuve* , & autres païs de son Diocèse. Mr. de *Frontenac* se mit en Canot quatre ou cinq jours après son arrivée pour aller au *Monreal* , où j'eus l'honneur de l'accompagner : On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée ; car comme je vous ai déjà dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier , ce qui ne devoit pas naturellement arriver. On eut beau lui représenter toutes ces difficultez & plusieurs autres , il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante-huitième année de son âge de se jeter en Canot. Il avoit si fort à cœur l'abandon du

Fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même jusques-là, si les Nobles, les Prêtres, & les habitants du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages, des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilhommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquoient sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma dernière Lettre, Mr. de *Valrénes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevent déjà quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir, qui fut le sixième jour après son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. de *Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma troisième Lettre. Le reste de ces malheureux a péri dans les chaînes. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus considérable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouabè*. Il est vrai que comme chef des *Goyogouans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance de l'attachement qu'il marque avoir, tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Française, que ce Gouverneur

verneur le logea dans son Château. On se flâte de pouvoir faire quelque accommodement avec les cinq Nations *Iroquoises* par l'entremise de ce Chef, & il semble que l'on se dispose de leur faire des propositions de paix, mais j'en augure un mauvais succès par trois bonnes raisons. Je les ai déjà représentées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaisseaux, il s'entretiendrait avec moi sur cette affaire. Je ne vous dis rien de son entrevûë avec Monsieur & Madame de *Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'esperance d'être avancez. Les Vaisseaux partiront demain selon toutes les apparences, car le vent d'Oüest est clair & modéré; d'ailleurs, la saison de quitter le Port est sur la fin. Adieu Monsieur.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.



LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, & à la Nouvelle York. Funeste Ambassade des François chez les Iroquois. Entreprise mal concertée des Anglois & des Iroquois, venant par terre attaquer la Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Roche-
lois chargé de vin & d'eau de vie arriva à
Quebec, d'où le Capitaine a eu soin de me fai-
re tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le
détail du Commerce du *Canada* en general : Il
m'est impossible de vous donner cette satisfa-
ction presentement, parce que je ne le con-
nois pas encore assez à fond pour vous en pou-
voir donner une idée distincte : mais je vous
assure que je vous enverrai un jour des Me-
moires si exacts, que vous aurez sujet d'en être
satisfait. Cependant contentez-vous d'apprendre,

ce qui s'est passé dans ce País depuis la datte de ma derniere Lettre.

Dés que Mr. de Denonville fut parti de *Quebec* pour s'en retourner en France, Mr. de Frontenac prit possession du Fort, qui est la residence ordinaire des Gouverneurs Generaux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. d'Ibleville s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York*, que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages : Ce parti fit cette expedition sur les néges & sur les glaces, quoique cette course fut de trois cens lieues pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réussit à merveilles, car après avoir pillé, brûlé & saccagé cette bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entierement. Mr. de Pontneuf, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de trois cens hommes, moitié Coureurs de bois & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois, appellé *Kenebeki*, situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les Frontieres de l'*Acadie*. La Garnison de ce Fort se défendit courageusement; cependant comme on y jetta quantité de Grenades & d'autres feux

d'artifices pendant que les Sauvages sapoient ou escaladoient les palissades de tous côtez (contre leur coûtume) le Commandant fut obligé de se rendre à discretion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir , mais que sans les Sauvages cette entreprise eût indubitablement échoué.

Dés que la Navigation fut libre , Mr. de Frontenac voulut m'engager à partir pour faire des propositions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que sa bourse & sa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver , je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de se défaire si-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer , je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu sa Couronne & la Guerre étant déclarée , les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* , ne manqueroient pas de faire leur possible pour exciter ces bandits à redoubler leurs incursions : Qu'ils leur fourniroient pour cet effet des munitions *gratis* , & qu'ils se joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez , qu'il me paroissoit impossible de les appaiser , & qu'ainsi je le suppliois de vouloir bien jeter les yeux sur quelque autre personne , en cas qu'il persévérât dans le dessein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choisi pour cette funeste Ambassade , & certain *Colin* Interprète de la langue *Iroquoise* , avec deux jeunes *Canadiens* , l'accompagnèrent en ce malheureux Voyage qu'ils firent en Ca.

not. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues*, on les vint honorer d'une salve de coups de bâton, on les y conduit avec la même ceremonie; cortége fort defagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez, jugerent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyoutes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renveroient un à *Quebec* & rameneroient le quatrième à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à-dire qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprés pour les animer contre nous. Ils scûrent si bien s'emparer de ces esprits déjà portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs; à la reserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumières & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts

pour executer cette Commission, & qui se feroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le seul capable d'en prévoir le succès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un pesant Brigantin que son Capitaine des Gardes fit construire l'Hiver passé. Mr. l'Intendant & Madame son Epouse se mirent aussi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous pressoit, nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faisant tous les soirs une chere de Roi. Mr. de Frontenac fit tracer un Fort en passant à la *Ville des trois Rivières*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverserent la Prairie de la *Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis, pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé, Mr. de Frontenac envoya deux ou trois petits partis Sauvages pour observer la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir surpris quelques *Iroquois* écartez, chassant aux environs du *Lac Champlain*. Ces prisonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû résister aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une suffisante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur País. Ce rapport ayant été confirmé par d'autres Sauvages, nos Troupes

décamperent, & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soutenir les Moissonneurs du *Fort Roland*, situé dans cette Isle. Dès que les récoltes furent faites, je revins ici en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur País, pour faire leur commerce ordinaire de Pelletteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitième Lettre.) Ils demeurèrent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs País. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. de *Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire,

Vôtre, &c.

A Montreal ce 2. Octobre 1691.

L E T T R E X X.

Qui contient une seconde entreprise considerable des Anglois par Mer, très-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la flote écrit à Mr. le Comte de Frontenac, avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour France.

M O N S I E U R ,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoie la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma dernière Lettre. Peu de jours après un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. de *Frontenac* qu'une Flote Angloise forte de trente-quatre voiles paroissoit proche de *Tadoussac*. Aussi-tôt il se jetta dans son Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour, afin de devancer l'ennemi, ce qui fut heureusement executé. Il donna ordre à Mr. de *Callieres* de faire descendre autant d'habitans qu'il seroit possible. La diligence que nous

ſimes fut ſi grande, que le troiſième jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué il viſita les poſtes les plus foibles, & les fit fortifier ſans perdre de tems. Il fit faire des batteries en pluſieurs endroits, & quoi que nous n'euffions dans cette Capitale que douze pieds de gros Canon, & peu de munitions de guerre, il parut tout-à-fait réſolu de reſiſter aux efforts de cette Flote; laquelle par bonheur pour nous, ſ'amuſoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant ſans relâche à nous mettre en état de déſenſe. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il eſt certain que ſi le Commandant de cette Flote eût fait ſa décente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours après, il auroit emporté cette Place ſans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville, qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à ſon dernier mouillage, vers la pointe de l'*Iſle d'Orleans*, tenant conſeil ſur conſeil avec les Capitaines de ſes Vaiſſeaux; ſans qu'ils pûſſent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet*, qui étoit dans ſa Barque avec ſa femme & ſa belle-mere, fut pris par cette Flote ſur le Fleuve *Saint Laurent*. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudſon* chargé de Caſtors, entrerent dans la Riviere du *Saguenay* par *Tadouſſac*, où ils ſe

cacherent & mirent leurs Canons à terre & dressèrent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accorderent, après avoir passé trois ou quatre jours à d'inutiles dé-liverations, pendant lequel temps il nous ar-rivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips*, fit partir de son bord une Cha-loupe portant Pavillon François à son Avant, laquelle s'approcha de la Ville sonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à sa rencontre avec un Officier Fran-çois : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que son Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la presenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait em-barquer dans sa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena jusqu'à la Chambre de Mr. *de Fron-tenac*, où après lui avoir ôté le bandeau qui cou-vroit la moitié de son visage, il lui remit sa Lettre, qui contenoit en substance ce qui suit.

Moi Chevalier William Phips commandant par Mer & par Terre les Forces de la Nou-velle Angleterre, au Comte de Frontenac Gouverneur Général de Quebec, par les Ordres & au nom de Guillaume III. & de Marie, Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce País. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes.

Châteaux, Forteresses, Bourgades & vos Personnes à ma discrétion, vous assurant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilités. Signé William Phips.

Après que l'Interprète eût expliqué cette Lettre à Mr. de Frontenac qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanouir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent-là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. de Frontenac prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France; » Mais à la fin, s'étant tant appaisé, il dit à ce Major de s'en retourner incessamment à bord de son Amiral, contre lequel il se deffendroit mieux qu'il n'en seroit attaqué; qu'il ne connoissoit d'autre Roi de la Grand' Bretagne que Jacques II.

que ses Sujets rebelles étoient des Pirates, « dont il ne craignoit ni la force ni les menaces. » Il finit sa réponse en jettant au nez du Major la lettre de son Amiral, ensuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit la liberté de demander à Mr. de Frontenac, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain, que son Commandant ne meritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre manière que par la bouche des Mousquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plutôt prononcées qu'on lui fit reprendre sa Lettre, ensuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il voguea à toute force vers la Flote.

Le lendemain à deux heures après midi soixante Chaloupes abordèrent à terre, transportant mille ou douze cens hommes, qui resterent sur le sable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaisseaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes, aussi-tôt après ils formerent plusieurs Bataillons, & se mirent en marche Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette descente qui se fit vis-à-vis l'Isle d'Orleans, à une lieue & demie au dessous de Quebec, n'agit pourtant pas si diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'eussent le tems de s'aller po-

ster dans un taillis de broussailles épaisses, situé à demie lieuë de leur débarquement. Comme avec une si petite troupe il étoit impossible de se battre à découvert, il falut donc se résoudre de combattre à la maniere des Sauvages, c'est-à-dire dresser embuscade sur embuscade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverse. Cette maniere de faire la guerre nous réussit à merveilles; car nous étant postez au milieu de ce bois, nous laissâmes entrer les Anglois, ensuite nous fîmes nos décharges sur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre jusques à ce qu'ils eussent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deçà & delà, nous réitérâmes nos décharges avec tant de succez, que ces Milices Angloises ayant apperçû nos Sauvages, la confusion & le desordre se mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant son salut dans la fuite, ils se sauverent pêle & mêle, en criant *Indians, Indians*, ce qui fut causé que nos Sauvages firent une sanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environ trois cens hommes étendus sur la place, sans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre pieces de Canon de bronze montez sur des affuts de Campagne, & ils se battirent vigoureusement, quoi qu'ils fussent aussi mal disciplinez que des gens ramassez peuvent l'être: Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de coura-

ge, & que s'ils ne réussirent pas, c'est parce qu'ils ne connoissoient aucune discipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entreprise, qu'il n'auroit pû mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croisez. Ce jour-là se passa plus tranquillement que le suivant. Ils voulurent tenter de nouveau le passage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes, & furent ensuite obligez de regagner incessamment le lieu de leur débarquement. De nôtre côté nous perdîmes Mr. de *Sainte Helene*, qui mourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe, & environ quarante hommes, tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportâmes sur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les suivîmes jusques à leur Camp, auprès duquel nous passâmes la nuit couchez sur le ventre, dans le dessein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en si grande confusion, que nous en tuâmes encore environ cinquante, plutôt par hazard que par adresse, dans le tems qu'ils se jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant survenu nous fîmes transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépouiller.

Le même jour que la décente se fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint mouïller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les sçauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Foliet*, de sa femme, de sa mere, & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa Flote appareilla pour s'en retourner. Dès que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachez dans la Riviere du *Saguenay*, l'eurent aperçûe au dessous de *Tadoussac*, filant à pleine voile à la faveur d'un vent d'Ouest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le douze Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaïson à terre, que le grand froid produisit tant de glaces sur le Fleuve, que ces Vaisseaux en furent si endommagez qu'on fut obligé de les échoïer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuse gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. de *Frontenac*, car je me voyois réduit à passer

encore un Hyver en Canada , & ce General étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entreprise ; mais il survint tout à coup une pluye , suivie d'un dégel , qui nous réjouit extrêmement l'un & l'autre. Aussi-tôt il fit agréer & apareiller une Fregate desagréeée, avec tant de diligence que son lest , ses voiles , ses cordages & ses mâtures , se trouverent en état presque dans le même temps qu'il en donna l'ordre. Dès qu'elle fut prête à faire voile il me dit qu'il s'agissoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plutôt qu'il se pourroit , & que je devois plutôt perir que de me laisser prendre par les Ennemis , ou de relâcher en quelque Port que ce fut. Il accompagna ce discours d'une lettre particuliere pour Monsieur de *Seignelay* , qui contenoit des choses très-avantageuses pour moy. Je partis le vingt-sixième de Novembre , ce qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors. Il est vrai que nous l'échapâmes belle à l'*Isle aux Coudres* , où le vent de Nord-Est nous surprit avec une telle impetuosité , qu'après avoir mouillé nous pensâmes chansir sous les ancrs durant la nuit. Le reste de la traversé fut assez heureux jusqu'ici , car nous n'esuyâmes qu'une seule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des côtes de France , nous obligerent à louvoyer long-temps , ce qui est cause que nôtre voyage vous paroitra si long. Enfin me voici , graces au Seigneur, heureusement débarqué en cette Ville , d'où je partirai de

main pour *Versailles*. J'apprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelay* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Amériques, & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. de *Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 12. Janvier 1692.

L E T T R E X X I .

Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal récompensez à la Cour.

M O N S I E U R ,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A présent que je suis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loisir de vous informer de ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Versailles* je fus saluër Mr. de *Pontchartrain* qui avoit succédé à Mr. de *Seignelai*. Je lui dis que Mr. de *Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Ministre, où il lui faisoit mention de mes services. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens saisis & plusieurs procès à vuidier, où ma presence étoit nécessaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quittasse le service. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires, auxquelles j'avois tout le tems de vâquer jusqu'au départ des derniers Vaisseaux qui doivent

partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponse me fit quitter *Versailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Consultation de plusieurs Avocats, qui trouverent mes affaires si broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en pûsse voir si-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de déboursier pour cette Consultation, me dégoûta si fort de plaider contre des parties si accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai presque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procès avec celles. Je ne laissai pourtant pas de demander une provision sur mes biens confisquez en vertu de ce que j'étois actuellement au service. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la sollicitai, que quand ces puissans Adversaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la somme qu'on auroit pû m'ajuger, n'auroit pas été suffisante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Messieurs de *Bragelone* sont fort honnêtes gens, comme vous sçavez. Il est vrai que comme ils aiment plus les pistoles que leurs Parens, ils se contenterent de m'honorer de leurs conseils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très-mal dans mes affaires si je n'avois pas trouvé d'autre ressource que la leur. L'Abbé d'*Ecconttes* plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit présent de cent louis, que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçu dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la ceremonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Lou-*

vois dura moins de temps que celui de compter la somme au Tresor. J'esperois que ce genereux Abbé me donneroit ensuite quelques Benefices simples dont il pouvoit se défaire en ma faveur sans s'incommoder, mais un scrupule de conscience l'en empêcha. Il fallut donc me résoudre à la fin d'aller à *Versailles* pour y faire le métier de solliciteur d'emploi, qui est le plus dur & le plus chagrinant qui soit au monde. Imaginez-vous, Monsieur, qu'à ce Royal séjour les écus s'envolent sans qu'on sçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou six heures par jour dans les appartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour se faire voir toutes les fois qu'il sort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empresse à presenter des Memoires accompagnez de cinquante raisons, que le vent emporte ordinairement. A mesure qu'il reçoit ces Placets, il les donne à quelque Secretaire qui le suit, celui-ci les porte à Messieurs de *la Touche*, de *Begon*, & de *Saluberry*, dont les Laquais reçoivent les pistoles de la plûpart des Officiers, qui sans cet expedient couroient grand risque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'est, dis-je, d'où leur bon & leur mauvais destin doit necessairement sortir. Defabusez-vous, Monsieur, de la protection des Grands Seigneurs, le tems n'est plus que les Ministres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtards, pour leurs laquais, ou pour leurs vassaux. Il n'y a que deux ou trois

Princes ou Ducs de la grande faveur qui veüillent se mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point , encore s'ils le font , c'est bien rarement , car vous sçavez que la Noblesse de France étant assez mal dans ses affaires , ces gros Seigneurs ont souvent de pauvres Alliez pour lesquels ils sont obligez de demander des Emplois qui les fassent subsister. Les Ministres sont aujourd'hui sur le pied de tout refuser aux premiers de la Cour , en leur répondant que le Roi veut ceci , & qu'il ne veut pas cela : & pour ce qui est du merite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux ; c'est un monstre si effroyable , qu'il est en horreur chez la plûpart de ces Ministres. Ce sont eux , pour ainsi dire , qui disposent des charges, quoi qu'il paroisse que ce soit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligez de lui rendre compte , car il s'en raporte à leur zèle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de son service. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer , est supposé , ou du moins très-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaisent pas , n'ont garde de paroître. Je suis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité , je ne cite aucun Ministre en particulier , car ils ne sont pas tous sur ce pied-là. J'en connois qui seroient au desespoir de faire la moindre injustice à qui que ce soit , & qui ne souffriroient pas que leurs Suisses , leurs Laquais, ni même leurs Commis, s'intriguassent pour l'avancement de certaines gens par la voye
des

des pistoles. Ces habiles intriguans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieue, & qu'on les traite aussi sérieusement de *Monsieur* que leur maître de *Monseigneur* & de *Grandeur*. Ce sont des titres que nos Ministres & nos Secretaires d'Etat ont acquis aussi glorieusement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Generaux eux-mêmes ont toujours à la bouche les mots de *Monseigneur* & de *Grandeur*, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne aussi. Je vous jure, Monsieur, que je pourrois trouver matiere à composer un Livre de trois cens pages *in Folio*, si je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les sollicitateurs se servent pour venir à leurs fins, des insignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers se munissent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & generalement de toutes les injustices qui se font à l'inscû du Roi. Quoiqu'il en soit, après avoir inutilement sollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoissance de mes services, on se contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. de Frontenac de me pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en presenteroit; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse,

& me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au-delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupcou*, neveu de Madame de *Pontcharvain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris très-bien accompagné, on a beau lui représenter la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agrément qu'on trouve en ce Pais-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte d'*Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.

RPJCB

Combat entre deux Vaisseaux
Anglois et François.



L E T T R E X X I I .

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle pour Quebec, sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Rencontre d'un Vaisseau Anglois qu'il combatit. Son Vaisseau échoué. Navigation du fleuve Saint Laurent. Nouvelle qu'un Parti d'Anglois & d'Iroquois a défait un Corps de Troupes Françoises.

M O N S I E U R ;

Deux jours après que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Radé de la Rochelle, pour faire la grande traverse de Canada. Le 5. Aoust nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte d'Annai donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon Génois. On tira quelques coups de Canon sur son Avant pour l'obliger de l'amener, mais l'obstination du Capitaine fut

cause que Mr. d'Annai fit tirer sur le Corps du Vaisseau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reste de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en Mer pour porter à son bord ses Passeports & Connoissemens. Le 10. après avoir pris hauteur, & les Pilotes s'estimant être Nord & Sud du Cap Finisterre, Mr. d'Annai m'envoya son Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciement. Le Pere *Rechefer* Jesuite, qui avoit été plusieurs années Supérieur du Collège de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de se jeter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Aoust nous essuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüest, qui dura vingt-quatre heures à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il survint un vent de Nord-Est, qui nous poussa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint-Laurent*. Le 6. Septembre nous découvri-mes un Vaisseau qui de la Côte de *Gaspé* portoit sur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François & qu'il venoit de *Quebec*, mais sa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure après pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lorsque nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arriant à pleine voile de se trouver

bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toujours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quittes pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mats, dans nos Vergues, & dans les œuvres mortes. Deux jours après nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux* & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Port-neuf* près de *Tadoussac*. Nous échouâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées, que je le croyois entr'ouvert; mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de touée en large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller

dessus avec le Cabestan. Le treize nous mouillâmes près de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Est.

Le 15. nous mouillâmes à *l'Isle aux Lièvres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Couvres*, le 17. nous arrivâmes à la traversé du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considérer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Rivieres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoutumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le mouillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui regne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Aoust qui puissent être les assureurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile, & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit mouiller tous les soirs à l'entrée des Rivieres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé

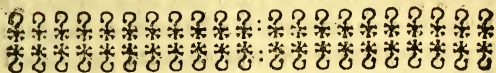
de louverer nuit & jour , en virant sans cef-
 se de bord ; comme on est obligé de faire
 lors qu'on range celle du Nord. Voilà , Mon-
 sieur , ce que j'ai à vous dire de la Naviga-
 tion de ce Fleuve ; dont j'aurai occasion de
 vous parler encore. Dès que nôtre Vaisseau
 fut afourché devant *Quebec* , je mis pied à
 terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupois*
 que je conduisis chez Mr. de *Frontenac* , qui
 comme à moi voulut bien lui faire offre de
 sa table & de sa maison. « On m'apprit que
 trois cens *Anglois* & deux cens *Iroquois* ce
 s'étoient approchez il y a deux mois de ce
 l'Isle de *Monreal* ; que le Gouverneur de ce
 cette Isle ayant fait passer quinze Compa- ce
 gnies de l'autre côté du Fleuve dans la ce
 Prairie de *la Madeleine* pour les attendre ce
 de pied ferme , qu'un détachement de ce ce
 Parti ennemi avoit surpris , à la faveur de ce
 la nuit , les sentinelles avancées , & que ce
 tout le Corps ayant joint , ils donnerent ce
 tête baissée avec tant d'intrepidité & de ce
 courage sur les Corps de Garde & sur le ce
 Camp dans un même tems , qu'il étoit re- ce
 sté sur la place plus de trois cens Soldats , ce
 deux Capitaines , six Lieutenans , & cinq ce
 Enseignes , & qu'après cette fatale expedi- ce
 tion Mr. de *Valrénes* Capitaine de Marine ce
 étoit parti de *Monreal* avec un détache- ce
 ment de François & de Sauvages pour al- ce
 ler au Fort *Chambli* (de crainte que ces ce
Iroquois ne s'emparassent de ce poste) le- ce

quel ayant rencontré dans sa route un autre Parti d'Anglois & d'Iroquois, il les avoit attaquez avec vigueur, & les avoit défaits.

Toutes ces différentes aventures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations Iroquoises. Mr. de Frontenac a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hyver aux environs de cette Ville. Adieu, Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec le 10. Novembre 1691.



LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, un Parti d'Iroquois défait : un brûlé tout vif à Quebec. Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois : est ensuite surpris lui-même. Mr. de Frontenac propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une fregate pour aller en France, & relâche à Plaisance, où une flote Angloise vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de Canada, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçu vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous me dites que vous êtes satisfait de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous

seriez bien-aïse d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le present, parce qu'il me faut du temps pour mettre tous mes Memoires en ordre, c'est pourquoy vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque temps. En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année dernière, Mr. de *Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Été. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelson*, qui fut pris dans la Riviere de *Kenebeki* sur les Côtes de l'*Acadie*, avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. de *Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier de *Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort de *Frontenac*, cinquante Sauvages amis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrèrent à trente ou quarante lieues du *Monreal* une troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour

suivant ils furent tous surpris, égorgés, ou faits prisonniers. Le Sr. de la Plante qui vivoit dans l'esclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de se trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ses Maîtres, s'il n'eût crié de toute sa force; *misericorde, sauvez-moi, je suis François.* Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeste incursion que ces tigres firent dans l'Isle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-septième Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec son Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait prisonniers, qui furent aussi-tôt conduits à *Quebec*. Dès qu'ils y furent arrivez, Mr. de *Frontenac* condamna fort judicieusement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jesuites, qu'il n'y eût point de supplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire moderer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jesuites employèrent en vain toute leur éloquence pour ce sujet. « Ce Gouverneur leur répondit, qu'il falloit « de toute nécessité faire un exemple rigoureux « pour intimider les *Iroquois*; que comme ces « Barbares brûlent presque tous les François qui « ont le malheur de tomber entre leurs mains, « il falloit les traiter de la même maniere, puis « que l'indulgence qu'on avoit eu pour eux jus- « qu'à present, sembloit les autoriser de s'ap- « procher de nos Plantations, d'autant plus qu'ils «

» ne courroient point d'autre risque, que celui
 » d'être pris & gardez en faisant bonne chere
 » chez leurs Maîtres, mais que dès qu'ils ap-
 » prendront que les François les font brûler, ils
 » se garderoient bien de s'avancer à l'avenir
 » avec tant de hardiesse jusqu'aux portes de nos
 » Villes; & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
 » noncé, il falloit que ces deux malheureux se
 » préparassent à faire le voyage de l'autre monde.
 L'obstination de Mr. de Frontenac parut surpre-
 nante, lui qui avoit peu de tems auparavant
 favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes
 coupables de mort, aux instantes prières de Ma-
 dame l'Intendante; nonobstant la ferme resolu-
 tion de Mr. de Frontenac, elle ne laissa pas de
 redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais
 le flechir à l'égard de ces deux misérables. Il
 fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les
 baptiser & les engager à reconnoître la Trini-
 té, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur
 représenter les peines de l'Enfer dans l'espace de
 huit ou dix heures. Vous m'avouerez, Mon-
 sieur, que c'est traiter ces grands Misteres bien
 cavalierement, & les exposer à la risée d'un
Iroquois, que de les lui vouloir faire compren-
 dre si à la hâte. S'ils prirent ces veritez pour
 des chançons, je n'en sçai rien, mais ce que je
 puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur
 eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoye-
 rent ces bons Peres sans les vouloir écouter,
 ensuite ils se mirent à chanter la Chançon de
 mort suivant la coutume Sauvage. Quelque cha-

ritable personne leur ayant fait jeter un couteau dans la prison, le moins courageux des deux se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgés de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenerent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que *Socrate* n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, « qu'il étoit Guerrier, brave & intrepide, que le genre de mort le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son courage, qu'il n'y auroit point de tourmens capables de lui arracher un cri, que son camarade avoit été un poltron de s'être tué lui-même par la crainte des tourmens; & qu'enfin s'il étoit brûlé, il avoit la consolation d'avoir fait le même traitement à plusieurs *François* & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes, ni soupirs; au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui rissola la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure: on fuma le bout de ses doigts dans le Fourneau des pipes allumées, sans qu'il retirât la main. Ensuite on lui coupa les jointures les unes après les autres: On tordit les

nerfs de ses jambes & de ses bras avec une petite verge de fer, de telle maniere qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Enfin après plusieurs autres supplices on leva sa chevelure, de sorte qu'il ne lui restoit que le crane, sur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du sable brûlant, lors qu'un esclave des *Hurons de Lorete*, le vint assommer d'un coup de massüe, qu'il lui déchargea sur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire cesser son martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curiosité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miserable jusqu'au dernier moment de sa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me suis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y scaurois penser sans peine. C'est un spectacle où on est obligé d'assister lors qu'on se trouve malheureusement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs prisonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui est de plus gênant pour un honnête homme, c'est qu'il est obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait souffrir à ces sortes de martyrs, car si l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compassion pour eux, on passeroit dans leur esprit pour un homme sans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Mon-*

real pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrèrent en faisant le partage du *Long Saut* dans la Rivière des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgèrent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échapper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Aussi-tôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier de *Vandreuil* se mit en Canots avec un détachement pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*: il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & les attaqua avec vigueur, ils se battirent en desesperez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de Juillet, Mr. de *Frontenac* ayant reçu quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-temps; & comme il n'avoit pas d'abord considéré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'exé-

cuter, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

Je vous ai marqué par ma dix-septième Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagra*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors *Mr. de Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européens dans la manière de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules forces, nous sommes obligez de toute nécessité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoient que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjugués par ces Barbares, comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'exécuter, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvus de bon sens pour s'écarter deux ou trois cens lieues de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, sans être sûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y reposer & y prendre des munitions. Il n'est donc question que de construire des Forts sur les Terres des *Iroquois*, & de les conserver malgré eux. C'est, Monsieur, ce que j'ai proposé il y a plus d'un an à *Mr. de Frontenac*, & c'est

ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétends donc de faire subsister trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai construire à ma fantaisie, lesquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & seront même de bonne défense contre l'impétuosité des flots. Je demande cinquante Matelots *Basques*, car ils sont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui soient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choisis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez sur ma Carte de *Canada*, sous le nom de *Fort supposé*, aussi-bien que les deux autres. Je construirai le second au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorzième & quinzième Lettre; & le troisième à la pointe de l'embouchure de la *Baye de Toronto* sur le même Lac: quatre-vingt-dix hommes suffiront pour garder ces trois Redoutes, & moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & auxquels une once de poudre est plus précieuse qu'un Louïs d'or, ne se sont jamais ingerez d'attaquer aucune sorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'exécution de cette entreprise quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, subsistance & salaire de ces deux cens

cinquante hommes. Il m'est très-facile de transporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le País des *Iroquois* ; quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de sacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il est aisé de faire des Chasses abondantes dans toutes les Isles, d'entreprendre des traverses dans les Lacs, de poursuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens seront legers, & mes gens s'y battent à couvert. Enfin, si vous voyez le Memoire que je dois presenter à Mr. de Pontchartrain, vous trouveriez que cette entreprise est la plus belle & la plus utile qu'on puisse faire pour chagriner les *Iroquois* en temps de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Mr. de Frontenac y joignit une Lettre particuliere pour Mr. de Pontchartrain, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis seront obligez dès la seconde année d'abandonner leur País. Il ajoute à cela qu'il me juge assez capable de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réussirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes qui connoissent mieux que moi le País & les manieres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. de Frontenac de me choisir [présé-

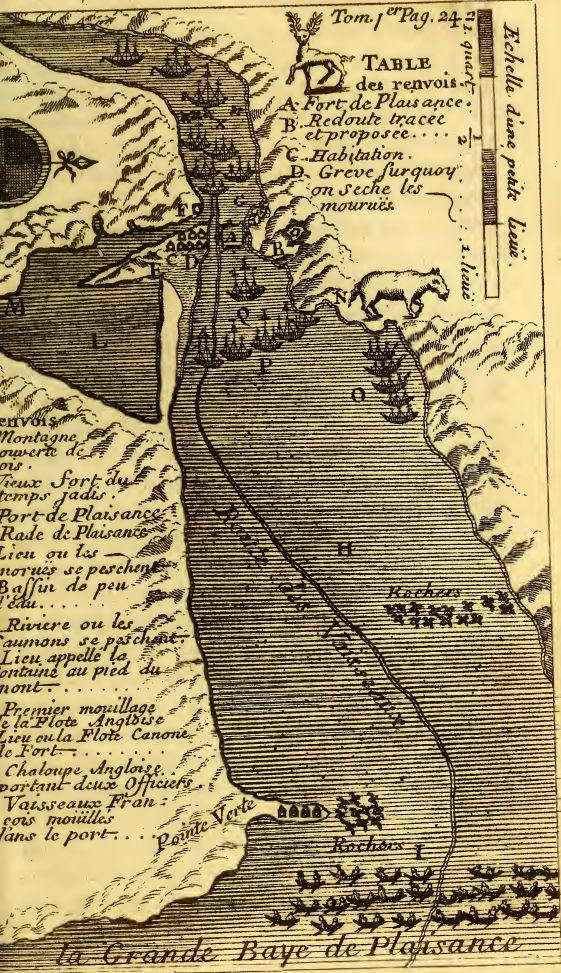
ablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile au bout de cinq ou six jours de Navigation, nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. d'*Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé le *Poli*. Le 8. d'Aoust nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron* & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien différens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout-à-coup des brunes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là l'horison s'étant nettoyé, nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*, nous découvrîmes le *Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ 50. Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours après; mais comme on ne dispose pas toujourns du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sor-

tir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient mouillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva véritable, car le 15. de Septembre ils mouillèrent à la vûe de *Plaisance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, très-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réussis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu arborer à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jetterent à découvert malgré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligerent les *Anglois* à changer de route & à voguer à force de bras jusques derriere un petit Cap, où ils jetterent un baril de goudron, qui brûla deux arpens de broussailles. Le 18. à minuit ayant aperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur qui avoit eu le soin d'envoyer une

Echelle d'une petite lieue.

TABLE
des renvois

- A. Fort de Plaisance.
- B. Redoute tracee et proposee.
- C. Habitation.
- D. Greve surquoy on seche les mourues.



renvois
Montagne ouverte de
Vieux Fort du temps jadis.
Port de Plaisance
Rade de Plaisance
Lieu ou les norués se peschent
Bassin de peu d'eau
Riviere ou les saumons se peschent
Lieu appelle la montagne au pied du mont
Premier mouillage de la Flote Anglaise
Lieu ou la Flote Canone de Fort
Chaloupe Angloise portant deux Officiers
Vaisseaux Francois mouilles dans le port.

Pointe Verte

Rochers

Rochers

la Grande Baye de Plaisance

RPJCB

de ces Chaloupes au devant d'elle, portant même Pavillon, fut très-surpris de voir qu'elle venoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord; ce qui fut executé. L'on détacha Mr. de *Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir, & nous fit toutes sortes d'honnêteté. Il nous régala de confiture & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusqu'aux Batteries mêmes; ensuite il dit au Sieur de *Coste-belle*, qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison & aux habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre: que pour éviter ce malheur-là, il seroit de la prudence du Gouverneur de se rendre à composition. L'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement, & à faire sauter la Place, plutôt que de la ceder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre, nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant, qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluer de son Canon; en récompense il fit crier cinq ou six

fois, *Vive le Roi* ; en débordant du Vaisseau ; nous lui rendîmes le même nombre de cris ; ensuite il nous remercia d'un septième qui mit fin à la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivés au Fort, Mr. de *Coste-belle* informa le Gouverneur des forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaisseau d'où nous venions, avoit soixante & six pièces montées, & pour le moins six cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approchèrent jusqu'à la portée du Canon du Fort, où ils mouillèrent en croupière, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y envoya une pour sçavoir ce qu'elle demandoit, L'Anglois qui la commandoit, répondit que son Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour signal. J'étois alors à la *Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'opposer à leur décente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaisance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon seroit absolument inutile contre un rempart impénétrable ; & que c'étoit pour parler proverbialement, tirer sa poudre aux Moines que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant c'étoit une expedition de commande pour eux, il falloit obéir aux ordres de Mr. le *Prince d'Orange*, & s'exposer en même temps à se faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, si nous eussions eu

assez de poudre & des boulets , car ce canon-
nement dura près de cinq heures.

Le jour suivant 20. du mois , un Pilote Fran-
çois prisonnier se sauva du bord de l'Amiral ,
s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il abor-
da au lieu où j'étois embusqué , & après m'a-
voir rendu compte de tout ce qui s'étoit pas-
sé sur la Flote , je le fis conduire chez le Gou-
verneur. Il me dit que la décente qu'ils a-
voient voulu tenter étoit de sept ou huit cens
hommes , mais qu'ayant crû trouver quatorze
ou quinze cens Matelots prêts à s'y opposer ,
ils avoient jugé à propos de changer de réso-
lution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes soi-
xante *Basques* , qui malgré moi parurent au ri-
vage de la *Fontaine* , n'avoient autre dessein que
de les attirer dans un piege qu'on leur tendoit ,
en les obligeant de s'approcher plus librement.
Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent
de Nord-Est , après avoir brûlé toutes les ha-
bitations de la *Pointe verte* , où le Gouverneur
avoit eu la précaution d'envoyer le jour même
un détachement , qui par la difficulté des che-
mins impraticables , n'y pût arriver à temps
pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire , c'est que
sans les Capitaines *Basques* qui se trouverent
à *Plaisance* , les Anglois s'en fussent indubita-
blement rendus les maîtres. Je vous en feray
quelque jour tomber d'accord. On peut donc
assurer que c'est principalement à eux que l'on
doit la conservation de cette Place. Les *An-
glois* ont perdu six hommes dans cette sanglante

& meurtriere expedition ; & de nôtre côté le
Sieur *Boat* Lieutenant d'un Vaisseau *Nantois* ,
eût un bras emporté. Au reste , ces Anglois fi-
rent tout ce qu'on pouvoit faire au monde , de-
sorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le sixié-
me Octobre je me rembarquai pour achever
mon Voyage , & je fis la traversé en compa-
gnie de plusieurs autres Vaisseaux. Les vents
d'Oüest nous favoriserent si agréablement , que
le vingt-troisième nous mouillâmes l'ancre à la
Ville de *Saint Nazere* , située à huit ou neuf
lieuës d'ici , d'où je partis incessamment pour
Versailles. Cependant , je suis , Monsieur ,

Vôtre , &c.

A Nantes , le 15. Octobre 1692.

LETTRE

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi a donné à l'Auteur la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve, &c. avec une Compagnie Franche.

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai présenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. de *Frontenac*, & le memoire dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'exécutasse le projet d'entreprise que je propoisois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient nécessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. de *Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut. On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entierement parachevez, nos

Sauvages amis & conféderez s'attacheroient plutôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Peltries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on negligé de faire ces Forts; car ils ont trop d'intérêt à la conservation des *Iroquois*: de plus ils sont toujours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déjà fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquèrent à *Plaisance* l'année dernière; car ils publièrent sans raison, dès qu'ils furent arrivés en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déjà mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur, que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes, sans l'avoir mérité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on récompense très-souvent des personnes qui n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit, j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je

vous ai parlé ; car la vie Solitaire me charme , & les manieres des Sauvages sont tout-à-fait de mon goût. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Européens se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les peuples Américains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir après demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Messieurs d'*Anguë* Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance* , moyennant certaines permissions de la Cour , qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traversé. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *Saint Jean de Luz* , qui doivent partir de ce lieu-là dans deux mois , pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance*.

Au reste , je ne puis achever cette lettre , sans vous faire le recit d'une dispute que j'eus dernièrement à l'Auberge avec un Medecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola* , au *Brezil* & à *Goa*. Il soutenoit que les Peuples des Continens de l'Amérique , de l'Asie & de l'Afrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Américains different des Asiaticques , car ils n'ont ni poil , ni barbe ; les traits de leur visage , leur couleur & leurs coûtumes sont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien , ils vivent en commun sans propriété de biens , au contraire des Asiaticques. Il ajoûtoit à cela que l'A-

merique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût pû passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Affriquains étant noirs & camards , avec la leyre monstrueuse , le visage plat , la tête cotonnée , le naturel , les mœurs & le temperament différent des Amériquains , il croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam , à qui ce Medecin donnoit à peu près la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui répondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont generalement descendus de ce premier Pere , son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire , puisque la difference qui se trouye entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Affrique ne provient d'aucune autre cause , que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Nègre , un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans , qui dans quatre ou cinq generations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Européens. Le Medecin nia ce fait , en soutenant que les descendans de ce Nègre & de cette Nègresse y naîtreoient aussi noirs qu'en *Guinée* , mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus

* Sauvagesse. Ce mot paroît un peu rude , mais l'usage le fait trouver plus doux , sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.

obliques & moins brulants qu'en Affrique, ces enfans n'aquereroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Nègres qui sont élevez dans leurs propres Pais. Pour mieux appuyer son hypothese il affuroit avoir vû quantité de Nègres à Lisbonne aussi noirs qu'en Affrique, quoi que leurs trisaïeux eussent été transportez en Portugal depuis long-temps; il ajouta encore à cela que les descendans des premiers Portugais qui habitent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par tin fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Nègres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas; car il est constant que leur teint paroît aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soutint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil, qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siècle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premiers Portugais qui peuplerent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance soit absolument vrai; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des


Africains & des Americains dégènerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeens, ce qui fait qu'on voit tant de mulâtres aux Isles de l'*Amerique*, en *Espagne* & en *Portugal*; Au lieu que si elles étoient aussi-bien gardées en Europe, que les Portugaises le sont en *Afrique* & en *Amerique*, les enfans des *Braziliennes* ne dégènereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez-bien sur la fin. Cependant son principe est très-faux & très-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvû de foi, de bon sens & de jugement, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est sûr que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'*Amerique* n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivâtre marquent une grande difference entr'eux & les Europeens. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des alimens. Car sur ce pied-là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cens ans, & qui pour la pluspart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégènerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagances, il me demanda ce que je pensois du salut de

tant d'Amériquains aufquels vrai - femblable-
 ment l'Evangile n'avoit jamais été annoncée.
 Vous devez bien croire , Monsieur , que je n'hé-
 fitai pas à les condamner de plein vol au feu éter-
 nel ; ce qui le fâcha fi fort qu'il penfa me dévi-
 fager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces
 pauvres gens avec tant d'affurance : il eft pro-
 bable que leur premier Pere , bien loin de ce
 pécher comme nôtre Adam , doit avoir eu ce
 l'ame bonne & le cœur droit , puis que fes ce
 descendants fuivent exactement la loi de l'é- ce
 quité naturelle , exprimées en Latin par ces ce
 paroles fi connuës , *Alteri ne feceris quod ti- ce*
bi fieri non vis ; & que n'admettant point de ce
 propriété , de biens , de diftinction ni de fu- ce
 bordination entr'eux , ils vivent comme freres , ce
 fans difpute , fans procez , fans loix & fans ma- ce
 lice ; mais fupposons , ajouta-t-il , qui font ce
 originaires d'Adam , on ne doit pas croire qu'ils ce
 font damnez pour ignorer les veritez du Chri- ce
 ftianifme ; car enfin Dieu peut leur imputer le ce
 fang de Jéfus-Chrift par des voyes fecrettes & ce
 incomprehenfibles ; & d'ailleurs (le libre ar- ce
 bitre fupposé) fa divine Majefté fans doute a ce
 plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la ce
 créance ; le défaut de connoiffance , pourfui- ce
 vit-il , eft un malheur , mais non pas un cri- ce
 me , & qui feait fi Dieu ne veut pas être ho- ce
 noré par une infinité d'hommages & de ref- ce
 peçts differens , comme par les Sacrifices , les ce
 danfes , les chanfons & autres ceremonies des ce
 Amériquains ? A peine eût-il ceffé de parler ce

que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontement que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parce que c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu, de la faire agir aussi capricieusement envers ses Créatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sortes de paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteris sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæquæ rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Medecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nantes, ce 10. Mai. 1693.



LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. Une flote de trente Vaisseaux Anglois vient pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. Raisons des mauvais succez des Anglois en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de Plaisance. Départ de l'Auteur pour le Portugal. Combat contre un Corsaire de Flessingue, &c.

M O N S I E U R ,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture dont je vais vous faire le recit. Vous sçavez d'abord qu'après avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traversé ne fut ni longue ni courte, puis que nous

M 5

arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin; après avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai saluer Mr. de *Broüillon* Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada* (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le defabufer. Cependant je fis descendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Pasques* me prêterent sans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux: ce fut lui qui m'aporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aisé que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages avec les Memoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on appercût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux, qui mouilla à la Rade presque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit

commandée par le Chevalier *Francisco Welt-ber*, qui revenant de la Martinique où il étoit allé pour s'emparer de cette Isle, avoit passé à la *Nouvelle Angleterre*, à dessein d'y prendre des Troupes & des munitions pour se rendre maître de *Plaisance*; mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement construite sur le haut de la Montagne dont je vous ai parlé dans ma penultième Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons sur ce poste élevé, qui incommoderent tellement les Vaisseaux de la Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plutôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des *Anglois* en cette occasion, est celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déjà remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échoient ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connoissance. Je reviens présentement à l'animosité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ, il ne se contenta pas de s'approprier les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats: employez à la Pêche des Moruës par les Habi-

tans , & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement , car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là , ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas* , cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprendois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnerent tous les autres ; le 20. Novembre , c'est-à-dire , un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs , m'étant avisé de donner à souper à quelques Habitans , il entra masqué dans ma maison avec ses Valets , cassant vîtres , bouteilles , verres , & renversant tables , chaises , armoires , & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets , cette troupe insolente disparut fort à propos ; car je l'aurois chargée & même poursuivie , si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens , qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être rouiez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout , je méditois les moyens de rendre la pareille à ces Assassins , lors que les Recolets me remontrèrent que pour ne pas alterer le service du Roi , il falloit que je dissimulasse mon ressentiment. Je pris donc le parti de me renfermer & de m'attacher à la le-

Etire , pour tâcher de dissiper le chagrin que je ressentois de ne pouvoir pas lever le masque. Voici la troisième piece qu'il me jôia au bout de trois jours , il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demie lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été surpris dans leur travail , on les lia & on les amena prisonniers sur le pied de Deserteurs , sous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place sans sa permission : & ce qui auroit été de plus funeste pour ces deux pauvres innocens , c'est que sans les instantes prieres des Recolets & de ses Maîtresses , il leur auroit fait casser la tête en vûë de me chagriner. Après cet incident , les Recolets me conseillèrent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien cesser toutes ses persecutions , en l'assurant que j'étois entierement son serviteur & son ami. *Durus est , hic sermo.* Cependant quelque répugnance que j'eusse à me rendre à un avis si contraire à la Nature , laquelle , je vous avouë , pâtittoit furieusement chez moi , je ne laissai pas de me vainere après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui , j'entrai dans sa Chambre , & nous trouvant tous les deux tête à tête , je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus soumis que n'auroit fait un esclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu , car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse. Quoi qu'il en soit , au lieu d'écouter mes raisons & de s'expliquer amiablement avec moi , il entra dans une si grande

fureur, qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'est ici, Monsieur, où le service du Roi l'emporta sur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été assassiné par ses Domestiques; le désordre que cette affaire causa, seroit de trop longue discussion. Il vaut mieux en venir au fait, & vous assurer qu'il m'auroit fait arrêter, si les Habitans avoient paru être dans ses intérêts. Il prétendoit avoir été insulté, & par conséquent être en droit de se venger à quelque prix que ce fût: mais le sort tragique d'un Gouverneur qu'on égorga il y a trente ou quarante ans en ce Pais-là, lui fournit une ample matière à réflexion. Il jugea donc que le parti de seindre étoit le plus sûr, tant il étoit persuadé que si je l'eusse percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favorisé ma retraite chez les *Anglois* du voisinage de *Plaisance*. Cependant les *Recolets* qui vouloient appaiser ces troubles naissans n'eurent point de peine à nous racommoder, lui remontrant de quelle conséquence il étoit de vivre en bonne intelligence ensemble, pour éviter les suites fâcheuses qui résulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette proposition d'accommodement lui fut très-agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit

pû passer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroïsoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajouter ensuite aux Procés verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscretion pourroit être desavantageuse à quelques personnes que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire que dès que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hésiterent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingénûement qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoïsoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétablissant la Paix entre lui & moi. Cét avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé si je demeuerois plus long-tems à *Plaisance*; desorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des vaisseaux de France, me fit résoudre à retourner aux esperances de ma fortune en quittant mes emplois. Dès que les Habitans aprîrent cette nouvelle, ils acoururent tous chez moi (à la reserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes Procés verbaux, en cas que je voulusse changer de résolution. Mais au lieu d'ac-

cepter cette offre je leur fis entendre en les re-
 merciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient de
 » méchantes affaires, & qu'on les regarderoit à
 » la Cour comme des seditieux & des perturba-
 » teurs du repos public, puisque par un déte-
 » stable principe de Politique, l'inférieur a tou-
 » jours tort, quelque bonne raison qu'il puisse
 avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas
 réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui
 sembloient me conduire insensiblement à quel-
 que grosse fortune; mais enfin le séjour de la
 Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne
 balançai plus, après avoir bien réfléchi sur la
 situation fâcheuse où je me trouvois, à m'em-
 barquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul
 & le dernier qui devoit passer en France. La
 proposition que je fis au Capitaine de lui faire
 un présent de mille écus fut si bien reçûe, qu'il
 s'engagea de me jeter sur les côtes de Portu-
 gal, moyennant cette somme, à condition que
 je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est
 que mon ennemi avoit eu la précaution d'écri-
 re aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré*
 & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que
 je serois débarqué. Il croyoit avec raison que
 nôtre Vaisseau devoit aborder à l'un de ces trois
 Ports, mais trois cens pistoles remises fort à
 propos dans les mains de certaines gens qui ne
 sont guere accoutumés à manier de l'or, font
 un effet merveilleux, car cette somme dont je
 ne me défaisois pas sans peine me sauva la li-
 berté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le quatorze du mois dernier malgré tous les risques qu'on est obligé de courir, quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de Mer, qui s'étend depuis l'Isle de *Terre-Neuve* jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meuble à *Plaisance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essuyâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que nous singlâmes à mâts & à cordes cent cinquante lieuës, pendant la dernière de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, soufflant du Nord-Oüest. Celle-ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaste de nôtre Vaisseau nous abîmât sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'Est & du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüest du Cap de *Finnisterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fûmes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, ensuite de quoi nous découvrimus le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fûmes attaquez par un Armatteur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canonner avec si peu de succès qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez,

qu'après nous être séparés de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne pûmes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau prétexte de relâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projeté, fit porter au Sud-est pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eût pû nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommencer le Combat dès qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûe de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pûssions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement *incidit in Silvam*, &c. mais grâce à Dieu nous en fûmes quittes pour la peur. Dès que nous eûmes donné fond, je comptai les mille écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plutôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes; & dès que je fus en

cette Ville, je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence, que le lendemain il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toujours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Pais-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil de mots les plus nécessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étendue de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Pais-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traversée, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoie l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'apprendrai que vous êtes content des Memoires qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Aneedotes que j'écris de ce tems-là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insupportables dévots qui se feroient crucifier plutôt que de souffrir qu'on fraude un

Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez appris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presens, lui réussiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechiffre de mes intentions. Quoi qu'il en soit, il est autant de son intérêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse fausement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied-là, plus il vivra plus je serai vangé, & par conséquent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrâce du Roi.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

EXPLICATION
DE QUELQUES
TERMES
QUI SE TROUVENT
DANS LE
PREMIER TOME

A

A Fourcher, c'est jeter deux ancrs l'un à droit & l'autre à gauche du Vaisseau, pour le tenir ferme & l'assurer contre le flux & reflux, en l'empêchant de retourner sur son Cable.

Allege, c'est-à-dire, vuide, sans charge.

A mats & à corde, c'est être à sec, c'est-à-dire, sans voiles.

Amener les Voiles ou Pavillon, c'est les abaisser à cause de l'excez du vent, ou pour se rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'est faire les travaux necessaires pour mettre un Vaisseau en état de par-

tir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Métaphore symbolique, qui signifie la Paix elle-même.

Arriver, c'est aller droit sur un Vaisseau ou sur une terre à la faveur d'un vent large, ou d'un vent en poupe.

Aterrage, c'est l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la sûreté du Vaisseau & le repos des Pilotes.

Astrolabe, est un instrument de Mathématique dont il est presque impossible de se servir en pleine Mer, à cause de l'agitation des flots. Il y en a de deux sortes. Les premières dont les Pilotes se servent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer est unie comme la glace d'un Miroir. Celles-cy ne sont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptrés, qui servent à conduire le rayon visuel jusqu'à cet Astre. Les dernières dont les Mathematiciens ont accoutumé de se servir pour des Observations Astronomiques sont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B

Banc de Terre-Neuve, ou Banc en general, est une élévation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau est élé-

vée au-dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à présent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande du Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est* : par la *Bande de l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande du Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande de l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu près comme un Etang.

Battures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds, plus ou moins, de la surface de cét élément ; ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques, &c. ne puissent flotter au-dessus.

Bouillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les bords sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les

bords du Fleuve de *Saint Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près semblables aux Bouteux qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds parmi les Navigateurs François.

Brigantin. Est un petit Bâtiment de rame & de voile, léger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux point. Il est aigu à poupe comme à prouë, & il est pincé pour bien aller.

C

C *Alumet*, en general, est une Pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalu-meau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce País-là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou Pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amérique Meridionale *Creoles*.

Capa y d'espada. C'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni ro-

be, ni épée, se contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'est les plisser ou les rassembler en un tas vers le haut des mâts, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordages d'une bourse.

Casse-tête. Ce mot signifie massué. Les Sauvages l'appellent *Ossan Oustik*, c'est-à-dire, que *Ossan*, signifie *Casse*, & *Oustik*, signifie *Tête*. Ainsi ces deux mots signifient *Casse-tête*.

Chenail. C'est une étendue d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails, ou chenaux, sont bordez de fonds plats; ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des bouées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques, ou même par la sonde, car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Clisses. Ce sont de petites feuilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de

L'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle est Nord-Oüeste toujours en celui-ci : c'est-à-dire au deçà de la Ligne Equinoxiale. Desorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrez, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une aliade & d'un fil, qui coupant un verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation ; car au lever de cet Astre & à son Midi, on peut se tromper à cause des refractions ; ou, &c.

Coureurs de bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* auxquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Pais de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me semble, les appeler plutôt Coureurs de risque, que Coureurs de bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D

Donner des *Culées*. C'est lors qu'un Vaisseau touche à terre de la poupe seulement. Il faut que l'extrémité de la quille soit bien forte pour résister à quelques culées, lors que le fonds est un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chasse. C'est-à-dire, poursuivre un Bâtiment, courir sur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'esquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'est la même chose que mouiller l'ancre, où la jeter au fond de la Mer ou d'une Rivière.

E

E*Cores*. Sont les bords d'un Banc, lesquels sont escarpez comme une muraille.

F

F*estin d'Union*. Terme dont les *Iroquois* se servent pour signifier le renouvellement d'alliance entre les cinq Cabanes, c'est-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoises*.

Flot. Bâtiment à flot, c'est lors qu'il flotte sur l'eau sans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux sens. Celui de ma Lettre est le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être transporté

d'un lieu à un autre ; un fret de personnes , de bled , de liége ou de plume , est plus mauvais qu'aucun autre , parce que ces choses remplissent un Bâtiment sans le charger , au contraire , des Marchandises pesantes , à sçavoir le Vin , le Fer , le Plomb , le Sucre , &c.

G

Gouverner. C'est conduire un Vaisseau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le secours de la bride) lors qu'il fait assez de vent pour le faire mouvoir ; car sans cela tout Navire est plus immobile qu'un Gouteux dans son fauteuil.

Grelins épisses. Sont des cordages amarez bout à bout , entrelassez & joints les uns au bout des autres , par le moyen des chevilles de fer , qu'on appelle des Cornets d'épisse.

H

Huniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mâts de Hune d'un Vaisseau , lesquels sont directement situez ou posez sur les deux plus grands mâts.

K

Kitchi Okima. C'est ainsi que tous les Sauvages , dont les langages se rapportent à celui des *Algonkins* , nomment les Gouver-

neurs Generaux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui signifie *Grand*, & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

L

L *Attitude*. Il n'y a personne qui ne sçache que ce n'est autre chose que la hauteur du Pôle, ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe jusqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'est aller en zigue-zague comme un ivrogne, lors que le vent est contraire, car alors on est obligé de faire des bordées tantôt à droit & tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il est possible, pour le soutenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne sans dériver, portant toutes ses voiles, pourvû que la Mer soit belle près de quatre lieues à droite route, & dix qu'il a fait en louvoyant.

M

M *Atres* ou *Précintes*. Sont deux lattes ou perches rondes du bois dur d'une seule piece, lesquelles régnerent d'un bout du Canon à l'autre, à sçavoir une de chaque côté. C'est ce qui soutient ce petit Bâtiment, parce que les Barres & les Varangues y sont liées ou enchassées.

Molir. C'est se rallentir, diminuër ou cesser peu à peu. On dit le vent molit, pour dire que le vent tombe, qu'il est aux abois.

P

Parages. Ce sont de certains espaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Isles, deux Terres ou deux degrez de latitude.

Perroquets. Ce sont deux petits mâts situez ou postez sur les mâts de Hune. Ce sont aussi les voiles convenables à ces deux petits mâts.

Portage. Faire portage, c'est transporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'est-à-dire, du pied du Cataracte jusqu'au dessus, ou d'une Riviere à un autre.

Porter. Porter sur une terre, c'est aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'est l'extrémité ou la queue d'un Vaisseau. Le Gouvernail y est placé & soutenu par les gons de l'Estambord, où les vis du Gouvernail sont enchassés.

Prouë. C'est la tête ou l'avant d'un Vaisseau qui coupe les flots, c'est-à-dire, le bout ou l'extrémité d'un Vaisseau qui se presente le premier à la Mer.

Q

Quille. C'est l'ame d'un Bâtiment, c'est-à-dire une longue piece du meilleur bois qu'on puisse trouver, ou plusieurs jointes ensem-

ble, pour supporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on employe à la construction.

R

R *Adouber.* C'est-à-dire, racommoder, réparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il est parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Isle, par Côte, &c. c'est les côtoyer à bonne & raisonnable distance.

Refouler. C'est forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviere, c'est-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courants ou les marées.

Régner. Vents qui régner, sont ceux qui parmi les trente-deux soufflent plus souvent ou plus constamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régner depuis les *Carnaries* jusqu'aux Isles de l'Amérique, soufflant de la bande de l'Est depuis que le monde est monde sans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Est un instrument pour la Pêche semblable à des Ruches d'Abeilles.

S

S*Ancir* ou *chanfir*, c'est-à-dire couler bas, couler à fond, périr, se perdre. *Sancir* sous les ancres, c'est être brisé & fracassé par les coups de Mer, ce qui arrive aux vieux Vaisseaux en de mauvaises Rades foraines.

Sauter. Sauter une Cascade ; un Saut, un Cataracte, c'est-à-dire descendre en bateau ces dangereux précipices, en suivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adresse.

Scier. C'est nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner son Bateau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire présenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail est endormi.

Scorbut. Est une corruption dans la masse du sang. Il y en a de deux sortes : Le Scorbut terrestre & le Scorbut aquatique, appelé vulgairement le mal de terre. Le premier se contente d'aceabler son homme d'infirmités incurables qui le menent peu à peu au tombeau ; & le second conduit infailliblement à la mort en sept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied sur la terre, ce qui est le seul remède.

Siller ou *singler*, c'est-à-dire, pousser en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T

Toulet. Est une cheville de bois dur qu'on enchâsse en certains trous, menagez de deux en deux pieds dans le plat-bord d'une Chaloupe.

Trâineaux. C'est une voitre ou machine construite en figure de quarré long sur deux petites pieces de bois de quatre pieds de longueur & de six pouces de largeur, où sont cloüiez plusieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux pieces sont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux glisser sur la nége & sur la glace. Ceux-ci sont les trâineaux à cheval; car ceux dont on se fert avec deux ou quatre Dogues, sont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luisant; lesquelles ont un demi ponce d'épaisseur, cinq pieds de longueur, & un demi de largeur.

V

Varangues. Celles-ci sont à peu près de la figure des Varangues plates des Flûtes, avec cette différence qu'elles embrassent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles sont enchâssées. Leur

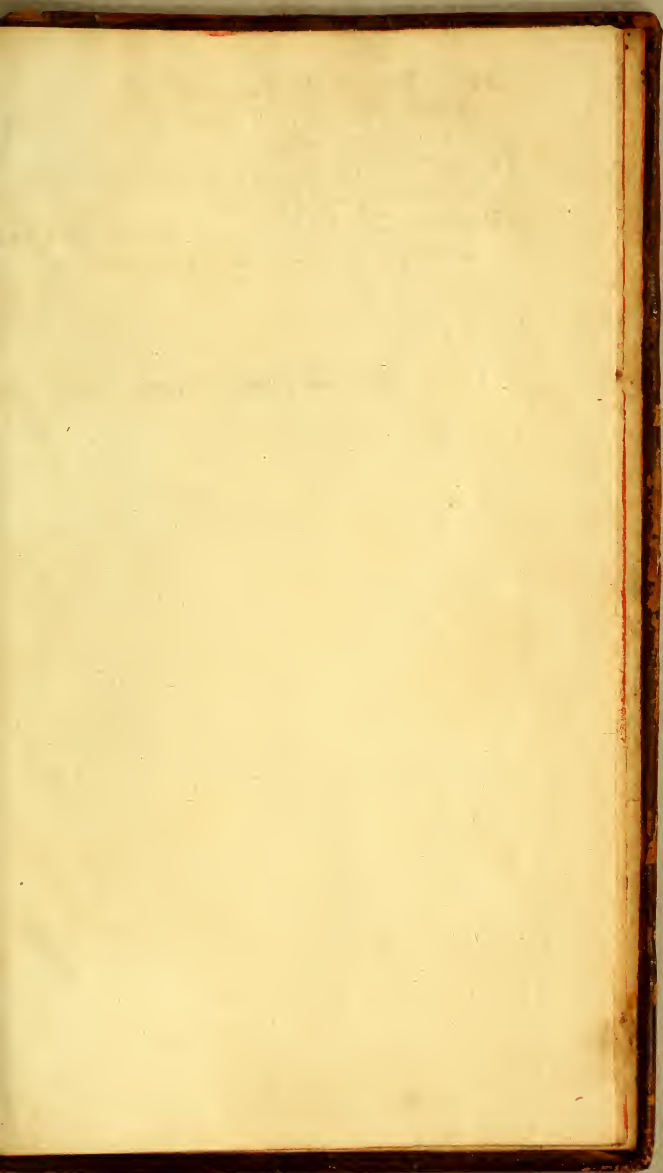
280 *Voyages du Baron de Labontan.*

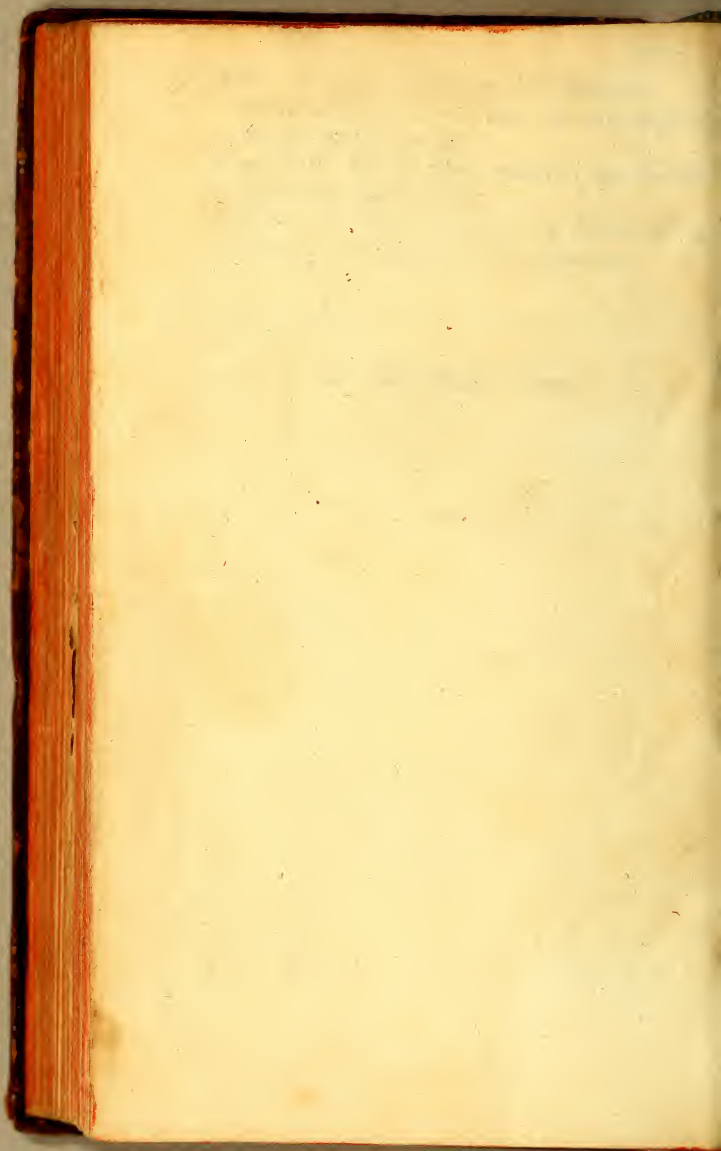
épaisseur est de trois écus, & leur largeur est de quatre pouces.

Vent frais. Est un vent modéré, qui souffle également sans ravalier.

Voguer. C'est faire avancer un Bâtiment de rame par le secours de ses Avirons.

Fin du premier Tome.









28

6

F 709
L 184u
1

